

# Malica

Markets and agriculture linkages  
for cities of Asia

## Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam

Editeurs scientifiques :  
Paule Moustier, Dao The Anh, Muriel Figuié



*Novembre 2003*

## Markets and agriculture linkages for cities of Asia (MALICA)

Le consortium MALICA associe des instituts de recherche français et vietnamiens (le CIRAD : le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; l'IOS : l'institut de sociologie du centre national des sciences sociales et humaines ; le RIFAV : l'institut de recherche sur les fruits et légumes ; le VASI : l'institut des sciences agronomiques du Vietnam; l'université agricole de Hanoi ; l'université agricole et forestière de Ho Chi Minh Ville. L'objectif principal est de renforcer la capacité d'analyse des marchés alimentaires et des relations entre villes et campagnes des chercheurs, étudiants, cadres de l'administration, responsables de groupes privés. MALICA met au point des méthodes qui sont appliquées à des projets visant à adapter la production alimentaire locale et la demande du marché intérieur, en quantité et qualité : projet régional sur l'agriculture périurbaine (SUSPER), projet sur les comportements alimentaires et la perception des risques. Les mécanismes d'information et de concertation des acteurs de l'offre et de la demande sont considérés, en complément aux analyses classiques de l'efficacité technique et économique des filières à leurs différents stades.

Les méthodes d'analyse de la consommation et des filières sont appliquées à deux domaines de recherche prioritaires : l'élaboration de la qualité dans le secteur alimentaire ; la régulation des flux d'origine périurbaine, rurale et extérieure. Les principales activités réalisées concernent l'application de ces thématiques aux filières légumes, porc et maïs ainsi que l'analyse des marchés de gros.

Contact : malica@fpt.vn

Référence de citation : Moustier P., Dao The Anh, Figuié M., 2003.  
Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam.  
Hanoi, MALICA (CIRAD - IOS - RIFAV - VASI), 108 p.

---

© 2003

Conception et impression

The logo for T+T Design features the letters 'T+T' in a large, bold, blue font. To the right of 'T+T', the word 'DESIGN' is written in a smaller, blue, sans-serif font. Above the 'T+T' letters, there is a small rectangular box containing the text 'MIE Co. Ltd.' in a very small font.

tntdesignco@hotmail.com

# Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam

Editeurs scientifiques :  
Paule Moustier, Dao The Anh, Muriel Figuié

*Novembre 2003*

## Avant-propos

Ce document est le fruit d'un travail collectif, réalisé à la demande du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France du Vietnam. L'objectif principal est de montrer les enjeux nouveaux apportés par la croissance du marché intérieur et d'en déduire les stratégies pour le développement du secteur agricole. Conscients de ces enjeux, des chercheurs français et vietnamiens, de disciplines et d'instituts différents, se sont constitués en collectif de recherche (MALICA). Le SCAC a souhaité encourager cette initiative et nous aider à communiquer nos premiers résultats aux décideurs du Vietnam et de l'aide internationale, à travers cette publication et sa restitution lors d'un séminaire, le 11 décembre 2003, à Hanoi. Nous remercions sincèrement Serge Snrech, conseiller adjoint de coopération, pour son soutien et ses nombreux conseils avisés.

Ce document est le produit d'un peu plus d'une année de collaboration au sein du collectif MALICA. Si tous les chercheurs partenaires n'ont pas directement participé par leurs écrits à ce document, ils y ont contribué par leurs travaux et leurs interventions dans le débat d'idées qui a animé cette collaboration. Nous remercions en particulier Dr Jean-François Lecoq, Dr Isabelle Vagneron (CIRAD) et Ms Bui Thi Thai (VASI). Nous espérons que ce débat se poursuivra encore plus intensément après le bilan de cette première étape de collaboration.

Nous remercions particulièrement les directeurs des instituts partenaires et le comité d'orientation de MALICA, présidé par le Dr Nguyen Van Bo, responsable du département sciences et technologies du ministère de l'agriculture et du développement rural, et constitué de : Dr Tran Van Lai et Dr Vu Manh Hai, respectivement directeur et directeur adjoint du RIFAV ; Dr Trinh Duy Luan, directeur de l'Institut de sociologie du Centre national de sciences sociales et humaines ; Dr Le Duc Doanh, vice-directeur du VASI ; Dr Dang Kim Son, directeur du Centre d'information de l'agriculture et du développement

rural ; Dr Gilles Mandret, représentant du CIRAD au Vietnam. Et également les partenaires universitaires de MALICA : la faculté d'économie et de développement rural de l'université agricole de Hanoi, son doyen, Dr Pham Van Dinh, et sa vice-doyenne, Dr Ngo Thi Thuan ; la faculté d'économie de l'université de Nong Lam à Ho Chi Minh ville, son doyen, Dr Pham Thanh Binh, et sa vice-doyenne, Dr Phan Thi Giac Tam.

Le document est aussi le fruit de la participation des relecteurs qui ont bien voulu faire part de leurs commentaires sur notre travail, et en souligner fort utilement et avec indulgence les carences : François Geay, assistant technique du ministère des affaires étrangères ; Jean-Marie Cour, consultant auprès du Forum urbain du Vietnam ; Dr Nigel Poole, économiste de Imperial College at Wye au Royaume-Uni. Si toutes leurs remarques n'ont pu être prises en compte, et si donc des lacunes subsistent, c'est le plus souvent parce que beaucoup des améliorations nécessaires exigent des recherches supplémentaires. Ces remarques nous sont donc extrêmement précieuses pour orienter la suite de nos recherches.

C'est aussi le travail patient d'édition réalisé par Corinne Cohen, qui a permis de rendre ces résultats de recherche plus attrayants et accessibles. Car nous sommes persuadés que c'est en partie par une meilleure circulation de l'information entre les acteurs impliqués que le secteur alimentaire vietnamien relèvera les défis et saisira les opportunités que lui offre le marché intérieur.

En tant qu'éditeurs scientifiques, nous souhaitons avoir réussi, à partir de l'ensemble de ces contributions, à dresser un tableau, qui malgré des zones d'ombre ou des traits parfois grossis, soit susceptible d'orienter utilement les travaux des chercheurs comme les interventions des décideurs.

*Les éditeurs scientifiques*  
*Dr Paule Moustier, Dr Dao The Anh,*  
*Dr Muriel Figuié*

---

# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	2
<b>Synthèse</b> .....	10
<i>Paule Moustier (CIRAD), Dao The Anh (VASI), Muriel Figuié (CIRAD)</i>	
<b>Introduction</b> .....	14
<i>Paule Moustier (CIRAD)</i>	
Objectifs .....	14
Plan du document .....	15
<b>Chapitre 1 : Marché intérieur et marché extérieur</b> .....	18
<i>Paule Moustier (CIRAD)</i>	
1. Le poids du marché intérieur .....	18
2. Spécificités et convergences des débouchés .....	20
2.1. En termes de filières .....	20
2.2. En termes de région .....	21
2.3. En termes de type d'entreprise .....	21
2.4. En termes de demande de qualité .....	21
3. Dynamisme et fragilité des exportations .....	22
3.1. Des exportations dominées par quatre produits .....	22
3.2. Tendance à la baisse après une croissance rapide .....	22
3.3. Des marchés internationaux instables .....	22
Le cas du riz ( <i>Nguyen Quoc Que, ICARD</i> ) .....	23
Le cas du porc ( <i>Trang Cong Thang, ICARD</i> ) .....	24
4. La menace des importations .....	24
Conclusion : respecter les différences, améliorer les synergies .....	25
<b>Chapitre 2 : Les évolutions démographiques et socio-économiques</b> .....	28
<i>Sylvie Fanchette (IRD)</i>	
1. Une population inégalement répartie .....	28
2. Un pays en transition démographique .....	29
3. Une population en voie d'urbanisation .....	29
4. Stratégies politiques face à l'urbanisation .....	31
5. Les tentatives de rééquilibrage démographique .....	33
5.1. De fortes disparités démographiques .....	33
5.2. Emigration des campagnes trop peuplées vers les fronts pionniers .....	33
5.3. Industrialisation, diversification et urbanisation en milieu rural .....	34
Conclusion : moins de pauvreté, plus d'inégalités .....	35

**Chapitre 3 : L'évolution de la consommation alimentaire** ..... 36  
*Muriel Figuié, Nicolas Bricas (CIRAD)*

1. Des dépenses alimentaires en augmentation rapide .....	36
1.1. Une croissance liée à des facteurs multiples .....	36
1.2. Le développement de la restauration de rue .....	37
1.3. Des différences régionales marquées .....	38
2. Une évolution quantitative variable selon les produits .....	38
2.1. A l'échelle nationale .....	38
2.2. A l'échelle individuelle .....	38
3. Des différences dans la consommation des ménages .....	39
3.1. Entre urbains et ruraux .....	40
3.2. Selon le revenu .....	40
3.3. Selon la région .....	41
4. Des importations encore faibles mais en augmentation .....	42
5. Un défi : la qualité des aliments .....	42
5.1. Des problèmes sanitaires .....	42
5.2. Des consommateurs inquiets .....	43
6. Des comportements alimentaires nouveaux .....	46
Conclusion : répondre aux évolutions de la consommation .....	46

**Chapitre 4 : Les changements de la production alimentaire** ..... 48  
*Dao The Anh, Vu Trong Binh, Le Duc Thinh (VASI)*

1. Des productions globalement dynamiques .....	50
1.1. Le riz .....	50
1.2. La patate douce .....	51
1.3. Le maïs .....	52
1.4. Les légumes .....	53
1.5. Les fruits .....	54
1.6. La viande .....	54
1.7. La production laitière .....	55
1.8. La production aquatique .....	57
1.9. Des différences régionales .....	57
2. Des structures et un environnement contraignants .....	58
2.1. Des disponibilités foncières inégales .....	58
2.2. Une main-d'œuvre abondante et éduquée .....	58
2.3. Un accès au crédit encore insuffisant .....	59
2.4. Une vulgarisation agricole peu coordonnée .....	60
2.5. Des services commerciaux à améliorer .....	61
3. Des différenciations croissantes .....	61
3.1. Le foncier, facteur-clé de différenciation .....	61
3.2. Creusement des inégalités de revenu agricole .....	63
3.3. Un accès différencié aux activités extra-agricoles .....	63
4. Des relations fluctuantes avec les autres secteurs .....	64
4.1. Une contribution variable de l'agriculture au PIB .....	64
4.2. L'évolution de l'agriculture dans le PIB des régions .....	65
4.3. Amélioration des termes de l'échange ? .....	66
Conclusion : surmonter les faiblesses pour satisfaire la demande intérieure .....	66

<b>Chapitre 5 : La réponse du marché et des filières</b> .....	68
<i>Paule Moustier (CIRAD), Nguyen Thi Tan Loc (RIFAV), Jean-Joseph Cadilhon (Imperial College at Wye - CIRAD), Vu Trong Binh (VASI)</i>	
1. Un recours croissant au marché .....	69
2. Des filières globalement efficaces, mais trop segmentées .....	69
2.1. Les filières légumes pour le marché domestique .....	69
L'organisation spatiale .....	70
L'organisation des acteurs .....	71
De faibles marges commerciales .....	72
Un approvisionnement irrégulier .....	73
Une qualité difficile à identifier .....	73
Des modes de coordination efficaces .....	73
2.2. Les filières de riz du delta du fleuve Rouge .....	75
<i>Dao The Anh (VASI), Franck Jésus (CIRAD)</i>	
L'organisation spatiale .....	75
L'organisation des acteurs .....	75
De faibles marges commerciales .....	75
Instabilité des prix, des paiements et de la qualité .....	76
Forces et faiblesses des modes de coordination .....	76
Conclusion .....	76
2.3. La filière du porc au nord du Vietnam .....	76
<i>Vu Trong Binh (VASI)</i>	
2.4. Conclusions sur les trois filières .....	77
3. La planification des nouveaux marchés .....	78
<i>Jean-Joseph Cadilhon (Imperial College at Wye - CIRAD)</i>	
3.1. Les plans d'aménagement urbain .....	78
3.2. Deux modèles de marché de gros .....	79
3.3. Des conséquences prévisibles .....	79
Une plus grande transparence .....	79
Meilleure insertion des producteurs au marché .....	80
Création d'emplois et de revenus .....	80
3.4. La nécessité de la concertation .....	80
4. Le développement de la grande distribution .....	80
<i>Nguyen Thi Tan Loc (RIFAV)</i>	
4.1. Dans le monde .....	81
4.2. Au Vietnam .....	82
4.3. La place des produits alimentaires .....	82
4.4. Relations avec les producteurs et les consommateurs .....	83
4.5. Des effets négatifs en perspectives .....	83
Conclusion : inciter les acteurs à contractualiser .....	83
 <b>Chapitre 6 : L'agriculture périurbaine : enjeux et menaces sur l'alimentation de proximité</b> ...	86
<i>Hubert de Bon (CIRAD)</i>	
1. Une agriculture multifonctionnelle .....	86
1.1. Un rôle alimentaire, économique et social .....	86
1.2. Protéger l'environnement, préserver l'identité culturelle .....	88

2. Menaces .....	89
2.1. Extension du bâti .....	89
2.1. Faible durabilité écologiques des systèmes de production .....	89
Conclusion : une multifonctionnalité à préserver .....	89
<b>Conclusion : Les moteurs du changement et les pistes d'action .....</b>	<b>92</b>
<i>Paule Moustier (CIRAD), Dao The Anh (VASI), Muriel Figuié (CIRAD)</i>	
1. Les variables-clé d'évolution .....	92
1.1. La croissance démographique .....	92
1.2. Les déséquilibres de population .....	92
1.3. Le niveau de vie des ménages .....	92
1.4. Les exigences de qualité et les crises sanitaires .....	92
1.5. La concurrence du marché international .....	92
1.6. L'accès au foncier .....	93
1.7. L'instabilité du secteur alimentaire .....	93
1.8. Nécessité d'organisation de la profession et des consommateurs .....	93
2. La nécessaire intervention régulatrice de l'Etat .....	94
3. Quel rôle pour la recherche ? .....	94
3.1. Observatoire des changements du secteur alimentaire .....	94
3.2. Recherches sur le foncier .....	95
3.3. Recherches sur la coordination au sein des filières .....	95
3.4. Recherches sur l'intensification raisonnée des systèmes de production .....	96
3.5. Des réponses pour lutter contre la pauvreté .....	96
<b>Annexe: quelques chiffres .....</b>	<b>98</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>100</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>108</b>



# Liste des tableaux, cartes, figures et encadrés

## Tableaux

Tableau 1.	Valeur ajoutée de différentes filières .....	19
Tableau 2.	Débouchés intérieurs et à l'exportation par type de produit alimentaire .....	20
Tableau 3.	Valeur totale des exportations vietnamiennes, 1990-2000 .....	23
Tableau 4.	Marché alimentaire rural et urbain .....	37
Tableau 5.	Le marché alimentaire dans les régions du Vietnam .....	38
Tableau 6.	Evolution des quantités d'aliments consommées par habitant, selon les sources, 1987-2000 .....	39
Tableau 7.	Répartition de la valeur de la consommation alimentaire par groupe de produits .....	40
Tableau 8.	Répartition de la valeur de la consommation alimentaire par groupe de produits, dans les différentes régions .....	41
Tableau 9.	Evolution de la qualité des repas et des produits alimentaires commercialisés selon les consommateurs de Hanoi .....	44
Tableau 10.	Croissance de la production animale en poids vif entre 1990-2000 .....	55
Tableau 11.	Production et importations de lait .....	55
Tableau 12.	Taux de croissance des productions agricoles, forestière et aquacoles entre 1996 et 2000 .....	56
Tableau 13.	La diversification agricole dans les différentes régions du Vietnam, 1996-2000 ....	57
Tableau 14.	Evolution des surfaces agricoles dans les différentes régions .....	58
Tableau 15.	Part de la main-d'œuvre agricole dans les différentes régions et évolution, 1996-2000 .....	58
Tableau 16.	Niveau d'éducation de la main-d'œuvre vietnamienne .....	59
Tableau 17.	Superficie agricole par foyer selon les régions .....	62
Tableau 18.	Superficie agricole par foyer selon le niveau de vie des ménages .....	62
Tableau 19.	Nombre de paysans sans terre dans le delta du Mékong .....	62
Tableau 20.	Les différentes sources de revenu des ménages ruraux vietnamiens, 1993-1998 .....	63
Tableau 21.	Emploi par branche d'activité, pauvreté et rendement de riz pour les actifs de 15 à 65 ans .....	64
Tableau 22.	Changements de structures économiques dans les différentes régions, 1996-2000 .....	65
Tableau 23.	Tendances d'évolution des filières riz, légumes et porc .....	78
Tableau 24.	Données statistiques sur les villes de Hanoi et Ho Chi Minh-ville .....	86
Tableau 25.	Bilan vivrier de Hanoi pour les principales catégories d'aliments .....	88

### *Dans l'encadré 4*

Tableau A.	Importations et exportations de fruits et légumes par la Chine .....	26
Tableau B.	Exportations de légumes et de fruits du Vietnam vers la Chine à la frontière Tan Thanh .....	26
Tableau C.	Importations vietnamiennes de légumes et de fruits de Chine par la frontière Tan Thanh .....	27
Tableau D.	Echanges entre la Chine et le Vietnam par le poste Tan Thanh .....	27

*Dans l'encadré 14*

Les grands traits de la production agricole près de Hanoi ..... 87

Cartes

Carte administrative du Vietnam ..... 17  
Les principaux flux de légumes au Vietnam ..... 71

Figures

Figure 1. Marché intérieur alimentaire, non comprise la consommation hors du domicile, et exportations agricoles ..... 19  
Figure 2. Part des débouchés intérieurs et à l'exportation pour les principaux produits alimentaires ..... 21  
Figure 3. Composition des exportations agricoles (en valeur), non compris les produits de la mer ..... 22  
Figure 4. Composition des exportations agricoles (en valeur), y compris les produits de la mer ..... 22  
Figure 5. Evolution des exportations agricoles (en valeur), non compris les produits de la mer, 1991-2001 ..... 22  
Figure 6. Evolution des exportations agricoles (en valeur), y compris les produits de la mer, 1991-2001 ..... 22  
Figure 7. Evolution des quantités d'aliments consommées, 1987-2001 ..... 39  
Figure 8. Consommation alimentaire et dépenses totales des ménages ..... 41  
Figure 9. Consommation de riz et dépenses totales des ménages ..... 41  
Figures 10. Consommation et importation par habitant des principaux produits alimentaires .... 43  
Figure 11. Produits alimentaires jugés dangereux pour la santé par les consommateurs et origine perçue des risques ..... 45  
Figure 12. Produits alimentaires présentant des problèmes de qualité nutritionnelle aux yeux des consommateurs de Hanoi ..... 45  
Figure 13. Evolution de la production moyenne de vivres par habitant, 1990-2001 ..... 50  
Figure 14. Evolution des surfaces rizicoles dans les différentes régions ..... 50  
Figure 15. Evolution de la production rizicole dans les différentes régions ..... 50  
Figure 16. Evolution des rendements de riz dans les différentes régions ..... 50  
Figure 17. Evolution des surfaces de patate douce dans les différentes régions ..... 51  
Figure 18. Evolution de la production de patate douce dans les différentes régions ..... 51  
Figure 19. Evolution des rendements de patate douce dans les différentes régions ..... 51  
Figure 20. Evolution des surfaces de maïs dans les différentes régions ..... 52  
Figure 21. Evolution de la production de maïs dans les différentes régions ..... 52  
Figure 22. Evolution des rendements de maïs dans les différentes régions ..... 52

Figure 23.	Evolution des surfaces de légumes dans les différentes régions .....	53
Figure 24.	Evolution de la production de légumes dans les différentes régions .....	53
Figure 25.	Evolution des rendements de légumes de différentes régions .....	53
Figure 26.	Evolution des surfaces en fruits dans les différentes régions .....	54
Figure 27.	Evolution en valeur de la production fruitière dans les différentes régions .....	54
Figure 28.	Evolution de la production animale dans les différentes régions .....	54
Figure 29.	Evolution de la production de volailles dans les différentes régions .....	55
Figure 30.	Evolution du nombre de porcs dans les différentes régions .....	55
Figure 31.	Evolution de la valeur de la production aquatique des différentes régions .....	57
Figure 32.	Evolution de la valeur de la production piscicole des différentes régions .....	57
Figure 33.	Evolution des secteurs d'emploi .....	58
Figure 34.	Pourcentage d'agriculteurs ayant accès au crédit dans les différentes régions ....	60
Figure 35.	Taux de croissance du PIB général et du PIB agricole .....	64
Figure 36.	La structure du PIB national par secteur .....	64
Figure 37.	La structure du PIB rural du Vietnam par secteur .....	65
Figure 38.	Taux de croissance du PIB agricole et des exportations agricoles .....	65
Figure 39.	Evolution du prix moyen mensuel du paddy et de l'urée à Nam Sach, Hai Duong .....	66

#### Dans l'encadré 2.

Figure A.	Riz : prix au producteur du fleuve Rouge et prix mondial, 1994-1999 .....	19
-----------	---	----

#### Encadrés

Encadré 1.	Sources utilisées et fiabilité des données .....	16
Encadré 2.	Les exportations sont-elles plus rémunératrices pour les agriculteurs ? .....	19
Encadré 3.	Le secteur alimentaire et le marché international .....	23
Encadré 4.	Les échanges entre le Vietnam et la Chine : le cas des fruits et légumes .....	26
Encadré 5.	La ville, pôle d'attraction pour la recherche d'emploi .....	30
Encadré 6.	La politique des corridors de développement .....	31
Encadré 7.	Quel rôle pour les villes moyennes ? .....	32
Encadré 8.	La diversité démographique des provinces .....	33
Encadré 9.	L'autoconsommation en milieu rural .....	40
Encadré 10.	La crise du <i>pho</i> .....	44
Encadré 11.	Les politiques agricoles de 1988 à 2001 .....	49
Encadré 12.	Systèmes d'information et de concertation sur les marchés .....	85
Encadré 13.	La mise en place de filières de qualité .....	85
Encadré 14.	Les systèmes de production périurbains autour de Hanoi .....	87
Encadré 15.	L'agriculture périurbaine dans l'approvisionnement des villes .....	88
Encadré 16.	L'agriculture périurbaine en débat .....	90

## Synthèse

Paule Moustier (CIRAD), Dao The Anh (VASI), Muriel Figuié (CIRAD)

L'objectif principal de ce document est de présenter les tendances d'évolution du marché intérieur des produits agricoles au Vietnam et de dégager les opportunités et contraintes que ces changements représentent pour l'agriculture locale.

L'intégration du Vietnam au marché régional et international est perçue comme le principal moteur de transformation de l'économie, ce qui explique que les politiques publiques mettent davantage l'accent sur les exportations agricoles que sur le marché intérieur. Toutefois, ce traitement différent ne s'appuie pas sur une évaluation comparée de l'intérêt que présentent ces deux types de débouché pour atteindre les objectifs économiques et sociaux du gouvernement vietnamien, la croissance économique et la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Ce document met en évidence l'évolution, au cours de la dernière décennie (1991 à 2000), de la consommation alimentaire (fortement influencée par les paramètres démographiques et économiques), de la production vivrière et des filières d'approvisionnement alimentaire. Il analyse l'ajustement entre l'offre et la demande alimentaire dans ses différentes dimensions : quantité, régularité, qualité, prix et coûts, distribution des revenus. Enfin, il met l'accent sur les dispositifs d'information et de coordination entre acteurs privés du secteur alimentaire, qui sont au cœur des ajustements par le marché.

### Le poids du marché intérieur

Malgré le boum des exportations entre 1990 et 1997, l'agriculture vietnamienne reste toujours largement tournée vers la demande intérieure, qui absorbe 90 % de la production. En valeur, le marché intérieur des aliments représente plus de deux fois les exportations agricoles, soit 5 milliards de dollars en 1998 (et plus de 7 milliards en 2002 par extrapolation).

Que ce soit en termes de produit, de région, de structure de production, de qualité ou de prix, il existe des différences entre marché intérieur et exportations, mais aussi des recouvrements.

Certaines filières sont tournées à la fois vers les deux débouchés (riz, produits de la mer), d'autres sont essentiellement à vocation exportatrice (café, caoutchouc), d'autres encore marginalement exportées (fruits et légumes, viande). Alors que pour les produits de la mer, la nature des entreprises et les exigences de qualité diffèrent selon le débouché, elles sont voisines pour le riz et le porc.

Enfin, le marché intérieur peut être amené à peser sur la balance commerciale si les importations – inférieures à 10 % de la consommation alimentaire en 2001 – augmentent avec l'application des accords commerciaux (AFTA). Notons aussi que les importations d'engrais pèsent plus en valeur que les importations de produits agricoles.

### Un marché alimentaire en forte croissance

De 1993 à 1998, le marché alimentaire intérieur a augmenté de 46 % en valeur. Entre 1991 et 2000, la croissance annuelle a été particulièrement forte pour la viande (7 %), les légumes (6 %), ainsi que pour les produits alimentaires importés comme le blé (8 %) ou les huiles (6 %).

La croissance du marché vietnamien est liée à trois facteurs principaux : la croissance démographique, l'urbanisation, l'augmentation des revenus, ces deux derniers facteurs étant liés.

Avec une population de 76,3 millions d'après le recensement de 1999, et de près de 80 millions en 2002, le Vietnam est le pays le plus densément peuplé de la région, excepté Singapour. La croissance démographique annuelle est estimée à 1,7 %. Le taux d'urbanisation – 25 % en 2002 – reste relativement faible par rapport à la moyenne de l'Asie du Sud-Est (36 %), mais il est amené à augmenter. En effet, les villes devraient voir leur population croître de 3,8 % par an pendant la période 1998-2020, alors que le taux en milieu rural ne devrait atteindre que 0,1 % (Cour, 2001).

Bien qu'elles ne concentraient que 23 % de la population en 1998 (et le quart en 2002), les villes

représentent 40 % de la valeur du marché alimentaire (1998), du fait des différences de revenus entre milieu rural et urbain – les villes produisent 70 % du PIB – et d'une autoconsommation moindre en ville (5 %) que dans les campagnes (35 %).

La consommation alimentaire est liée à l'augmentation des revenus et à la croissance économique, qui garde un rythme soutenu depuis les années 90 : 7 % par an ces dernières années, bien supérieur au taux des pays voisins (4 % pour la Thaïlande par exemple).

### Une demande pour des produits diversifiés et de qualité

L'alimentation se diversifie au profit de la viande, des fruits et légumes et de la restauration de rue. La demande croît pour des produits de qualité spécifiée, comme le riz parfumé ou le porc maigre.

Toutefois, les consommateurs urbains sont de plus en plus inquiets de la qualité sanitaire des produits alimentaires, en premier lieu les légumes et le porc. Et les quelques signes de qualité émis pour les rassurer, par exemple sur les légumes propres, sont peu crédibles en raison de l'absence de contrôles fiables.

### Une réponse de la production locale satisfaisante en quantité...

La production vivrière locale a démontré sa capacité à répondre à la croissance de la demande locale en quantité. Les réformes politiques engagées dans le cadre de la politique du Renouveau (*Doi moi*) y ont largement contribué (allocation des terres aux paysans, retrait de l'Etat de la commercialisation). Au cours des dix dernières années, la production de porc a augmenté de 5,8 % par an, celle de maïs de 10,9 %, celle de légumes de 7 % par an.

Quant à la production de riz, elle a crû en moyenne de 5,6 % par an, grâce à l'augmentation de l'intensité culturale et des rendements pour 80 % et à l'augmentation des surfaces pour

20 %. Cette tendance devrait se poursuivre, car il existe encore un potentiel d'amélioration de ces deux paramètres dans de nombreuses régions. Cependant, la riziculture étant faiblement rémunératrice, les producteurs combinent son intensification à la diversification de leurs activités, même si le processus de diversification reste lent – le riz occupe encore plus de 60 % des surfaces cultivées (il en occupait 70 % en 1991).

### ... mais insuffisante en régularité et en qualité

Ce bilan quantitatif masque des problèmes d'ajustement entre l'offre et la demande. La production nationale ne parvient pas à approvisionner le marché avec régularité tout au long de l'année. Ainsi, la pénurie de légumes tempérés et de maïs pendant cinq mois de l'année oblige à de coûteuses importations de Chine. De plus, la production répond mal à la demande en qualité.

### Des revenus faibles et inégalement répartis

En termes de création de richesses, le bilan de la croissance agricole est également mitigé. Si l'agriculture occupe encore plus de 60 % des travailleurs de plus de 15 ans (ce pourcentage tend à baisser), elle ne contribue au PIB qu'à hauteur de 23 % (2001), moins que l'industrie (38 %) et les services (39 %). Elle joue cependant un rôle majeur dans les zones rurales (70 % du PIB rural).

Enfin, la croissance agricole se traduit par des écarts croissants de revenu, qui s'expliquent en grande partie par un accès différencié aux facteurs de production et aux services de commerce, de vulgarisation et de transport. Le rapport entre la taille des exploitations les plus petites et les plus grandes est de 2 dans le Centre, et de 10 dans le Sud. En moyenne, les exploitations sont caractérisées par leur petite taille (9 000 m<sup>2</sup>, soit moins d'un hectare, par foyer).

## Une faible interaction de l'agriculture avec les autres secteurs

A l'heure actuelle, c'est dans le secteur agricole et agroalimentaire que la population rurale trouve des emplois. En effet, depuis 1990, les secteurs non agricoles ne contribuent aux revenus ruraux que pour 20 %, notamment en raison de l'enclavement, qui nuit à la rentabilité des entreprises rurales, et à l'absence de débouchés. Dans le delta du fleuve Rouge, la main-d'œuvre est sous-employée en milieu rural à hauteur de plus de 20 % du temps de travail, mais elle ne peut se déployer dans le secteur industriel, intensif en capital et peu en travail.

L'agriculture est de moins en moins productive par rapport aux autres secteurs. Le rapport entre la productivité non agricole et agricole s'est accru de 4,4 en 1986 à 7,3 en 1998 (Cour, 2001). Le secteur agroalimentaire est toujours faiblement développé : il ne représentait que 6 % du PIB en 1996, soit beaucoup moins que la production primaire. Or, comme l'attestent de nombreux économistes, le pays ne pourra s'industrialiser, objectif déclaré du gouvernement, que si la productivité agricole augmente, et que l'agro-industrie se développe, comme à Taiwan.

L'augmentation de la productivité agricole devient donc un objectif prioritaire, avec le développement des activités non agricoles en milieu rural pour créer des emplois.

## Des mécanismes de marché à améliorer

Les réformes économiques ont facilité l'accès des producteurs et des consommateurs au marché, en zone rurale comme en zone urbaine, entraînant une diminution de l'autoconsommation. En 2020, on estime qu'un agriculteur devra nourrir un agriculteur plus un non-agriculteur (le rapport de la population non agricole à la population agricole atteignant 0,96, alors qu'il était de 0,39 en 1986 et de 0,47 en 1998).

L'organisation de la commercialisation dépend du type de produit et de la localisation des zones de production par rapport au marché destinataire. Les produits périssables comme les légumes-feuilles proviennent principalement des zones périurbaines (à moins de 50 km du centre) ; les détaillants des marchés ou boutiques sont ravitaillés directement par des producteurs ou par

des collecteurs (souvent aussi producteurs) apportant de faibles quantités – quelques centaines de kilos par jour –, en deux-roues. Pour les autres produits (oignons, fruits, viande..), des grossistes achètent aux collecteurs. Qualifié d'inorganisé par de nombreux auteurs, le commerce des produits alimentaires parvient pourtant à approvisionner les villes à des prix très bas (15 % de marge commerciale pour le riz, 20 % pour le porc, 45-50 % pour les légumes), en raison du faible prix de la main-d'œuvre, peu qualifiée et disponible, à des chaînes de vente courtes, à un commerce concurrentiel et au caractère peu élaboré des produits.

L'organisation des filières en réseau répond au caractère dispersé de la production et aux contraintes du transport (accès difficile aux véhicules à moteur et à la réfrigération). Les mécanismes de marché s'avèrent cependant insuffisants pour assurer un revenu supplémentaire aux agriculteurs qui produisent des aliments de qualité. Il est nécessaire que les producteurs s'associent afin d'informer sur leur démarche qualité, d'organiser le contrôle interne et externe de la qualité en relation avec les pouvoirs publics et de définir des stratégies de prix différenciés selon la qualité, en relation avec les commerçants.

La production agricole doit aussi s'adapter à la concentration des structures de distribution. A Hanoi comme à Ho Chi Minh-ville, les municipalités ont planifié un réseau de marchés de gros et la disparition des marchés informels, ainsi que de la vente ambulante. La grande distribution se développe. S'il n'y a que 3 hypermarchés au Vietnam, situés à Ho Chi Minh-ville (78 en Thaïlande), le nombre total de supermarchés atteint 70 (dans les deux grandes villes), alors qu'il n'en existait pas il y a dix ans. L'impact de cette évolution sur l'emploi et le prix au consommateur doit être mieux quantifié. Le Vietnam suivra-t-il l'exemple des pays européens ou latino-américains ? Dans ces pays, la concentration de la distribution s'est traduite par une augmentation du différentiel de prix entre la production et la consommation, et par une baisse des emplois dans le commerce alimentaire (partiellement compensée par le développement du secteur de la transformation) ; et les coûts indirects de l'alimentation – énergie pour le transport et la transformation – ont également beaucoup augmenté.

## Une agriculture périurbaine menacée

Du fait de leur proximité des marchés urbains, les zones périurbaines jouent un rôle très important dans l'approvisionnement pour de nombreux produits périssables (légumes, viande, œufs, lait). Elles remplissent aussi d'autres fonctions non économiques : insertion sociale de populations peu diplômées, sans emploi en ville (30 % de la population de la province de Hanoi est employée dans l'agriculture) ; verdissement de la ville ; protection contre les inondations.

Cependant, la production périurbaine est fortement menacée par l'extension du bâti (diminution prévue des zones agricoles de 25 % dans les dix ans qui viennent dans la province de Hanoi). Par ailleurs, pour se maintenir près des villes, l'agriculture devra prouver qu'elle ne pollue pas et que ses produits sont sains. Une gageure quand on connaît la surconsommation en intrants chimiques et l'utilisation d'eaux polluées (actuellement combattues par des programmes nationaux et internationaux).

## Peser sur les leviers de changement

Ce bilan met en évidence les variables-clé qui vont déterminer les évolutions futures des marchés intérieurs : la croissance démographique ; les déséquilibres démographiques entre régions (deltas/montagnes, villes/campagnes) ; le niveau de vie des ménages ; les crises sanitaires ; la concurrence du marché international ; l'accès au foncier ; la capacité d'organisation de la profession et des consommateurs ; l'implication de l'Etat pour appuyer le secteur privé (contrôles de qualité, crédit, transport, formation, planification concertée des marchés). Selon les hypothèses sur ces variables, il sera possible de simuler les tendances futures des marchés intérieurs, ainsi que leur impact sur l'emploi et les revenus dans les différents secteurs. Pourront alors être définies de nouvelles politiques, que la recherche pourra accompagner.

# Introduction

Paule Moustier (CIRAD)

## Objectifs

Depuis le début des politiques de *Doi moi* en 1986, le gouvernement vietnamien souhaite maintenir un taux de croissance économique soutenu, tout en contrôlant le développement des inégalités et de la pauvreté (Socialist Republic of Vietnam, 2000). Pour atteindre cet objectif, le Vietnam doit renforcer la compétitivité des différents secteurs économiques sur les marchés régionaux et internationaux et accélérer l'industrialisation.

Lorsque ces stratégies intègrent le secteur agricole, celui-ci est avant tout considéré en tant qu'exportateur (café, caoutchouc, fruits et légumes, thé, etc.), avec des préoccupations de compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux. Quant aux stratégies de lutte contre la pauvreté, elles sont centrées sur l'appui à des populations ciblées, en zones rurales et urbaines, et des programmes d'amélioration des infrastructures et services (éducation, crédit, etc.). Elles sont conçues comme des « corrections » aux problèmes posés par la croissance économique et rarement articulées avec les politiques de développement des marchés<sup>1</sup>.

Malgré des succès passés indéniables, les politiques tournées vers l'exportation et l'industrialisation connaissent à présent des limites. La filière du café illustre la fragilité des stratégies d'exportation due à l'instabilité des prix internationaux. Entre 1999 et 2003, le cours du café est passé de 1 400 à 340 dollars la tonne, ce qui engendre des pertes de plus de 400 000 dollars par an pour les planteurs de la province de Dac Lac (Thuy Phuong, 2003). La fragilité des exportations résulte également des troubles socio-politiques que peuvent connaître à tout moment les pays

destinataires. Ainsi, jusqu'à la guerre, le premier client du thé à l'exportation était l'Irak (Vietnam Investment Review, 2003).

Alors que l'attention des politiques, des médias et des analystes en sciences sociales est tournée vers l'agriculture pour l'exportation, les marchés intérieurs connaissent des évolutions profondes du fait de trois changements parallèles : l'urbanisation, l'élévation et la différenciation du niveau de vie, des changements culturels en matière de consommation. Ces évolutions offrent de formidables opportunités aux filières agricoles qui seront capables de répondre à la demande locale. L'expérience d'autres pays en développement montre que la prise en compte conjointe des marchés intérieurs et des exportations, en évitant les extrêmes de stratégies autocentrées ou extraverties, s'est avérée efficace<sup>2</sup>. La volatilité des marchés internationaux comme les demandes nouvelles en matière de réduction des risques environnementaux et alimentaires doivent inciter à exploiter au mieux les potentialités locales, que ce soit en termes de production ou de marché.

Si les marchés intérieurs ont été peu pris en compte jusqu'à présent, c'est en partie parce qu'il est difficile de rassembler des données, les filières pour le marché intérieur étant plus diffuses et variées que les filières d'exportation, et parfois qualifiées d'informelles ou de peu structurées. C'est aussi la difficulté d'interpréter des tendances à évolution très rapide, comme celles de la consommation alimentaire. Un des objectifs de ce document est de commencer à combler ces lacunes en tenant compte des spécificités des marchés alimentaires, qui obligent à centrer l'approche sur les dynamiques et les interactions entre acteurs.

<sup>1</sup> Il existe cependant quelques travaux macro-économiques montrant le lien entre le développement du marché à l'exportation et la réduction de la pauvreté (Winters A., 2002).

<sup>2</sup> Sur les dangers des stratégies tournées vers les marchés extérieurs voir : Wilton R., Browett J., Gertzel C., Leaver L., 1988, sur l'Indonésie ; Hollist W.L., Tullis F.L., 1987, sur le Brésil ; Conroy M.E., Murray D.L., 1996, sur l'Amérique centrale ; Tin-Yin Liu, 1999, sur les interactions bénéfiques entre marché intérieur et marché d'exportation à Taiwan.



Le principal objectif est d'évaluer les opportunités et les contraintes que présentent les marchés intérieurs de produits alimentaires pour remplir les objectifs de création de richesse et d'amélioration de la santé dans les différentes régions et secteurs du pays :

- Quel est le poids économique des marchés intérieurs alimentaires ? Quelle place occupent-ils par rapport aux marchés d'exportation ?
- Quelle est la demande des marchés intérieurs alimentaires en termes de quantité, de qualité, de diversité des produits ? La production agricole, les filières de mise en marché et de transformation sont-elles à même de répondre aux évolutions de la demande alimentaire, en quantité, qualité, coût, création de revenus stables ?
- Comment les politiques peuvent-elles influencer les évolutions en cours pour atteindre différents objectifs économiques et sociaux ? Quelle est la place de la recherche et du développement pour orienter l'action des politiques et des opérateurs privés ?

## Plan du document

Le premier chapitre présente les produits – et leur poids –, les régions et les types d'entreprise concernés par les marchés intérieurs et les exportations.

Une deuxième partie est consacrée à la démographie : croissance de la population, urbanisation, répartition de la population entre régions, impact des politiques. En effet, ces tendances ont des répercussions directes sur la demande alimentaire, sur la division du travail entre producteurs et non-producteurs, et donc sur les possibilités de revenus pour le secteur agricole. Les caractéristiques socio-économiques de la population vietnamienne sont présentées.

Quelles sont les conséquences de ces évolutions démographiques et économiques sur la consommation alimentaire et donc sur les débouchés des productions agricoles ? La

troisième partie présente l'évolution de la demande en quantité et en valeur, les variations de tendances selon le type de produit et le profil socio-économique des ménages, ainsi que la part des produits locaux et importés dans la consommation. Les évolutions qualitatives de la demande urbaine sont ensuite analysées, en particulier les exigences en matière de qualité sanitaire.

Comment la production (quatrième partie) et les filières (cinquième partie) peuvent-elles répondre à ces évolutions ? Les réformes politiques sont présentées en préalable car elles ont permis la croissance de la production vivrière. Les quantités sont précisées par produit et par région. Les caractéristiques structurelles de l'agriculture vietnamienne, déterminantes pour l'évolution future de l'offre alimentaire, sont analysées, en particulier, l'accès au foncier, à la main-d'œuvre, aux services. Les évolutions de la production en termes de qualité sont brossées. Enfin, la traduction de ces évolutions en termes de revenus pour les agriculteurs et les effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie sont exposés.

Les filières de produits alimentaires – l'ensemble des acteurs économiques du producteur au consommateur – font l'objet de la cinquième partie. Sont-elles à même de transmettre et d'ajuster les évolutions de l'offre et de la demande ? Leur organisation et leur efficacité en termes de quantité, de qualité, de prix, sont illustrées par l'exemple des filières des légumes, du porc et du riz. Deux évolutions capitales sont ensuite présentées : la planification des marchés de gros et de détail, et l'essor de la grande distribution.

La sixième partie est consacrée à l'évolution de l'alimentation de proximité, à partir du cas de l'agriculture périurbaine, et ses conséquences sur les différents rôles de cette agriculture multifonctionnelle.

Enfin, les variables-clé d'évolution sont présentées, ainsi que le rôle que la recherche peut jouer pour accompagner les politiques.

**Encadré 1. Sources utilisées et fiabilité des données**

Les données n'existant pas pour toutes les années de la période de référence de cette étude (1991-2000), il a parfois été nécessaire d'extrapoler. Les sources utilisées ont été les suivantes :

- pour la démographie, les recensements de 1979, 1989 et 1999 ;
- pour la consommation, l'enquête sur le niveau de vie des ménages du GSO (1993 et 1998) ; l'enquête du NIN (2000) ; les bilans alimentaires de la FAO (1987 à 2000) ;
- pour la production et les prix, les données du GSO pour les différentes années ;
- pour la production, les importations et les exportations en valeur, les données de la FAO, qui s'arrêtent en 1999 ;
- pour la production, les importations et les exportations en quantité, les données du ministère de l'agriculture et du développement rural, Food Balance Sheets, 2001 – ces données sont différentes de celles publiées sur l'internet de la FAO (FAOSTAT), car elles intègrent des sources variées de données, officielles et non officielles.
- sur la consommation, les travaux de recherche menés par le CIRAD et l'IOS, en 2002 ;
- sur les filières des légumes, le programme du CIRAD-RIFAV-VASI ;
- sur les filières du porc et du riz, les travaux du VASI en collaboration avec le CIRAD (1997–2002) ; sur l'offre et la demande de ces trois produits, les travaux conduits par l'IFPRI en 1999-2000.

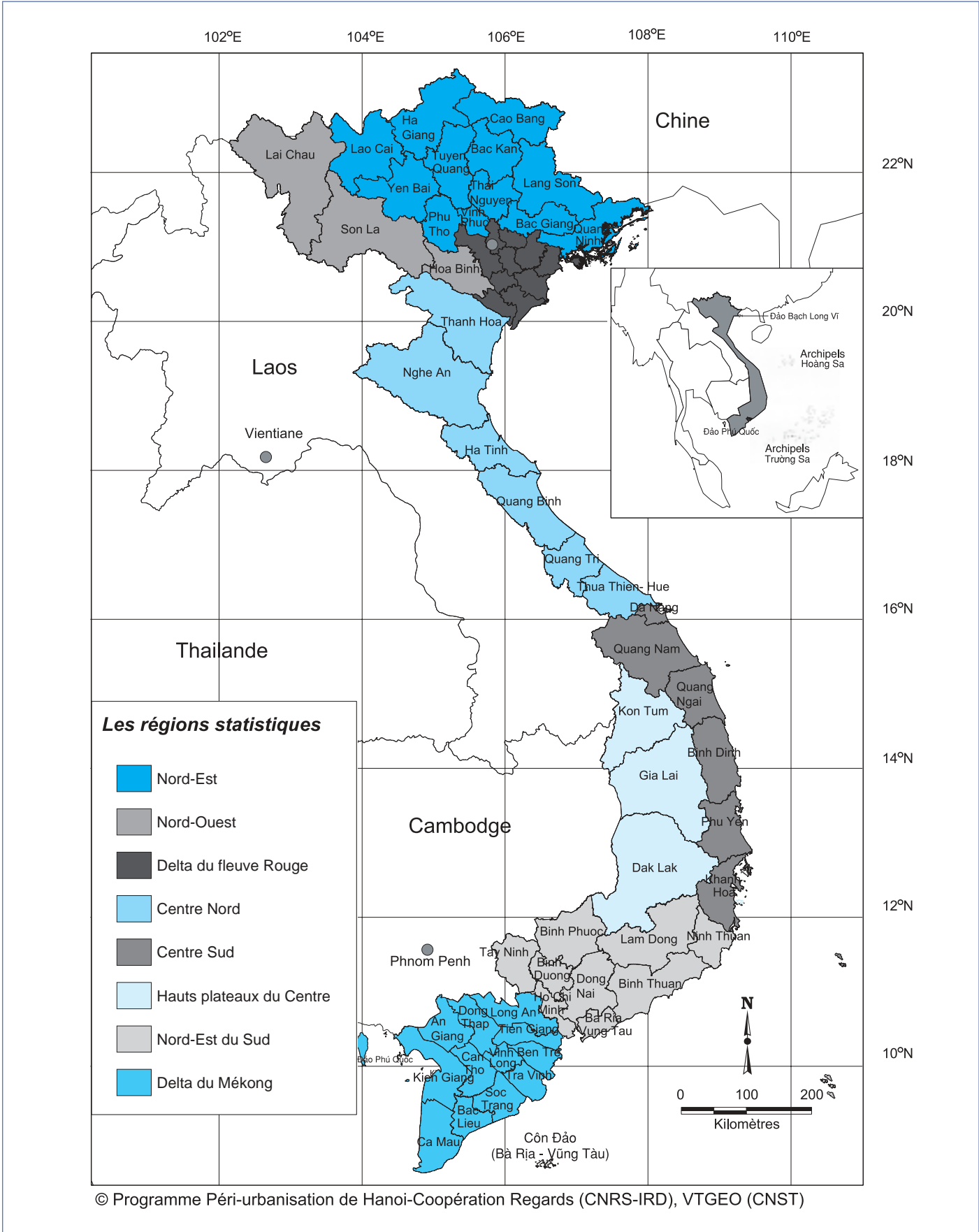
Le document se limite à un état des lieux sur les tendances passées et le présent. Il pourra servir de base à un atelier de prospective qui testera différentes tendances d'évolution sur la base d'une série d'hypothèses concernant les paramètres-clé influençant la consommation, les filières et la production.

Les données statistiques doivent être utilisées avec précaution. En effet, les échanges commerciaux, notamment avec la Chine sont sous-estimés. La mise en parallèle de données d'origine différente met en évidence des disparités fortes, par exemple entre le GSO, le NIN et la FAO sur la consommation ; ou entre le GSO et nos propres relevés sur le prix des légumes. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de croiser différentes sources de données, de préciser la méthode de collecte, et nous avons noué des relations de confiance avec les agents des institutions de statistique et les opérateurs des filières. Certaines données ne sont pas disponibles, par exemple, sur les entreprises de transformation alimentaire, sans qu'il soit toujours facile de savoir si les données n'ont pas été collectées ou si elles existent – par exemple au ministère de l'industrie – mais ne sont pas encore repérées. Nous indiquerons les données non disponibles pour lesquelles il serait nécessaire de mettre sur pied des systèmes d'observation pertinents.

**Taux de change**

1 dollar américain = 15 000 dong (2000)  
11 500 dong (1992)

Carte administrative du Vietnam



# Marché intérieur et marché extérieur

Paule Moustier (CIRAD)

Que représentent les débouchés à l'exportation et la demande locale en termes de produit, de poids économique, d'exigences de qualité et de prix ? Les produits peuvent être classés selon qu'ils ont un double débouché (riz, produits de la mer...), qu'ils sont uniquement destinés à l'exportation (café, thé, caoutchouc..), ou qu'ils sont peu exportés (fruits et légumes, viande...). Le type d'entreprise et leur localisation varient également selon le débouché.

La comparaison des débouchés, en valeur et en tonnage, relativise l'importance des exportations au regard du marché intérieur : les exportations agricoles représentent environ 10 % de la production totale en tonnage et deux fois moins que le marché intérieur en valeur.

Pendant les années 90, les exportations agricoles ont fortement augmenté, mais depuis 1997, la croissance s'est ralentie et une baisse est apparue. La part du riz diminue, tandis que celle des produits de la mer augmente (les deux produits représentant chacun environ 30 % des exportations). Les marchés internationaux étant très instables – comme l'illustre l'évolution des exportations de riz et de porc – les filières s'en trouvent fragilisées.

Dans le même temps, les importations connaissent un accroissement, qui pourrait se poursuivre du fait de l'ouverture commerciale dans le cadre de l'ASEAN. Les possibilités de débouchés intérieurs et à l'exportation sont enfin comparées en termes d'exigence de qualité et de prix pour le riz et le porc. Les marchés intérieurs peuvent constituer un test avant l'exportation, même si les exigences de qualité ne sont pas toujours similaires.

Quels sont les produits alimentaires destinés à l'exportation ? Au marché intérieur ? En quelle quantité et pour quelle valeur ? Quelles sont les interrelations entre ces deux marchés ? Quelle proportion représentent les importations, les exportations et la production locale ? Tel est l'objet de cette première partie.

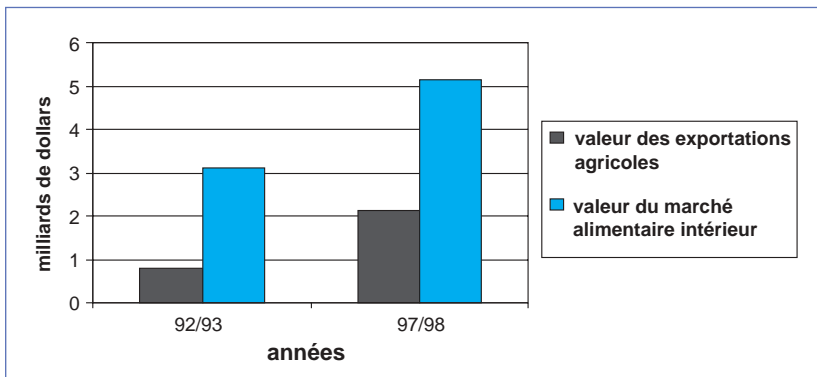
## 1. Le poids du marché intérieur

Que ce soit en quantité ou en valeur, le marché intérieur est beaucoup plus important que les exportations. En tonnage, les exportations ne représentent que 10 % de la production alimen-

taire totale – la production alimentaire comptant pour plus de 80 % de la production agricole (voir tableau 2, p. 20). Selon les calculs de Nicolas Bricas et Muriel Figuié, la valeur des exportations agricoles est moitié moindre que celle du marché intérieur alimentaire (figure 1).

De plus, la comparaison de la filière du porc, tournée vers le marché intérieur, et de celle du café, à vocation d'exportation, montre que la première dégage une valeur ajoutée supérieure au double de la seconde (tableau 1). Quant à la filière du riz, la consommation finale intérieure représente le double des exportations (Nielsen, 1996, à partir des données de la SAM, 1996).

Figure 1. Marché intérieur alimentaire, non comprise la consommation hors du domicile, et exportations agricoles



Source : estimation de Nicolas Bricas et de Muriel Figuié, d'après les données du GSO (VLSS) et de la FAO (FAOSTAT, catégorie « Agriculture products, total export value »), en prix courants.

Tableau 1. Valeur ajoutée de différentes filières (milliards de dong)

	Riz	Porc	Café	Produits de la mer frais	Produits de la mer transformés	Fruits, légumes, noix, thé, jute
Consommation finale locale	36 567	11 612	529	8 438	1 079	17 014
Consommations intermédiaires	5 315	679	483	7 999	2 608	10 580
Exportations	12 693	1 028	5 848	3 656	9 518	119 620
Valeur ajoutée	32 692	7 023	3 077	12 014	3 150	9 856

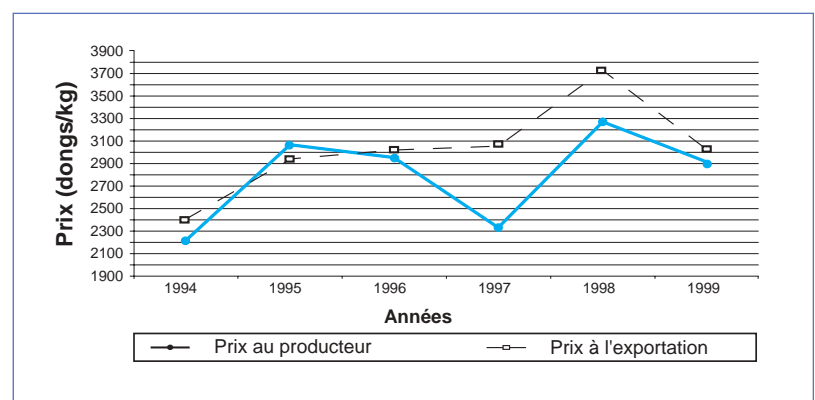
Source : Nielsen, 1996

### Encadré 2. Les exportations sont-elles plus rémunératrices pour les agriculteurs ?

Bien qu'ils soient peu nombreux, les éléments disponibles suggèrent que les marchés extérieurs ne sont pas toujours plus rémunérateurs que les marchés intérieurs. Ainsi, dans le delta du fleuve Rouge, le prix du riz ordinaire reçu par les producteurs sur le marché local est, certaines années, à peine inférieur au prix du marché international (voir figure). En revanche, le riz parfumé, dont le prix est de 50 % supérieur à celui du riz ordinaire, offre de meilleures possibilités pour améliorer les revenus (voir cinquième partie).

Dans le cas de la filière porc, le prix au producteur vietnamien est très inférieur à celui d'autres pays comme l'Australie, Taiwan ou le Japon. Mais le prix de la viande maigre est 1,3 à 1,6 fois supérieur au prix de Chicago (Tran Con Thang, 2003). Au Vietnam, le coût de l'alimentation animale est deux fois plus élevé qu'aux Etats-Unis, ce qui limite la marge de manœuvre pour améliorer la qualité dans la filière. Autre exemple, en 2001, le prix du maïs était de 115 dollars la tonne, alors qu'il était de 84 dollars la tonne sur le marché mondial (Dao Duc Huan, Vu Trong Binh, Dao The Anh, Jean-François Lecoq, 2003).

Figure A. Evolution du prix du riz au producteur sur le marché local et du prix du riz sur le marché mondial, 1994-1999 (dong/kg)



Source : CIRAD/VASI-Ecopol.

## 2. Spécificités et convergences des débouchés

### 2.1. En termes de filières

Selon le type de débouché, il est possible de distinguer trois types de filières ou produits (voir tableau 2 et figure 2) :

- les filières tournées à la fois vers les exportations et le marché intérieur (produits à double débouché) - riz, produits de la mer, arachide,

manioc - ; la part exportée représente de 10 à 40 % de la production en tonnage ;

- les filières majoritairement tournées vers l'exportation (produits d'exportation) – café, caoutchouc, thé, noix, épices – ; la part exportée représente plus de 60 % de la production ;
- les filières principalement tournées vers le marché intérieur – fruits et légumes, viande, produits laitiers, maïs – ; la part exportée représente moins de 6 % de la production.

Tableau 2. Débouchés intérieurs et à l'exportation par type de produit alimentaire, en 2001 (tonnes)

	Production	Exportations	Utilisation locale (hors imports)	Exportations/ production (%)
<b>Produits à double débouché</b>				
Riz paddy	20 620 715	3 729 458	16 891 257	18,09
Produits de la mer	1 761 700	235 845	1 525 855	13,39
Arachide	2 625 500	78 163	184 337	29,78
Manioc	2 806 400	1 218 182	1 588 218	43,41
<b>Produits d'exportation</b>				
Café, thé	1 218 800	999 415	219 385	82,00
Noix	70 200	43 672	26 528	62,21
Epices (dont poivre)	47 308	40 182	7 126	84,00
<b>Produits peu exportés</b>				
Fruits	4 286 400	133 884	4 152 516	3,12
Légumes	6 997 100	1 500	6 995 600	0,02
Porc	1 415 500	73 000	1 342 500	5,16
Viandes (hors porc)	502 375	0	502 375	0,00
Oléagineux (hors arachide et huile de palme)	1 299 647	0	1 299 647	0,00
Sucre et miel	1 396 132	78 669	1 317 463	5,63
Oeufs	200 500	0	200 500	0,00
Légumineuses	70 200	290	69 910	0,41
Maïs	2 122 800	0	2 122 800	0,00
Pommes de terre et patates douces	1 970 950	0	1 970 950	0,00
Graisses animales	78 362	0	78 362	0,00
Produits laitiers	408 946	0	408 946	0,00
<b>Total</b>	<b>61 833 735</b>	<b>6 594 160</b>	<b>5 5239 575</b>	<b>10,66</b>

Sources : Food Balance Sheets 1997-2001 (Ministry of Agriculture and Rural Development, 2002).

Les données sur les exportations de fruits ont été complétées par l'estimation des exportations de fruits vers la Chine par le RIFAV en 2001 à partir des données des postes de douane. Les données ne comprennent pas l'huile de palme, entièrement importée (171 000 tonnes) et dont une partie (44 500 tonnes) est réexportée, ni le sucre, dont il est difficile de connaître la part prise par les exportations dans la production locale vu que le sucre est à la fois produit localement, importé et exporté. Les données sur les produits de la mer semblent ne pas contenir les produits transformés (pour lesquels les données ne sont pas disponibles en 2001), ce qui rajouterait 40 % au total des exportations (392 483 tonnes au total en 2000, au lieu de 250 548 tonnes pour les produits non transformés).

Les données sur les exportations de fruits et légumes ne portent que sur les exportations en frais. En 2001, les quantités de fruits transformés se sont élevées à 190 000 tonnes, et celles de légumes à 129 700 tonnes. En considérant que 80 % des produits transformés sont exportés, le taux d'exportation des fruits est de 5 % et celui des légumes de 2 %.

## 2.2. En termes de région

La plupart des productions destinées à l'exportation sont localisées dans le sud du pays (caoutchouc, café, thé, riz, poisson), tandis que les productions pour le marché intérieur sont cultivées dans toutes les régions. Dans le delta du fleuve Rouge, les filières horticoles et porcines sont à la fois tournées vers le marché intérieur et les exportations.

## 2.3. En termes de type d'entreprise

Les entreprises tournées vers l'exportation sont généralement plus spécialisées et de plus grande taille. La différence est marquée pour la filière poisson : ce sont des entreprises privées de grande taille qui dominent sur le marché de l'exportation, tandis que, pour le marché local, les entreprises de production et de commercialisation sont nombreuses et atomisées. La différence est beaucoup moins marquée dans le cas des filières fruits, légumes et fleurs : ce sont souvent les mêmes producteurs qui vendent sur les marchés intérieurs et régionaux (Chine, Japon, Russie), avec des réseaux de collecteurs différents.

## 2.4. En termes de demande de qualité

De meilleures synergies entre marchés à l'exportation et marchés intérieurs peuvent-elles contribuer à améliorer la qualité des produits ? Pour certains, les exportations poussent à améliorer la qualité des produits pour les marchés intérieurs ; et les marchés intérieurs peuvent constituer un bon test avant d'exporter.

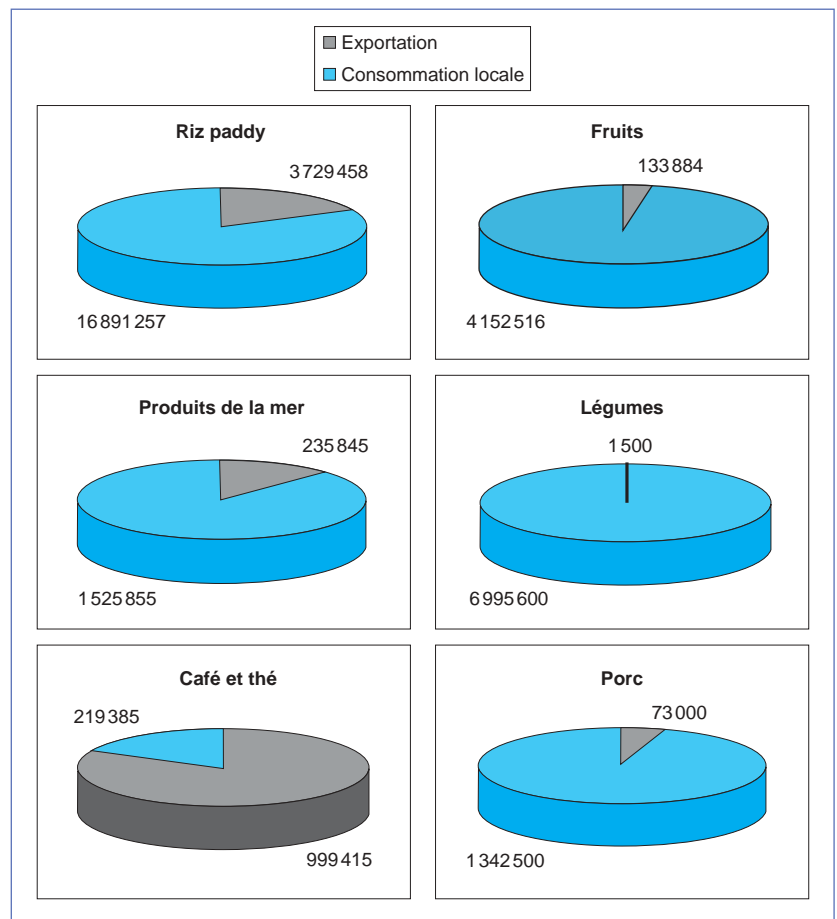
Ces constats doivent être nuancés. Les exigences de qualité entre marché d'exportation et marché intérieur ne sont pas toujours identiques ; par exemple, les consommateurs vietnamiens aiment les fruits à noyau cueillis verts, qui ne sont pas exportables sous cette forme. Autre exemple, alors que les préoccupations en matière de qualité sanitaire à l'exportation pour le poisson portent sur les résidus d'antibiotiques, les consommateurs locaux expriment une demande forte pour des poissons exempts de conservateurs de type formol. En revanche, pour la filière porc, la demande à l'exportation, comme dans les villes vietnamiennes, s'oriente vers le porc maigre. Or, le taux moyen de viande maigre des porcs vietnamiens est de 34 %, alors qu'elle est

de 55 % en moyenne dans le monde (Tran Cong Thang, 2003).

Quel que soit le débouché, gagner des parts de marché et augmenter les revenus supposent donc de répondre aux exigences de qualité. Il est également nécessaire que les fournisseurs puissent assurer un approvisionnement régulier et honorer les contrats.

Les efforts consentis sur un marché peuvent être valorisés sur l'autre débouché. Ainsi, les marchés intérieurs peuvent servir de test avant de commencer à exporter, en particulier, vers les débouchés les plus exigeants en matière de régularité et de qualité (supermarchés, restaurants). Par ailleurs, les expériences de normalisation et d'organisation du contrôle de qualité mises en place pour les filières d'exportation peuvent inspirer des démarches similaires sur les marchés intérieurs.

Figure 2. Part des débouchés intérieurs et à l'exportation pour les principaux produits alimentaires en 2001 (tonnes)



Source : voir tableau 2.

Figure 3. Composition des exportations agricoles (en valeur), non compris les produits de la mer, en 2001

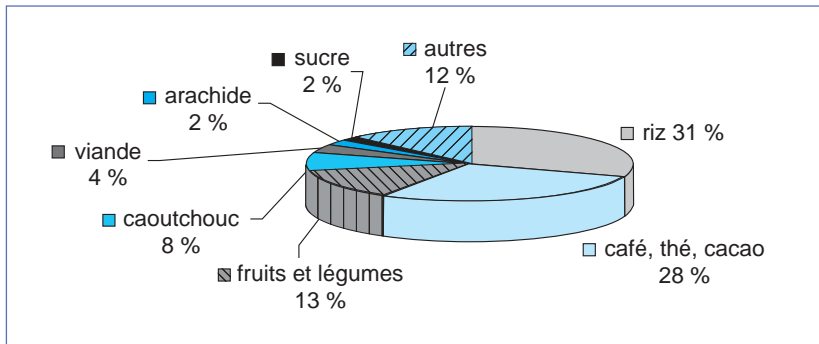


Figure 4. Composition des exportations agricoles (en valeur), y compris les produits de la mer, en 1999

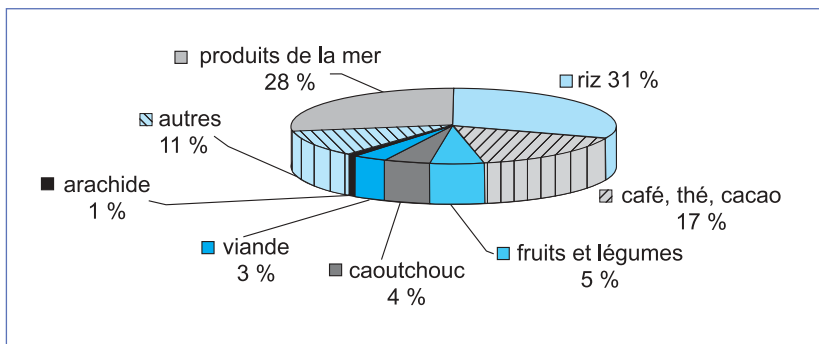


Figure 5. Evolution des exportations agricoles, non compris les produits de la mer, 1991-2001 (milliards de dollars)

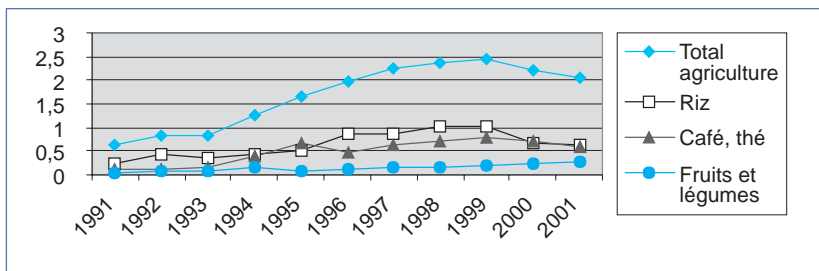
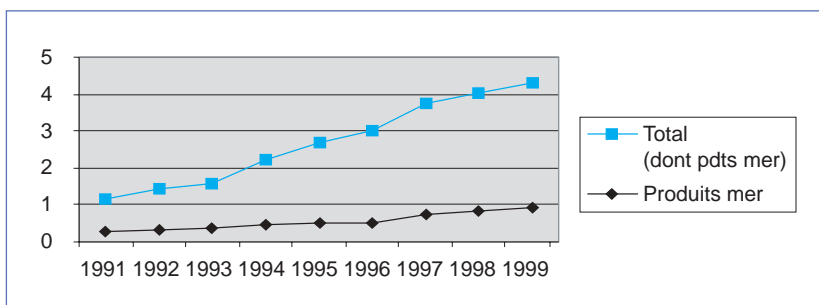


Figure 6. Evolution des exportations agricoles, y compris les produits de la mer, 1991-1999 (milliards de dollars)



Source : FAOSTAT.

### 3. Dynamisme et fragilité des exportations

#### 3.1. Des exportations dominées par quatre produits

En 2001, les exportations agricoles étaient dominées par le riz (31 % de la valeur totale), le café, le thé et le cacao (28 %), les fruits et légumes (13 %), le caoutchouc (8 %) (voir figure 3).

Les données de 1999 incluant les exportations de produits de la mer montrent que le riz et les produits de la mer occupent une part équivalente, 30 % de la valeur totale (voir figure 4).

#### 3.2. Tendance à la baisse après une croissance rapide

Si, de 1993 à 1997, la valeur des exportations a doublé – de moins de 1 milliard de dollars en 1993 à plus de deux milliards en 1997 –, cette croissance s'est ralentie et la pente s'est inversée à partir de 1999. Depuis 1997, les exportations oscillent entre 2 et 2,5 milliards de dollars (voir figure 5 et paragraphe 3.3.).

Pour les produits de la mer (non compris sur la figure 3), les données de la FAO s'arrêtent en 1999 et montrent une progression rapide des exportations jusqu'à cette date (voir figure 6).

En 2000, les exportations de produits de la mer, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, ont dépassé les exportations de riz, évaluées à 668 millions par le General Statistical Office (GSO, 2001).

D'après l'ICARD (Nguyen Ngoc Que, 2002), le taux moyen de croissance des exportations agricoles de 1990 à 2000 a été de 14,7 % pour atteindre un montant total de 4,2 milliards de dollars en 2000, représentant 29 % de la valeur totale des exportations vietnamiennes – ces chiffres sont respectivement de 5 et 33 % en 2001 (voir tableau 3).

#### 3.3. Des marchés internationaux instables

Les exportations de riz et de porc illustrent le dynamisme, mais aussi la fragilité de ces filières face à la volatilité des exportations.



**Encadré 3. Le secteur alimentaire et le marché international**

A l'heure actuelle, le secteur alimentaire est peu concerné par les barrières commerciales, à la différence du secteur industriel.

Le riz fait l'objet de quotas d'exportation que le gouvernement vietnamien octroie chaque année aux entreprises patentées et aux provinces, mais les chiffres d'exportation ont toujours été supérieurs aux quotas. Toutefois, le système de quotas entraîne des contraintes : les entreprises désignées par le gouvernement vietnamien n'ont pas

toujours la capacité d'exportation adéquate et les périodes d'exportation autorisées sont contraignantes. La suppression de ce système facilite les exportations de riz (Institute of Economics, 2001).

Quant aux restrictions à l'importation, elles visent soit à protéger les secteurs en développement, soit à équilibrer la balance commerciale. Elles portent essentiellement sur le sucre et l'huile végétale.

**Tableau 3. Valeur totale des exportations vietnamiennes, 1990-2000 (en millions de dollars)**

Année	1990	1995	2000	2001	1991-1995	1996-2000
Valeur totale des exportations du pays	2 404	5 449	14 483	15 027	19 560	51 649
Valeur des exportations agricoles (au sens large, avec forêt et pêche)	1 149	2 521	4 198	5 027	9 427	17 712
Pourcentage des exportations agricoles (au sens large)	47,8	46,2	29,0	33,4	48,2	34,2

Source : Ministère du plan et de l'investissement, cité dans Nguyen Ngoc Que, 2002.

**Le cas du riz**

*Nguyen Ngoc Que (ICARD)*

Grâce à une croissance stable et rapide de la production de riz, le Vietnam peut non seulement satisfaire ses besoins intérieurs, mais encore exporter. En 2001, il était le deuxième pays exportateur de riz du monde, après la Thaïlande. Pendant la période 1989-2000, le Vietnam a exporté plus de 30 millions de tonnes de riz, vers plus de 30 pays, principalement asiatiques, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 7 milliards de dollars. Cela représente une croissance moyenne de 13 % par an.

Premier marché importateur du riz vietnamien, l'Asie compte pour plus de la moitié des exportations vietnamiennes. Les principaux clients sont l'Indonésie, Singapour, la Malaisie et Hongkong. Quelques pays du Proche-Orient comme l'Iran et l'Irak sont également des clients importants du Vietnam : en 2000, ces marchés ont importé environ 30 % du volume total des exportations vietnamiennes.

Le riz représente plus de 12 % de la valeur totale des exportations du pays sur la période 1996-2000. En 1999, la quantité de riz exportée a atteint son plus haut niveau : 4,5 millions de tonnes, pour un chiffre d'affaires dépassant le

milliard de dollars. Cependant, en 2000, suite à la baisse du prix de riz sur le marché mondial, les exportations vietnamiennes sont tombées à 3,5 millions de tonnes pour un chiffre d'affaires de 668 millions de dollars. Cette baisse nuit aux producteurs, aux exportateurs et aux intérêts nationaux.

Les crues survenues dans le delta du Mékong à la fin de 2001 ont gravement touché la production rizicole. Les exportateurs vietnamiens ont mis tous leurs efforts pour remplir les contrats engagés – certains ont même dû acheter du riz à des entreprises thaïlandaises concurrentes – et n'ont pas osé signer de nouveaux contrats.

Le Vietnam fait partie des pays dont les coûts de production sont les plus bas du monde, selon des estimations de l'Institut international de recherches sur les politiques vivrières (IFPRI), pour la période 1995-2000. Cela lui confère un grand avantage pour s'intégrer au marché mondial. Cependant, l'indice de compétitivité en prix du riz vietnamien a baissé de plus de la moitié depuis 1995, malgré une hausse en 1998. Cette diminution peut s'expliquer par plusieurs raisons : la baisse du prix du riz dans le monde (augmentation de la concurrence, baisse de la demande) ; la politique des changes choisie par le gouvernement ; les exigences croissantes des

pays importateurs en termes de qualité (taux de grains non cassés, goût...).

La concurrence exercée par la Thaïlande est de plus en plus forte. Grâce à une dévaluation conséquente du bath, le prix de vente du riz thaïlandais en dollars a diminué. Avant 1998, le prix de vente en gros à la tonne du riz thaïlandais dépassait de 40 à 50 dollars celui du riz vietnamien. En 1998, la situation s'est inversée : le prix de vente en gros du riz thaïlandais est inférieur de 50 dollars à celui du riz vietnamien. Pourtant, la main-d'œuvre est très bon marché au Vietnam, environ 1,5 dollar par jour (le coût est même plus bas dans les milieux ruraux), ce qui représente 113 dollars par hectare de rizière, soit 24 % du coût de production. Ce coût est double en Thaïlande (222 dollars) et compte jusqu'à 62 % du coût de production.

### *Le cas du porc*

*Tran Cong Thang (ICARD)*

Longtemps, l'Union soviétique a été le principal marché d'exportation pour la viande porcine du Vietnam. Les accords et conventions d'échange sur lesquels se fondaient ces exportations ont occulté la question de la compétitivité du porc vietnamien. Suite à l'effondrement de l'Union soviétique et l'embargo de la Russie sur les importations de porcs vietnamiens, les exportations de viande porcine ont fortement diminué au Vietnam. En 1996, elles ne représentaient plus que de 4,6 milliers de tonnes, essentiellement des porcelets et des porcs d'un poids moyen pour l'exportation vers Hongkong. En 1997, les exportations doublent par rapport à l'année précédente, suite à la levée de l'embargo russe et aux problèmes sanitaires de la filière avicole à Hongkong, qui a provoqué une augmentation de la consommation de viande porcine.

Depuis 1998, le marché des porcs vietnamiens est en crise, en raison d'un manque de compétitivité de la filière à l'exportation. Les produits porcins de l'Union européenne, de la Chine, des Etats-Unis ont pénétré le marché russe provoquant une baisse du prix des porcs exportés de 1 700 dollars la tonne à 900-1 000 dollars la tonne.

Après la réintégration de Hongkong à la Chine, le prix d'achat par la Chine des porcs vietnamiens a fortement chuté de 3 000 à 1 200 dollars la

tonne. En effet, les ventes de porc de la Chine continentale vers Hongkong ont fortement augmenté. La Chine exerce une politique de taxation élevée sur les importations de porc pour préserver ses parts de marché.

Or, le prix de la viande vietnamienne reste trop élevé. Le prix des porcs vifs dans le delta du fleuve Rouge est d'environ 750 dollars la tonne et il atteint 1 000 dollars la tonne dans le delta du Mékong en 2001. En 1998, il a atteint certains mois un niveau minimum de 430 à 470 dollars la tonne dans le delta du fleuve Rouge. Le prix de vente étant inférieur au prix de revient, les producteurs ont freiné leur production.

Quant aux grandes fermes d'élevage industriel pour l'exportation de porc maigre vers Hongkong, leur coût de production reste encore élevé (13 000-14 000 dongs le kilo de poids vif, soit environ 900 dollars par tonne). Le fonds d'investissement pour ce type de ferme est relativement important, les élevages sont industriels et les fermes reçoivent un appui important de la part des transformateurs d'aliments (comme de la part du groupe CP) sur les techniques d'élevage, et les soins vétérinaires. L'essentiel de ces porcs est exporté et peu vendu sur le marché domestique.

Afin de favoriser les exportations, l'Etat a mis en place, en 2001, une politique de soutien aux exportateurs en accordant 900 dongs (0,06 dollar) de prime pour 1 dollar de chiffre d'affaires d'exportation de carcasse et 280 dongs (0,01 dollar) pour 1 dollar de porcelets abattus exportés. Grâce à cette politique et au dynamisme des exportateurs pour trouver de nouveaux marchés, le pays a pu exporter 30 000 tonnes de porc en 2001, essentiellement des carcasses vers les marchés traditionnels comme la Russie (17 à 18 000 tonnes), des porcelets (10 500 tonnes) vers Hongkong, Taiwan et la Malaisie. Néanmoins, vers la fin de 2001, l'augmentation des frais d'exportation de carcasses de porc pour le marché russe a provoqué une perte de 500 dongs au kilo (0,03 dollar).

## 4. La menace des importations

D'après la FAO, la balance vietnamienne des échanges agricoles est largement excédentaire et les importations – du blé, pour moitié (Ministry of Agriculture and Rural Development, 2002) – ne

représentent qu'une faible part de la consommation locale. D'après les estimations de Muriel Figuié et Nicolas Bricas présentées dans la troisième partie, moins de 10 % de la consommation alimentaire en valeur proviendrait d'importations, en 1998 comme en 2001.

Cependant, les importations ont fortement augmenté : ainsi, les importations de blé ont quasiment doublé entre 1997 et 2001. De plus, les importations en provenance de Chine sont largement sous-estimées. Alors que la FAO évalue les importations totales de fruits à 40 810 tonnes en 2001, les importations de Chine par le poste frontière de Tan Thanh (qui représenterait la moitié des flux par voie terrestre) étaient estimées à 61 000 tonnes, dont 70 % de pomme et de poire (voir encadré 4). Les importations de légumes étaient estimées à 1 900 tonnes, alors que le poste frontière avait enregistré 47 000 tonnes de légumes (pomme de terre, échalote, ail, oignon pour 90 %). Par ailleurs, nous avons estimé les importations de légumes tempérés frais en provenance de Chine (tomate, chou,

carotte) à environ 10 000 tonnes entre juin et septembre 2002, principale période d'importation (Hoang Bang An *et al.*, 2003). Au total, les importations de Chine vers le Vietnam sont largement supérieures aux exportations du Vietnam vers la Chine pour les fruits et légumes.

La levée des barrières commerciales dans le cadre de l'AFTA (Asean Free Trade Agreement) signé en 1995, qui se met en place progressivement, pourrait provoquer une augmentation des importations agricoles, en particulier les fruits de Thaïlande, ainsi que les produits transformés alimentaires de Thaïlande, Singapour et Malaisie.

Enfin, les intrants agricoles pèsent beaucoup plus que les produits : en 2001, les importations d'engrais représentaient 509 millions de dollars (Institute of Economics, 2001), soit plus que les importations de produits agricoles estimées par la FAO à 400 millions de dollars. La filière des engrais demanderait une étude socio-économique spécifique afin d'évaluer les possibilités de réduire les importations de ces intrants.

**Encadré 4. Les échanges entre le Vietnam et la Chine : le cas des fruits et légumes  
Hoang Bang An (RIFAV)**

La Chine est le pays d'Asie le plus important pour les échanges de fruits et légumes, à la fois pour les importations et pour les exportations (voir tableau A). Si le montant des importations en valeur de la Chine continentale et de Hongkong est équivalent, la Chine continentale représente 90 % des exportations de l'ensemble du territoire.

**Tableau A. Importations et exportations de fruits et légumes par la Chine, en 2001**

	Importations	Exportations
Quantité (1 000 tonnes)	6 166	6 929
Valeur (1 000 dollars)	2 604	4 421

Source : FAOSTAT.

En 2001, la Chine possède la superficie de cultures maraîchères et d'arbres fruitiers la plus grande du monde, avec 16 millions d'hectares, soit 37 % de la superficie mondiale.

La Chine continentale est un pays dans lequel il est relativement facile d'exporter, les exigences en qualité des marchandises en général, et des légumes et fruits en particulier n'étant pas très élevées. Néanmoins, l'accès n'est pas sans risque, particulièrement en ce qui concerne le paiement et la relation à long terme avec la clientèle.

Pays voisins, le Vietnam et la Chine entretiennent des relations depuis des milliers d'années. De part et d'autre, les clients sont moins exigeants que sur d'autres marchés, en matière de contrôle de qualité notamment. Actuellement, la Chine demeure le premier importateur de légumes et fruits vietnamiens, selon deux formes, contrôlée et informelle. En 1999, la valeur des exportations contrôlées de fruits et légumes du Vietnam vers la Chine était de 35,6 millions de dollars soit 34 % des exportations vietnamiennes de fruits et légumes (source : ministère du commerce vietnamien). En 2001, ce montant est passé à 142,8 millions de dollars (43 %). Les échanges non contrôlés passent par les marchés proches des provinces frontalières, Quang Dong, Quang Tay, Van Nam, et par les ports frontaliers, comme Mong Cai, Tan Thanh, Lao Cai, pour atteindre les marchés du sud de la Chine qui ont de forts besoins en légumes et fruits du Vietnam. Les données présentées sur les échanges terrestres proviennent du poste frontière de Tan Thanh, qui représenterait plus de la moitié des flux transfrontaliers.

**Tableau B. Exportations de légumes et de fruits du Vietnam vers la Chine à la frontière Tan Thanh (2001)**

Produit	Quantité (tonnes)
+ Fruit du dragon, longane, ramboutan, litchi	49 781,01
+ Longane/litchi séché, chair de longane séché	3 903,68
+ Mangue fraîche	5 646,75
+ Banane, courge cireuse, sapotier	5 517,00
+ Jacque, banane séchée, « thé » de courge amère	91,04
+ Soja, haricot frais	130,00
+ Piment	87,59
+ Pancovier	95,00
+ Concombre fermenté	4,20
+ Jacque	44,00
+ Citron	5,00

Source : Rapport du Service de contrôle des végétaux de la région VII, Département de la protection végétale.

Les principales exportations du Vietnam vers la Chine concernent les fruits (tableau B) : fruit du dragon, longane, litchi, banane, ramboutan. De la Chine vers le Vietnam, les échanges portent sur les fruits (pomme, poire, mandarine) et les légumes qui se conservent longtemps (pomme de terre, ail, oignon).

**Tableau C. Importations vietnamiennes de légumes et de fruits de Chine par la frontière Tan Thanh, en 2001 (tonnes)**

Produit	Quantité
+ Pomme et poire	55 614,93
+ Mandarine	14 928,50
+ Taro	2 238,70
+ Pomme de terre	14 342,70
+ Echalote, ail, oignon	27 899,56
+ Pousse de bambou	33,44
+ Légumes et fruits transformés	152,50
+ Légumes et fruits séchés	308,62
+ Concombre	69,65
+ Litchi frais	61,00
+ Pastèque	1 876,80

Source : Rapport du Service de contrôle des végétaux de la région VII, Département de la protection végétale.

Le tableau D montre que le commerce de la Chine vers le Vietnam est plus important en tonnage que le commerce du Vietnam vers la Chine.

**Tableau D. Echanges entre la Chine et le Vietnam par le poste Tan Thanh, en 2001 (tonnes)**

	Fruits	Légumes	Total
Chine vers Vietnam	70 542	46 900	117 442
Vietnam vers Chine	64 987	316	65 303

Source : Rapport du Service de contrôle de la protection des végétaux de la région VII, Département de la protection végétale.

## Conclusion : respecter les différences, améliorer les synergies

La production agricole vietnamienne est largement tournée vers la consommation locale, que ce soit en tonnage ou en valeur. Les exigences de qualité et les prix pouvant différer selon le type de marché, chacun nécessite un traitement spécifique. Cependant, les articulations sont nombreuses : exigences de qualité proches pour certains produits (riz, porc) ; pression à la baisse des coûts de production pour le porc. Ainsi, les marchés intérieurs peuvent permettre des tests intéressants avant l'exportation, surtout vers la

grande distribution, qui est très exigeante. Mais ils ne doivent en aucun cas être considérés comme des « résidus » ou des « sous-marchés » par rapport aux marchés d'exportation. Ils peuvent en effet être plus intéressants en matière de prix et de taille des débouchés.

\*\*\*

La troisième partie nous permettra de mieux cerner la demande des consommateurs vietnamiens en termes de produits, quantité et qualité. Cette demande est fortement influencée par les évolutions démographiques, que nous allons présenter maintenant.

# Les évolutions démographiques et socio-économiques

*Sylvie Fanchette (IRD)*

Le Vietnam est un pays très densément peuplé. Les concentrations sont particulièrement fortes dans les deltas (jusqu'à 1 000 habitants au km<sup>2</sup> dans le delta du fleuve Rouge), en contraste avec les zones de montagnes (où la densité peut descendre jusqu'à 50 habitants au km<sup>2</sup>). Après une période de contrôle autoritaire des naissances, le pays est entré dans une phase de transition démographique avec un taux de croissance de sa population de 1,7 % par an.

Le taux d'urbanisation relativement faible (23,5 %) s'accroît de façon significative (la population urbaine augmente de 3,5 % par an). L'exode rural, d'abord freiné par des mesures autoritaires, est maintenant abordé par diverses politiques : colonisation (souvent encore dirigée) des fronts pionniers vers le sud et les hauts plateaux centraux ; diversification économique, notamment par le développement industriel ; urbanisation du milieu rural, avec le développement de centres urbains secondaires dans les campagnes.

Si les conditions socio-économiques de l'ensemble de la population semblent s'être améliorées – augmentation des revenus, réduction de la malnutrition –, les inégalités se sont cependant creusées.

Deux défis se posent actuellement au gouvernement vietnamien : équilibrer l'occupation géographique du territoire et distribuer équitablement les fruits de la croissance économique.

## 1. Une population inégalement répartie

Avec une population de 76,3 millions d'habitants en 1999 – estimée à 79,7 millions en 2002 –, le Vietnam est le pays de la région le plus peuplé excepté Singapour. La population est très inégalement répartie sur une superficie de 330 900 km<sup>2</sup>. Le delta du fleuve Rouge et celui du Mékong, greniers à riz du pays, concentrent 57 % de la population sur 18 % de la superficie. Ainsi, alors que les densités de population dans les hautes terres sont faibles – de l'ordre de 50 hab./km<sup>2</sup> dans les Hauts plateaux du Centre –, elles atteignent 400 hab./km<sup>2</sup> dans les plaines du sud (delta du fleuve Mékong) et plus de 1 000 hab./km<sup>2</sup> dans celles du nord (delta du fleuve Rouge).

Au nord, ces différences marquées s'expliquent par une occupation humaine ancienne et par le regroupement de la population en localités denses et structurées sur le plan socio-politique. Le système de production et d'encadrement des populations pour réaliser les travaux hydrauliques à grande échelle que nécessitait la mise en valeur des deltas a été emprunté à la Chine. Sur le plan agricole, il est caractérisé par la prédominance des productions végétales sur les productions animales. Trait marquant de l'aménagement de l'espace rural par la civilisation chinoise, l'endiguement, dont l'entretien conditionne le maintien d'un système menacé par les inondations, nécessitait une discipline collective minimale. La monoculture du riz et des techniques agricoles performantes et très utilisatrices de

main-d'œuvre ont permis l'installation de densités rurales élevées (Lacoste Y., 1988).

Le delta du Mékong est beaucoup moins peuplé, du fait de son histoire récente et de sa configuration spécifique. Occupé progressivement par les Kinhs depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le front pionnier a avancé au fur et à mesure de l'arrivée des migrants originaires du nord du pays sur les espaces les moins menacés par les inondations. Ce delta a constitué une réserve foncière pour les plaines surpeuplées du nord et du centre. Les risques moindres d'inondation ont favorisé un habitat plus dispersé et des villages plus aérés et ouverts que ceux des plaines du nord (Langlet-Quach Thanh Tam, 2000, p. 187). Les deltas ont été progressivement occupés par des peuples encadrés par des systèmes politiques de plus en plus structurés, ce qui s'est traduit par une homogénéisation du peuplement. Au Vietnam, les Kinhs forment l'essentiel de la population, celle des plaines, et le fondement même de l'Etat. Cette homogénéisation s'est traduite par un contraste démographique et social marqué entre les plaines et les montagnes qui les entourent (Lacoste Y., 1988). Par exemple, les populations des plaines ont répondu aux politiques volontaristes de limitation des naissances de leur gouvernement, alors que les populations minoritaires des zones de montagne continuaient à maintenir un taux élevé de fertilité (voir encadré 8).

L'opposition entre plaines et hautes terres demeure le trait dominant de l'occupation du territoire vietnamien et ce, malgré les efforts du gouvernement pour redistribuer la population par des migrations et les mouvements migratoires spontanés, des plaines vers la montagne, du nord vers le sud et de l'est vers l'ouest.

## 2. Un pays en transition démographique

Depuis la fin des années 80, le taux annuel de croissance démographique s'est fortement ralenti : il s'élevait à 2,1 % entre les recensements de 1979 et de 1989 ; il atteint 1,7 % entre ceux de 1989 et de 1999.

Cette situation illustre la fin de la transition démographique, commencée au début des années 50, qui se caractérise aujourd'hui par un accroissement naturel lent de la population

résultant d'une fécondité et d'une mortalité faibles (Hoang Xuyen, 2000).

Conséquence d'une natalité passée élevée, la population vietnamienne est jeune, même si elle commence à vieillir (Hoang Xuyen, 2000).

Ainsi, en 2000, 54 % des Vietnamiens ont moins de 25 ans, ce qui a de profondes implications culturelles. En effet, comme le note P. Gubry, en 2000, 62 % de la population n'avaient pas connu la guerre ou n'en ont pas de souvenirs précis (ils avaient moins de 5 ans en 1975) ; et 40 % n'ont pas connu l'économie totalement planifiée ou n'en ont pas de souvenirs précis (ils avaient moins de 5 ans en 1986, date d'adoption de la politique du Renouveau ou *Doi moi*), (Gubry P., 2000).

Les conséquences sont également économiques : la population active croît de 3 % par an. Ce sont ainsi 1,4 million de jeunes qui se présentent sur le marché du travail chaque année. Il s'agit d'une main-d'œuvre instruite (en 2001, 93 % de la population adulte est alphabétisée, alors qu'en 1945, 90 % de la population était illettrée) (CNSSH, 2002).

## 3. Une population en voie d'urbanisation

L'évolution récente de la population vietnamienne est marquée par l'augmentation de la part de la population urbaine. De 1960 à 1989, la population urbaine s'est maintenue à 20 % de la population totale, du fait du contrôle politique étroit des déplacements. De 1989 à 1999, la croissance annuelle de la population urbaine a été de 3,6 %, alors que celle de la population rurale n'a atteint que 1,2 %. En 1999, la population urbaine représente 23,5 % de la population totale.

Les projections prévoient une accélération de l'urbanisation. Pour la période 1998-2020, la population urbaine devrait augmenter de 3,8 % par an et la population rurale de 0,1 %. En 2020, la population urbaine devrait atteindre 39,5 % de la population totale (Cour J.-M., 2001). Ces taux restent cependant modestes en comparaison de ceux des pays de la région : 36,4 % en moyenne en Asie du Sud-Est, 58 % environ pour les Philippines et la Malaisie (2000). En 1980, le taux d'urbanisation de la Chine et du Vietnam était de 20 % ; 20 ans plus tard, il atteint 31,6 % en Chine (2000) et seulement 23,5 % au Vietnam (1999).

Les villes se regroupent dans les deux deltas et le long du littoral du centre. A la tête de la hiérarchie administrative figurent deux métropoles, Hanoi, au nord, et Ho Chi Minh-ville, au sud.

La politique du Renouveau, adoptée en 1986, visait à faciliter, dans une économie jusque-là planifiée, l'émergence d'une économie de marché. Les diverses réformes entreprises ont permis la constitution d'un embryon de marché du travail dans les grandes villes, tout en accordant davantage de liberté aux travailleurs migrants. A Hanoi, le relâchement du contrôle des certificats de résidence a relancé la croissance démographique (4,6 % par an entre 1989 et 1999). Cette croissance se caractérise par une forte immigration (22 000 personnes par an en moyenne), mais reste modérée, la transition démographique y étant plus avancée (Dang Xuan Duong et Le Hong Ke, 2000). De 1979 à 1990, selon les statistiques du Planning familial, le taux d'accroissement naturel a fortement baissé passant de 2,3 % à 1,4 % par an, en raison du recul de l'âge du mariage et de la généralisation des familles nucléaires. Depuis 1990, ce taux se maintient à 1,3 % par an et reste le plus faible du pays (Regards & VTGEO, 2002, p. 75).

L'attrait relativement récent des grandes villes, et particulièrement de Ho Chi Minh-ville, est confirmé par les résultats du recensement de la population de 1999 : en 1994, 9,3 % de la popu-

lation de la province de Ho Chi Minh-ville et 8 % de celle de Hanoi résidaient dans une autre province (voir encadré 5).

Si le recensement de 1999 fait état d'un exode significatif vers Hanoi et Ho Chi Minh-ville, les petites villes et certaines agglomérations industrielles ont accaparé une part de cet exode. La croissance démographique la plus forte s'observe dans les villes et provinces qui présentent un attrait économique et qui sont relativement urbanisées. La province de Hanoi a ainsi vu sa population augmenter de 2,7 % par an entre 1989 et 1999. Mais c'est surtout dans les provinces du sud-est que la population a crû : 2,3 % par an pour la population de la province de Ho Chi Minh-ville (dont les citadins sont passés de 2,7 à 4,2, millions d'habitants, soit un taux de croissance moyen annuel de 4,5 %) ; 4,3 % pour la population de la province de Lam Dong (population urbaine à 38,7 %) ; 4 % à Binh Phuoc (population urbaine à 15,2 % seulement) ; 3,3 % à Binh Duong (population urbaine à 32,6 %) ; 3,1 % à Ba Ria-Vung Tau (population urbaine à 41,6 %). Les provinces proches de la capitale économique profitent davantage de la croissance démographique que Ho Chi Minh-ville.

La population urbaine du Vietnam est donc assez équilibrée : un tiers dans les deux métropoles, un autre dans les villes moyennes (50 à 400 000 habitants), un tiers dans les petites villes (moins de 50 000 habitants). Cette répartition

#### Encadré 5. La ville, pôle d'attraction pour la recherche d'emploi

Si la politique du *Doi moi* a permis d'augmenter considérablement la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, la part des secteurs agricole, sylvicole et forestier dans l'emploi total a diminué de 72,6 % en 1991 à 61,3 % en 2000.

Alors que les mesures visant à créer des emplois non agricoles à la campagne ont rencontré peu de succès, la ville constitue un pôle d'attraction.

Les nouveaux emplois (8 421 000 entre 1991 et 1999) ont été essentiellement créés par le secteur privé – entreprises familiales, petites et moyennes entreprises –, dans l'industrie et la construction (13,6 % des emplois en 1991 ; 16,7 % en 2000), ainsi que dans le secteur tertiaire (13,8 % et 22 %) (CNSSH, 2002).

De plus, la rémunération horaire moyenne en milieu urbain est près du double de celle en milieu rural (rapport de 1,7 en 1998 ; Haughton D., Haughton J. *et al.*, 2001).

Les possibilités d'emploi, ainsi que de meilleures conditions d'étude, constituent un facteur majeur d'attraction des ruraux vers les centres urbains, comme le montre une enquête réalisée auprès des migrants d'Ho Chi Minh-ville (Gubry P., Vu Thi Hong *et al.*, 2002). Le niveau très faible d'analphabétisme (9 % de la population) permet aux ruraux d'occuper des emplois non agricoles, notamment en ville. Cette même étude montre que 75 % des immigrants de Ho Chi Minh-ville sont satisfaits de leur migration et que les principaux inconvénients de la vie à Ho Chi Minh-ville concernent la qualité de l'environnement, puis le coût de la vie.

Cet attrait pour la ville se traduit également par des mouvements pendulaires journaliers et saisonniers : environ 13 % la main-d'œuvre rurale du delta du fleuve Rouge travaillent en ville (Dao The Tuan & Le Thi Chau Dung, 2000).



harmonieuse est un formidable atout, car elle permet de bien articuler les villes et les campagnes et elle limite les flux migratoires vers les villes moyennes et grandes.

#### 4. Stratégies politiques face à l'urbanisation

Pendant la période collectiviste, le développement des villes, lieu du pouvoir politique, mais aussi de la dissidence, a été freiné. Aux yeux des dirigeants communistes vietnamiens, la ville avait été le terreau de l'impérialisme américain, au sud, et du colonialisme français, au nord.

Pendant trente ans, les grandes villes, et surtout Hanoi, ont vu leur extension bloquée. Le gouvernement a pris des mesures de contrôle de l'immigration en imposant des cartes de résidence indispensables pour obtenir des bons de ravitaillement. Par ailleurs, les bombardements massifs perpétrés par l'armée américaine sur Hanoi de 1966 à 1972 ont poussé de nombreux citadins à se réfugier à la campagne. En 1971, le taux d'urbanisation du nord ne dépassait pas 10 %. Dans le sud, c'est le mouvement inverse qui s'est produit. Pendant la guerre, les paysans ont fui les campagnes pour rejoindre Saigon – en 1975, la population urbaine représentait 40 % de la population du Sud-Vietnam (Le Van Thanh, 2000, pp. 222-223). Depuis, le taux d'urbanisation

a baissé – 26 % en 1979 (Le Thi Huong, 2000, p. 268) –, en raison du départ des réfugiés vers leur village d'origine, vers les nouvelles zones économiques et à l'étranger (*boat people*).

Le pouvoir révolutionnaire avait mis en œuvre une stratégie volontariste de « dissémination urbaine » : développement d'une centaine de villes moyennes et petites en interaction avec l'industrie et l'agriculture collectivisée. Depuis 1988, parallèlement à la décollectivisation rurale, cette politique a été remise en cause, voire abandonnée (Nguyen Duc Nhuan, 1997).

Depuis les années 80, exploitant la forte croissance agricole créée par la nouvelle politique économique, les grandes villes vietnamiennes se redéploient pour attirer les investissements tant étrangers que nationaux. Désormais, elles sont considérées comme de puissantes locomotives de l'industrialisation et de la modernisation accélérée du pays entier (voir encadré 6).

Si la croissance urbaine est désormais perçue comme un élément moteur du développement économique, le processus de métropolisation risque de renforcer les inégalités territoriales – entre plaine et montagne, centre et périphérie, ville et campagne –, que le pouvoir communiste avait justement tenté d'enrayer dans les années 70. La concentration des flux de capitaux étrangers et publics dans les grandes villes a commencé à distendre le maillage territorial,

##### Encadré 6. La politique des corridors de développement

Depuis 1990, la politique d'aménagement du territoire, dite « politique des corridors de développement », vise à renforcer le pouvoir des trois métropoles raccordées au grand espace économique régional du Pacifique grâce à leur accès maritime : au nord, le triangle Hanoi/Quang Ninh/Haiphong ; au sud, le grand losange Ho Chi Minh-ville/Bien Hoa/Donghai/Vungtau ; au centre, l'axe Quynhon/Danang/Hué. Il est prévu que la superficie des terrains urbanisés soit multipliée par 7,5 d'ici 2020. Le degré d'urbanisation du delta du fleuve Rouge devrait passer de 21 % en 1998 à 40 % en 2020 et celui du delta du Mékong de 17 à 32 %. Le schéma directeur de 1998 prévoit un large développement de la nouvelle zone urbaine de Hanoi qui accueillerait 4,5 à 5 millions d'habitants à l'horizon 2020 – en 1999, on compte 1,5 million d'urbains parmi les 2,67 millions d'habitants de la province (Regards & VTGEO, 2002, p. 257).

La stratégie retenue est imposée par la vétusté des infrastructures qui ont souffert d'une trentaine d'années de guerre ininterrompue et qui, dans la moitié septentrionale du pays, doivent être entièrement reconstruites. « Cette stratégie comporte cependant bien des risques de création d'isolats déconnectés d'une organisation régionale, d'inégalités sociales et économiques, à l'intérieur de chaque région comme avec les régions avoisinantes, de destruction du patrimoine écologique et architectural en raison d'une trop forte concentration d'activités dans des périmètres réduits » (Le Bris E. et Taillard C., 1998).

Le montant des investissements étrangers dans les trois régions métropolitaines, qui en accaparent 85 %, est élevé entre 1988-1998 et à l'origine d'une croissance économique annuelle de l'ordre de 8 à 9 % pour la métropole du nord et de 12 % pour celle du sud, entraînant une croissance annuelle de 7 % du PNB pour l'ensemble du pays.

laissant les villes moyennes à l'écart du développement économique (Ambassade de France au Vietnam, 2002). En 2020, selon les estimations, les régions métropolitaines des deux capitales concentreront 37 % de la population urbaine, contre 31 % en 1998.

Ces grandes villes qui avaient été construites à l'abri des inondations sur les terres les plus élevées, devront s'étendre sur leurs marges surbaissées, dont le remblaiement, coûteux, reporte les risques d'inondations dans les parties les plus basses. A Ho Chi Minh-ville, les schémas directeurs de 1993 et 1998 planifient d'étendre la ville sur la rive gauche de la rivière Saigon, dans un site proche du centre, mais situé dans un méandre de la rivière sillonné d'arroyos. Ainsi, ces futurs quartiers urbains se trouveront dans des

zones partiellement inondables pendant les marées hautes, qui peuvent atteindre 1,5 mètre. Le remblaiement des parcelles destinées à la construction, effectué de façon anarchique, risque d'accentuer le niveau d'eau en cas d'inondation autour des habitations localisées dans les contrebas (projet Asia Urbs VNM 003).

En réponse à cette politique, certains spécialistes estiment qu'il serait préférable de favoriser le développement d'un réseau d'une vingtaine de villes moyennes, bien réparties sur le territoire. Ces villes moyennes, chefs-lieux de provinces, dynamiseraient mieux le développement agricole et la modernisation des campagnes environnantes. En effet, elles offriraient des marchés pour les produits alimentaires, des lieux de transformation pour les produits agricoles, des centres

### Encadré 7. Quel rôle pour les villes moyennes ?

Certains auteurs s'interrogent sur le poids et le rôle donné aux villes moyennes dans le développement régional, alors que le pays est entré dans une phase de transition socio-économique sans que les structures administratives et politiques n'aient, pour le moment, été bouleversées (Weissberg D., 1999, p. 67). En effet, l'héritage de longues années de planification centralisée a réduit le rôle des villes dans la structuration de l'espace. Et la politique d'aménagement du territoire menée risque de ne pas donner aux villes les moyens d'agir comme des pôles de développement intermédiaires et de limiter les migrations vers les trois « corridors ».

Le Vietnam possède un réseau d'une quinzaine de villes de plus de 100 000 habitants qui sont des pôles de développement en puissance. Cependant, le système hiérarchique urbain privilégie les rapports avec le pouvoir au détriment des relations avec l'environnement immédiat, ce qui empêche la constitution de réseaux urbains fondés sur des complémentarités de fonctions entre villes voisines (Taillard C., 1995, p. 202). En effet, les villes sont classées selon une hiérarchie de statuts se traduisant par l'étendue des pouvoirs délégués par l'Etat et la nature des organismes de tutelle (ministère de l'intérieur, province ou district). Cela induit une dépendance des provinces à l'égard du gouvernement central, à l'origine de tractations, d'arbitrages et de redéfinitions des quotas de redistribution des ressources fiscales, qui, dans un premier temps, sont gérées à l'échelon national. Les prérogatives des provinces sont importantes, mais insuffisantes pour contrôler et impulser un développement économique à la hauteur de leurs ambitions. Il n'en demeure pas moins que les districts et encore plus les communes occupent une position d'exécutant. Depuis 1995, les districts sont

devenus de simples unités de collecte des impôts et de « dépense » du gouvernement provincial, et ne disposent d'aucun pouvoir pour gérer leur budget. En revanche, bien qu'elles ne maîtrisent pas les revenus fiscaux, les communes ont obtenu un regain de pouvoir politique et social. L'Etat permet que les traditions locales soient réactivées et donne davantage de pouvoir aux autorités locales (Porter D. J., 1995).

Pour créer un réseau urbain hiérarchisé, dont chaque échelon serait doté de prérogatives complémentaires, il faudrait que les villes sortent de la tutelle provinciale et que soit contrecarré le processus de métropolisation impulsé par Hanoi et Ho Chi Minh-ville, qui a des incidences migratoires fortes (Durand F.B. & Le Van Anh, 1996). En leur donnant davantage d'autonomie financière et administrative, en plus de leurs prérogatives en matière d'aménagement urbain et de gestion, ces villes pourront jouer un rôle moteur dans le développement agricole et industriel de leur *hinterland* et absorber une partie de la main-d'œuvre sous-employée des zones rurales. Le *Doi moi* pourrait ainsi faire évoluer la fonction des villes, jusqu'ici principalement administrative, vers le développement économique (Durand F.B. et Le Van Anh, 1996). A l'heure de la libéralisation économique et de l'ouverture des marchés, il est probable que les villes petites et moyennes entreront en concurrence pour capter les investissements nationaux et étrangers et se différencieront. De plus, si la métropolisation autour de la ville de Hanoi ne s'effectue pas au détriment des villes secondaires, l'impact de celles-ci sur le développement des zones rurales ira croissant, notamment en raison de l'augmentation des marchés de consommation urbains et des migrations.

de diffusion des innovations techniques agricoles, de production et d'échange des intrants pour l'agriculture. Elles absorberaient la main-d'œuvre rurale excédentaire dans les industries agro-alimentaires, en utilisant des technologies modernes appropriées, intensives en main-d'œuvre, moins énergivores et polluantes que les petites industries rurales actuelles. De plus, les transferts de revenus ruraux vers ces villes et des revenus urbains vers les campagnes sont plus faciles. Les villes moyennes sont donc un milieu favorable à la constitution d'une couche d'entrepreneurs dynamiques (Nguyen Duc Nhuan, 1992) (voir encadré 7).

## 5. Les tentatives de rééquilibrage démographique

### 5.1. De fortes disparités démographiques

Le delta du Mékong et celui du fleuve Rouge restent les deux régions les plus peuplées du pays, avec respectivement 16,1 millions et 14,8 millions d'habitants en 1999. La pression démographique dans ces zones est d'ailleurs une préoccupation majeure des politiques actuelles.

Toutefois, l'augmentation annuelle de leur population n'est pas très forte : 1,1 % pour le premier et 1,4 % pour le second. En revanche, ces taux atteignent 2,6 % dans le Sud-Est et 4,9 % dans les Hauts plateaux du Centre entre les deux derniers recensements (1989 et 1999). Ces taux s'expliquent davantage par la fécondité élevée des ethnies minoritaires qui les peuplent qu'à une immigration massive (voir encadré 8).

### 5.2. Emigration des campagnes trop peuplées vers les fronts pionniers

En 1975, ont été mises en place les NZE (nouvelles zones économiques) dans les provinces du sud, principalement les provinces des Hauts plateaux du Centre, les zones de plantation d'hévéas du sud-est et le delta du Mékong (Gendreau F., Do Tien Dung et Pham Do Nhat Tan, 2000, p. 198).

L'objectif était de réduire les disparités de densité de population en transférant la main-d'œuvre excédentaire des zones surpeuplées du delta du fleuve Rouge vers les zones peu peuplées et dotées de potentialités agricoles et industrielles. On estimait par exemple que 2 à 2,5 millions d'hectares supplémentaires pouvaient être mis en valeur dans le delta du Mékong. Des migrations massives vers le sud et les NZE ont été organisées.

Entre 1976 à 2000, environ 5 millions de personnes ont été déplacées vers les nouvelles zones économiques. Entre 1976 et 1997, selon la direction de la migration et de l'édification des NZE, 726 000 personnes auraient quitté le delta du fleuve Rouge, qui en compte 14 millions à la fin des années 1990. Les provinces de Thai Binh, Ha Nam et Ninh Binh auraient été le plus touchées (Gendreau F., Do Tien Dung et Pham Do Nhat Tan, 2000).

Ces migrations étaient mal organisées, les moyens étaient réduits et les infrastructures d'accueil peu développées. Ainsi, une part très importante des migrants (entre 20 et 50 % selon les estimations) a quitté les NZE pour se rendre dans les villes du sud ou revenir clandestinement dans leur localité d'origine.

#### Encadré 8. La diversité démographique des provinces

L'analyse de la situation démographique permet de distinguer plusieurs types de provinces :

- les provinces où la fécondité est élevée et où l'immigration est forte. L'accroissement démographique y est le plus fort. C'est le cas des Hauts plateaux du Centre. En 1997, l'indice synthétique de fécondité – 4,3 enfants par femme – est le plus élevé du pays ;
- les provinces où le niveau de fécondité est faible et l'immigration

forte. L'accroissement démographique y est moins soutenu que ci-dessus. C'est le cas des plaines du Sud-Est. L'indice synthétique de fécondité y est le plus faible du Vietnam : 1,9 enfant par femme en moyenne ;

- les provinces où la fécondité est élevée et l'immigration faible. C'est le cas des montagnes du nord. L'indice synthétique de fécondité s'élève à 3,1 enfants par femme en 1997.

Source : d'après une note rédigée par Scornet C., maître de conférence à l'université d'Aix-en-Provence, dans le cadre d'un appel d'offre CORUS intitulé « Développement du réseau des villes intermédiaires et émergence de pôles économiques ruraux dans l'espace très peuplé du delta du fleuve Rouge dans le contexte vietnamien du Renouveau (Doi moi), de la métropolisation et de l'intégration régionale ».

De plus, ces déplacements ont contribué à la déforestation et aggravent les risques de déséquilibre écologique des zones d'immigration – plus d'un million d'hectares y ont été mis en culture (Gubry P., 2000, p. 445).

### 5.3. Industrialisation, diversification et urbanisation en milieu rural

Depuis le *Doi moi*, la mobilité des personnes, la libéralisation du commerce et la relance de l'artisanat local privé ont réactivé les rapports entre les villes et les campagnes. En témoigne le montant élevé des revenus monétaires acquis en dehors des communes de résidence, significatif de l'élargissement de la sphère d'action des foyers ruraux vivant dans une région très peuplée. Les rapports ville-campagne se sont ainsi intensifiés.

Si les entreprises rurales sont financées aux deux tiers par des investissements d'origine urbaine, elles vendent leurs produits localement en raison du manque de moyens de transport. En effet, les bassins de consommation sont localisés et fragmentés. Les marchés urbains ne pourront pas se développer si les localités environnantes ne sont pas connectées par des réseaux routiers accessibles en saison des pluies (Porter D. J., 1995). L'aptitude à accaparer des rentes à l'extérieur des villages n'est donc pas à la portée de tous. Dans le contexte de libéralisation économique et d'émergence de marchés de consommation de produits frais et diversifiés, la proximité des villes et des axes de communication peut intensifier la diversification économique et agricole des exploitations villageoises.

L'essor du commerce privé a valorisé la rente de situation à proximité des routes les plus fréquentées. Les habitants du centre du village sont allés habiter près des axes routiers, accélérant le processus d'urbanisation linéaire le long des routes menant aux grandes agglomérations.

On peut faire l'hypothèse que le réseau assez dense des bourgades va se renforcer, car ces entités spatiales sont le lieu le plus actif des transformations socio-économiques en œuvre du fait de l'ouverture des marchés (stratification sociale, division du travail, développement des secteurs tertiaire et secondaire...). C'est dans ces bourgades que la campagne environnante s'appro-

visionne et que les paysans viennent écouler leurs produits.

La proximité des réseaux de transport, des marchés d'emploi et de consommation n'est pas le seul déterminant de l'importance des échanges. Selon Gironde C. (2001, p. 372), l'analyse des réseaux peut être une grille de lecture pour comprendre la complexité de l'évolution des systèmes d'activité et de leur distribution spatiale depuis le Renouveau. Des débouchés pour les cultures commerciales à la prolétarisation en ville, les spécialités des uns et les métiers des autres sont liés à leurs réseaux ou traduisent le cas échéant l'absence de réseaux. Cet auteur montre combien l'appartenance à un réseau de migration vers les hautes terres du nord du Vietnam peut favoriser le commerce transfrontalier avec la Chine, ou comment celle à des réseaux politiques ou professionnels pour les anciens membres des coopératives peut favoriser la diversification de l'agriculture et de l'économie et permettre d'accéder à des débouchés. « L'activité des réseaux s'est intensifiée avec le démantèlement des structures coopératives et étatiques, dont les anciens clients traitent directement avec les anciens villages » (Gironde C., 2001, p. 371).

Dans le delta du fleuve Rouge, les activités extra-agricoles les plus fréquentes sont l'artisanat, la transformation alimentaire et le commerce, notamment avec la Chine ou les provinces frontalières. Les métiers artisanaux traditionnels, naguère réprimés, renaissent et se propagent suivant les réseaux de localités et d'échanges matrimoniaux dans les quelque cinq cents villages artisanaux que compte le delta du fleuve Rouge. Les « villages de métier » permettent une meilleure utilisation de la main-d'œuvre locale, parfois experte en la matière depuis des générations. Mais beaucoup d'artisans doivent limiter leur production en raison de l'étroitesse du marché (Dao The Tuan, Molle F., 2000).

En l'absence de pouvoir politique et économique, les collectivités locales rencontrent de nombreux obstacles pour développer leur industrie, ou tout au moins leur artisanat. Ainsi, les cadres locaux, agents de l'Etat central, cherchent davantage à être reconnus par leur hiérarchie qu'à promouvoir le développement local. Seul

l'octroi de prérogatives nouvelles aux échelons administratifs de base, dans le cadre d'une décentralisation, pourrait être à même d'inverser cette tendance. Une réforme fiscale, donnant aux communes et aux districts le pouvoir de gérer la majeure partie des taxes qu'ils collectent, constituerait une incitation directe au développement économique local, et donc à l'élargissement de l'assiette sur laquelle reposent ces taxes (Bergeret P., 2002).

### Conclusion : moins de pauvreté, plus d'inégalités

La politique du *Doi moi* a permis d'améliorer considérablement la situation socio-économique des Vietnamiens. Les revenus annuels ont doublé par rapport au milieu des années 80, pour s'établir entre 265 et 400 dollars par habitant selon les sources (GSO, 2002 ; CNSSH, *op. cit.*). La pauvreté a diminué<sup>1</sup>, le taux de pauvreté passant de 75 % au milieu des années 80 à 58 % en 1993 et 37 % en 1998 (CNSSH, *op. cit.*). Le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans (calculé à partir du rapport taille/âge) a baissé de 56,5 % en 1990 à 36,5 % en 2000 (NIN, 2003).

Ces améliorations ne doivent cependant pas masquer la persistance de faiblesses.

Le Vietnam reste un pays très pauvre (114<sup>e</sup> rang en termes de PIB/habitant sur 162 pays, et 104<sup>e</sup> rang en termes d'IDH, en 1999, contre 150<sup>e</sup> et 116<sup>e</sup> rang sur 173 pays, en 1992, CNSSH, *op. cit.*, p 45).

Non seulement les inégalités subsistent notamment entre les zones rurales et urbaines, avec 45 % de pauvres en milieu rural, contre 9 % en milieu urbain en 1998 (GSO, 2000), mais elles s'accroissent. Si, selon le rapport sur le développement humain au Vietnam (CNSSH, 2002), l'ensemble de la population a bénéficié des fruits de la croissance, la répartition est restée inégale

et les inégalités augmentent : en 1994, le revenu moyen par habitant des 20 % les plus riches de la province la plus riche est 25 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres de la province la plus pauvre. En 1999, le rapport est de 1 à 50 (CNSSH, *op. cit.*).

Enfin, les améliorations récentes semblent connaître un ralentissement : après avoir diminué entre 1991 et 1996, le chômage urbain a de nouveau augmenté pour se situer à près de 7 % de la population active en 1999 (CNSSH, *op. cit.*, p. 35). De même, la croissance annuelle du niveau de vie s'est ralentie de 8,8 % entre 1996 et 1999 à 6 % au premier semestre 2002.

La situation de certains foyers aurait récemment régressé. Par exemple, les habitants des Hauts plateaux du Centre auraient vu leur pouvoir d'achat baisser de 22 % entre 1999 et le premier semestre 2002, suite à la chute des cours du café. De même, dans les provinces déshéritées de Ninh Thuân et Binh Thuân, le pouvoir d'achat des habitants aurait régressé de 7,2 % pendant la même période (*Courrier du Vietnam*, 14/01/03). Ces évolutions peuvent être conjoncturelles, mais invitent à la prudence concernant la stabilité des changements globaux enregistrés.

L'amélioration des conditions de production dans les campagnes est un enjeu majeur pour assurer la pérennité des exploitations agricoles, notamment dans les zones de forte pression démographique, et pour réduire les inégalités entre villes et campagnes. Cela passe par la diversification des activités agricoles, l'intensification raisonnée des systèmes de culture et l'extension des superficies cultivées. La croissance actuelle du marché intérieur est un moteur potentiel qui suppose d'intensifier l'intégration au marché en s'adaptant aux évolutions de la demande en termes de quantité et de qualité... Ce point sera développé dans la suite du document.

<sup>1</sup> On qualifie de « pauvres » les foyers situés en dessous du seuil de pauvreté. Ce dernier est défini comme le niveau minimal de dépenses de consommation (alimentaire et non alimentaire) permettant de couvrir à la fois les dépenses pour acquérir une ration alimentaire couvrant les besoins minimaux caloriques et les dépenses non alimentaires de base (santé, éducation...). Ce seuil de pauvreté est évalué à un peu moins de 1 700 000 dong par personne et par an en 1998, soit environ 110 dollars (GSO, 2000).

# L'évolution de la consommation alimentaire

Muriel Figuié et Nicolas Bricas (CIRAD)

Au cours des dix dernières années, le marché alimentaire vietnamien a vu sa valeur doubler. Cette croissance est due à trois facteurs : l'augmentation de la population ; l'augmentation des quantités consommées par personne ; la baisse de l'auto-consommation des ménages, surtout des ménages ruraux. Le marché alimentaire vietnamien, évalué à 7,2 milliards de dollars en 2002, représente environ deux fois la valeur des exportations agricoles.

La consommation nationale pour l'ensemble des produits alimentaires a crû, à l'exception de celle des racines et tubercules (manioc, patate douce...). Si la consommation nationale de riz augmente, elle diminue à l'échelle individuelle. Des différences apparaissent selon les régions ou les zones, urbaine ou rurale. Le niveau du revenu induit également des différences. Les plus riches ne mangent pas seulement davantage, ils mangent différemment. Au fur et à mesure que leurs revenus augmentent, les ménages consomment plus de riz au détriment des tubercules ; puis, ils diminuent leur consommation de riz au profit d'autres céréales telles que le blé.

Cette augmentation de la consommation est en partie satisfaite en recourant aux importations (cas du blé, du lait et, dans une moindre mesure, des huiles et graisses). Les transformations du secteur agricole et agroalimentaire vietnamien pour répondre à cette demande sont perçues avec suspicion par les consommateurs, ébranlés par les révélations régulières dans la presse d'intoxications alimentaires.

Les évolutions de la consommation ont permis de faire reculer la malnutrition. Toutefois, des maladies dites « d'excès » apparaissent (obésité, maladies cardiovasculaires...) et les consommateurs urbains associent certains produits, tels que les graisses animales ou la viande, à une image diététique négative.

Enfin, des comportements alimentaires nouveaux apparaissent en milieu urbain : développement des supermarchés et, surtout, de la restauration hors du domicile, qui représente un enjeu important tant d'un point de vue économique que nutritionnel.

## 1. Des dépenses alimentaires en augmentation rapide

### 1.1. Une croissance liée à des facteurs multiples

Le marché alimentaire vietnamien est en forte croissance : en 1992-93, il représentait 51 500 milliards de dong (3,4 milliards de dollars). Dix

ans plus tard, on peut estimer que ce marché a plus que doublé, pour atteindre près de 110 000 milliards de dong (7,2 milliards de dollars) (tableau 4). Ce marché n'est que faiblement couvert par les importations : environ 6 % en valeur, soit 0,44 milliard de dollars en 2001 (FAOSTAT, 2001<sup>1</sup>).

Cette croissance est liée à celle de la population et des dépenses individuelles. En effet, les

<sup>1</sup> FAOSTAT, <http://apps.fao.org>, Agriculture and Food, Vietnam, Food excluding fish, importation value at base year price: 442 133 millions de dollars.

quantités d'aliments consommées augmentent tant en milieu rural qu'en milieu urbain ; de plus, les ruraux recourent de façon croissante au marché pour leur approvisionnement.

Notons l'importance du marché urbain : en 1998, le marché alimentaire en valeur se partage à 60 % pour les ruraux et 40 % pour les urbains, alors que les urbains ne comptent que pour 23 % de la population. Cette situation reflète la persistance de la pauvreté dans les campagnes, bien qu'elle ait fortement reculé. Dans les villes, en 1998, 2 % de la population se trouvaient sous le seuil de pauvreté alimentaire (dépenses alimentaires annuelles inférieures à la somme nécessaire pour acquérir une ration journalière minimale de 2 100 kcal par personne, soit un peu moins de 1,3 million de dongs – 86 dollars par personne et par an). Dans les zones rurales, près de 18 % de la population se situent en dessous de ce seuil (contre 7 et 27 % en 1993, Haughton D., Haughton J. *et al.*, 2001, d'après les données GSO).

## 1.2. Le développement de la restauration de rue

Une attention particulière doit être apportée à la restauration hors du domicile, souvent négligée dans les bilans économiques ou nutritionnels.

Avant la politique de *Doi moi*, la population a connu une période de rationnement alimentaire durant laquelle la restauration de rue était inexistante. Les données sur ce type de consommation en 1992-93 (date de la première grande enquête sur le niveau de vie des ménages, Vietnam living standard survey I), ne sont pas disponibles, mais on peut supposer que cette consommation était encore faible à l'époque. Depuis, elle s'est fortement développée, notamment en milieu urbain, augmentant ainsi la part du marché urbain dans le marché national alimentaire. En 1997-98, la restauration hors du domicile représente 20 % des dépenses alimentaires des urbains et seulement 5 % de celles des ruraux (VLSS II, 1997-98). En 1998, les dépenses annuelles de consommation alimentaire des ruraux et des

Tableau 4. Marché alimentaire rural et urbain, non comprise la consommation hors du domicile<sup>2</sup>

	1992/1993	1997/1998	2002
Population (en millions d'habitants)	70,28	76,11	79,70
Population urbaine (en millions d'habitants)	14,06	17,51	19,90
Population rurale (en millions d'habitants)	56,22	58,60	59,80
Part de la population urbaine (%)	20	23	25
Valeur de la consommation alimentaire des urbains (1 000 dongs/pers/an)	1 455	1 830	2 302
Valeur de la consommation alimentaire des ruraux (1 000 dongs/pers/an)	1 006	1 236	1 519
Part des achats dans la consommation alimentaire urbaine (%)	95,2	95,3	95,4
Part des achats dans la consommation alimentaire rurale (%)	56,8	63,6	71,5
Dépenses alimentaires des urbains (1 000 dongs/pers/an)	1 384	1 743	2 196
Dépenses alimentaires des ruraux (1 000 dongs/pers/an)	571	786	1 086
% des dépenses alimentaires dans les dépenses de consommation des urbains	48,3	39,1	29,9
% des dépenses alimentaires dans les dépenses de consommation des ruraux	60,3	52,6	44,9
Marché alimentaire urbain (en milliards de dongs)	19 458	30 513	43 703
Marché alimentaire rural (en milliards de dongs)	32 114	46 089	64 948
Marché alimentaire (en milliards de dongs)	51 572	76 602	108 650
Marché alimentaire (en milliards de dollars)	3,40	5,00	7,20
Marché urbain/marché total (%)	37,7	39,8	40,2

Source : d'après les données des enquêtes VLSS 92/93 et 97/98 réalisées par le GSO, (GSO, 1994 ; GSO, 2000) et nos propres calculs et estimations, prix constants 1998.

<sup>2</sup> Les données de population pour 2002 reposent sur les données fournies par le GSO. Pour le reste, en italique, il s'agit d'estimations. On a supposé des évolutions identiques, entre 1997 et 2002, à celles constatées entre 1992 et 1997.

urbains s'élèvent respectivement à 0,848 et à 2,171 millions de dongs par personne, y compris la restauration hors du domicile.

En 1998, la restauration hors du domicile représente donc un marché de près de 11 000 milliards de dongs, à 67 % en milieu urbain, sur un marché alimentaire total de 87 600 milliards de dongs (0,7 et 5,7 milliards de dollars).

### 1.3. Des différences régionales marquées

Les différences entre les régions sont importantes (tableau 5) : valeur de la consommation alimentaire des ménages, part des achats dans la consommation alimentaire, part de marché des différentes régions. Ainsi par exemple, la région Nord-Est du Sud, qui compte 13 % de la population, représente à elle seule 26 % du marché.

## 2. Une évolution quantitative variable selon les produits

### 2.1. A l'échelle nationale

La croissance du marché alimentaire correspond à une augmentation en volume de la consommation de l'ensemble des principaux produits à l'exception des tubercules, dont la consommation a chuté de 30 % entre 1991 et 2000 (bilans alimentaires de la FAO, figure 7).

Cette augmentation a été particulièrement forte pour les produits suivants : le sucre et autres

produits sucrés et le lait, dont la consommation été multipliée respectivement par 2,6 et 2,8 entre 1991-2000 ; le blé, dont la consommation a doublé pendant la même période ; la viande (x 1,8), les légumes et les huiles et graisses (x 1,7). Premier produit de consommation alimentaire en volume, suivi par les légumes et les fruits, le riz a connu également une augmentation (x 1,3) suite à l'augmentation de la population.

Par ailleurs, indépendamment des régions ou des revenus des ménages, la consommation des ménages s'est diversifiée, en particulier pour les fruits et légumes, dont une plus grande diversité d'espèces est consommée (IFPRI, 2002).

### 2.2. A l'échelle individuelle

Les enquêtes de consommation (enquêtes de l'Institut national de nutrition, NIN, 1991 et 2002 ; enquêtes *Vietnam living standard* de l'Office général des statistiques, GSO, 1994 et 2000) permettent d'apprécier avec précision l'évolution de la consommation par habitant.

La comparaison des données selon leur source n'est pas toujours aisée du fait des différentes méthodologies adoptées ou des catégories d'aliments utilisées. Elles révèlent cependant des tendances très nettes (tableau 6).

Premier constat, l'augmentation des volumes totaux consommés correspond à celle de la consommation par habitant des différents produits cités, à l'exception du riz (diminution que

Tableau 5. Le marché alimentaire dans les régions du Vietnam, consommation hors du domicile comprise, 1997-1998

Région	Montagnes du Nord	Delta du fleuve Rouge	Centre Nord	Centre Sud	Hauts plateaux du Centre	Nord-Est du Sud	Delta du Mékong	Vietnam
Pop en millions d'habitants	13,6	14,9	10,5	8,2	2,8	9,7	16,4	76,1
% de la population totale	18	20	14	11	4	13	22	100
Valeur conso alim (1 000 dongs/hab/an)	1 230	1 578	1 217	1 420	1 202	2 515	1 478	1 519
Taux d'autoconsommation (%)	43	29	36	22	27	9	24	25
Dépenses alim (1 000 dongs/hab/an)	698	1 122	780	1 101	879	2 283	1 128	1 143
% population urbaine	16	19	12	26	26	50	17	23
Valeur du marché (milliards dongs)	9 507	16 750	8 213	9 000	2 455	22 154	18 453	86 532
% du marché national	11	19	9	10	3	26	21	100

Source : d'après les données de l'enquête VLSS 97-98, GSO, Vietnam.



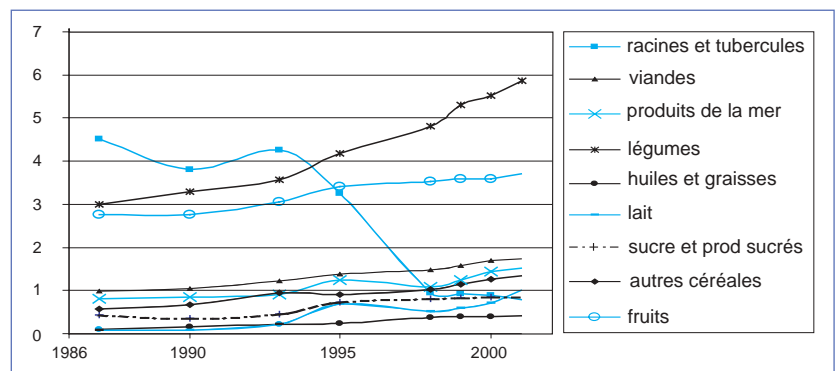
ne font pas apparaître les bilans alimentaires de la FAO, mais sur laquelle le NIN et le GSO, plus précis dans leurs estimations, concordent). Ces enquêtes de consommation confirment également une diminution importante de la consommation de tubercules, de 31 à 15 kg par personne et par an, entre 1987 et 2000 (NIN, 1991 et 2002). Le rapprochement de ces données de celles des bilans alimentaires réalisés par la FAO indique qu'il s'agit probablement du manioc et de la patate douce. La diminution de la consommation de riz, de 165 kg par personne et par an en 1987 à 145 kg en 2000 (NIN, 1991 et 2002) est concomitante à une augmentation de la consommation des autres céréales (le blé probablement, selon les données de la FAO). En outre, la consommation individuelle de produits aquatiques stagne depuis quelques années (entre 13,5 et 19 kg par personne et par an, selon les sources) et est rattrapée par la consommation de viande.

Les chiffres relatifs à la consommation de fruits donnent des résultats extrêmement différents selon les sources, rendant toute interprétation hasardeuse.

### 3. Des différences dans la consommation des ménages

Ces chiffres moyens de consommation masquent des différences significatives entre les ménages, que révèle un examen plus détaillé des données selon les zones, urbaine ou rurale, selon les régions ou selon le revenu des ménages.

Figure 7. Evolution des quantités d'aliments consommés, 1987-2001 (millions de tonnes par an)



Sources : Base de données FAO, Bilan alimentaire du Vietnam.

Tableau 6. Evolution des quantités d'aliments consommées par habitant, selon les sources, 1987-2000 (kg/pers/an) (NIN, 1991 et 2002 ; GSO, 1994 et 2000 ; FAOSTAT)

Source	NIN 1987	NIN 2000	VLSS 1992-93	VLSS 1997-98	FAO 1987	FAO 1993	FAO 1998	FAO 2000
Riz	164,83	145,01	153,26	150,36	150,5	161,3	170,4	174,3
Autres amylicées que le riz			14,5	9,72				
Autres céréales	2,27	5,84			9,4	13,4	13,6	16,4
TOUS TUBERCULES	30,71	14,78			73,0	60,5	12,5	11,4
tubercules	13,72	3,25			35,7	28,4	1,8	1,8
légumes tubercules	16,98	11,53			37,3	32,1	10,7	9,6
Légumes feuilles	45,55	53,66			48,4	50,8	63,9	71,2
Légumes et haricots secs			28,63	37,44				
Haricots et autres légumineuses	1,02	2,19			2,1	2,4	2,8	3,0
Fruits	1,49	22,76	22,55	17,76	44,6	43,4	46,8	46,3
Viandes	8,91	18,63	9,61	14,04	16,0	17,3	19,5	21,9
Produits de la mer	18,23	19,20	13,41	13,56	13,0	12,9	14,4	18,5
Huiles et graisses	1,10	2,47	1,36	3,96	1,6	2,9	5,1	5,0
ŒUFS ET LAIT	1,07	3,75			2,7	4,6	8,4	11,2
lait			0,41	0,6	1,3	3,2	6,7	9,1
œufs					1,4	1,4	1,7	2,1
Œufs (pièce)			14,48	28,2				
Tofu	2,48	4,88	3,02	4,8				
Sucre et produits sucrés			2,66	4,2	7,0	6,3	10,6	11,0
Sucre			0,29	2,9				

### 3.1. Entre urbains et ruraux

Le consommateur urbain se distingue du consommateur rural par la part importante des produits animaux dans la valeur de sa consommation alimentaire et une moindre importance du riz et autres amylacés (tableau 7).

Tableau 7. Répartition de la valeur de la consommation alimentaire par groupe de produits, 1998

Valeur de la consommation %	Urbain	Rural
Riz et autres amylacés	27,1	41,6
Produits animaux	41,4	31,6
Graisses et huiles	2,6	2,7
Fruits et légumes	11,7	8,3
Autres	17,2	15,8
TOTAL	100,0	100,0

Source : d'après les données VLSS 97-98, GSO, non comprise la restauration hors du domicile.

Il s'agit ici de la valeur de la consommation, c'est-à-dire ce qui est acheté et ce qui est auto-consommé par le ménage. Connaître le détail de l'autoconsommation permettrait d'évaluer la valeur du marché urbain et du marché rural pour chacun de ces produits. Par ailleurs, il est également important d'évaluer l'incidence des changements récents des systèmes de production sur la sécurité alimentaire des ménages agricoles. Des études menées à Mong Phu (Nguyen Duc Truyen, 2003, voir encadré 9) montrent que les exploitants demeurent attachés à produire leurs

propres stocks d'aliments de base nécessaires à leur survie alimentaire (riz, légumes fermentés). Les revenus issus du développement de l'élevage permettent d'acquérir des produits nouvellement, ou davantage, consommés : sucre, biscuits, vermicelles instantanés, glutamate, lait condensé ou en poudre, fruits...

### 3.2. Selon le revenu

Avec le lieu d'habitation (rural ou urbain), le niveau de revenu est un facteur majeur qui explique les différences de consommation entre les ménages.

Un calcul simple de la consommation de différents produits par rapport à la dépense totale des ménages donne une approximation de l'élasticité de la consommation par rapport au revenu<sup>3</sup> (8 et 9).

Il apparaît ainsi que la consommation en quantité des différents produits augmente avec le revenu des ménages, à l'exception du groupe « céréales autres que le riz et amylacés ».

Plus précisément, la figure 8 montre, jusqu'au quatrième groupe quintile de dépenses totales (soit 80 % de la population), une augmentation très forte de la consommation de légumes et, dans une moindre mesure, de celle des fruits, produits de la mer et viande (produits que l'on peut qualifier de « supérieurs »). Enfin tofu, produits sucrés, graisses et huiles sont également sensibles au revenu des ménages, mais dans une proportion moindre.

#### Encadré 9. L'autoconsommation en milieu rural

La part de l'autoconsommation a diminué en milieu rural entre 1993 et 1998 (de 43 à 36 %, tableau 5). Cependant, l'autoconsommation en valeur est restée relativement stable. Une étude menée à Mong Phu (à 40 km de Hanoi) par Nguyen Duc Truyen (2003) montre que les produits autoconsommés ont peu changé : le riz, les légumes, et en particulier la moutarde fermentée, constituent les aliments de base, qui continuent d'être produits et consommés dans les exploitations

étudiées et qui garantissent la sécurité alimentaire. L'augmentation de la consommation d'œufs se fonde sur l'autoconsommation. En revanche, le porc, dont la production et la consommation croissent, est toujours acheté, car l'exploitation ne peut pas conserver la viande d'un porc abattu. Enfin, si la consommation de certains produits diminue, leur production ne baisse pas nécessairement, comme dans le cas des tubercules davantage destinés aux animaux.

<sup>3</sup> Les enquêtes VLSS partagent les ménages en cinq groupes de taille égale (ou quintile, soit 20 % de l'échantillon) correspondant à cinq tranches de dépenses totales. Ainsi, le premier quintile correspond aux 20 % des ménages les plus modestes avec une dépense annuelle moyenne de 1,148 millions de dong par personne et par an. Le cinquième quintile correspond aux 20 % des ménages les plus aisés avec une dépense annuelle moyenne de 6,325 millions de dong par personne et par an. C'est la consommation moyenne des membres des ménages des différents quintiles que nous avons utilisée ici.

Les différences de consommation entre le quatrième et le cinquième groupe de dépenses révèlent un ralentissement de la croissance de la consommation pour la majorité des produits avec une nette « saturation » de la consommation des produits de la mer.

Le riz, les tubercules et autres céréales constituent des cas à part. La consommation de riz (figure 9) augmente dans les premiers quintiles de dépenses totales puis chute. Dans un mouvement inverse, la quantité consommée de racines, tubercules et autres céréales diminue, puis remonte progressivement. Le recoupement avec d'autres sources de données (quantitatives et qualitatives : FAO et Krowolski N., 1993) permet de faire l'hypothèse d'une diminution de la consommation de racines et tubercules, tout d'abord au profit du riz, puis d'une diminution de la consommation de riz au profit d'autres céréales telles que le blé.

### 3.3. Selon la région

Les différences de structure de consommation entre les régions est également importante (tableau 8), en particulier concernant la consommation de riz et autres amylacés et la restauration hors du domicile. Ces différences reflètent probablement les différences de niveau de vie et de taux d'urbanisation déjà évoquées plus haut. Toutefois, à ce niveau d'analyse, il n'est pas possible d'identifier des modèles de consommation régionaux.

Figure 8. Consommation alimentaire et dépenses totales des ménages

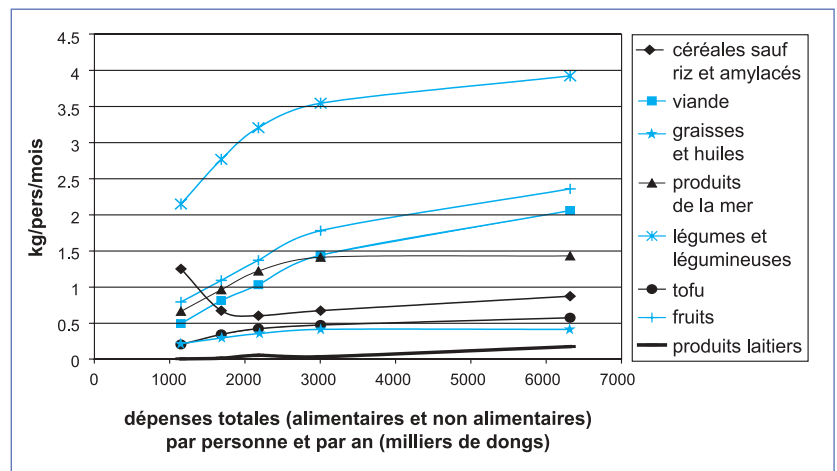
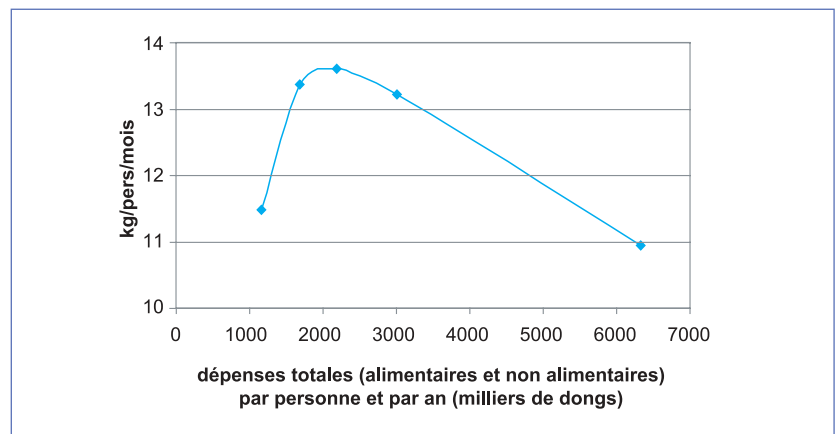


Figure 9. Consommation de riz et dépenses totales des ménages



Source : d'après les données de l'enquête VLSS 1997-1998, GSO.

Tableau 8. Répartition de la valeur de la consommation alimentaire par groupe de produits dans les différentes régions, 1998

Région	Nord-Est du Sud	Delta du fleuve Rouge	Delta du Mékong	Centre Sud	Montagnes du Nord	Centre Nord	Hautes plateaux du Centre
Riz et autres amylacés	22,7 %	31,9 %	33,2 %	33,1 %	44,8 %	39,3 %	40,3 %
Produits animaux	30,9 %	31,6 %	33,4 %	29,4 %	29,0 %	29,5 %	31,1 %
Graisses et huiles	2,0 %	2,3 %	2,3 %	2,6 %	2,8 %	2,7 %	2,8 %
Fruits et légumes	9,1 %	8,2 %	9,1 %	9,2 %	6,4 %	7,3 %	7,3 %
Autres	14,3 %	16,1 %	12,6 %	13,4 %	15,0 %	16,4 %	13,2 %
Hors domicile	20,9 %	10,0 %	9,5 %	12,4 %	2,0 %	4,9 %	5,3 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Valeur de la conso. alim. 1 000 dong/hab.	2 515	1 578	1 478	1 420	1 230	1 217	1 202

Source : d'après les données de l'enquête VLSS 97-98, GSO, Vietnam.

Les travaux de l'IFPRI (2002) montrent, à propos des fruits et légumes, que les modèles de consommation ont tendance à s'homogénéiser entre les régions et à s'affranchir des caractéristiques régionales de production.

#### 4. Des importations encore faibles mais en augmentation

Les importations alimentaires (hors produits aquatiques) s'élèvent à environ 0,4-0,5 milliard de dollars par an pour la période 1995-2000 (FAOSTAT), chiffre à comparer au marché alimentaire intérieur, qui atteint 5,7 milliards de dollars en 1998 (consommation hors du domicile incluse).

La comparaison des volumes de consommation et des quantités importées par tête (figures 10) permet de classer les produits alimentaires en deux catégories : ceux qui ne dépendent pas, ou très faiblement, des importations – œufs, fruits, légumes, viandes et produits aquatiques, tubercules et riz – ; ceux qui dépendent très fortement des importations – lait, blé, huiles végétales.

En ce qui concerne les fruits, il semble que les importations (pommes, raisins, citrons...) occupent une part croissante, bien qu'encore modeste, de l'offre, en particulier celles en provenance de Chine, qui échappent en majeure partie aux statistiques officielles.

Pour le lait et les huiles, le gouvernement a mis en place des programmes ambitieux pour augmenter la production (Programme national laitier ; aides aux huileries, en 2003, pour en doubler la production d'ici 2010).

#### 5. Un défi : la qualité des aliments

##### 5.1. Des problèmes sanitaires

Outre l'augmentation en quantité de la consommation alimentaire, la demande en matière de qualité évolue, notamment en raison de problèmes sanitaires et nutritionnels nouveaux.

Si l'augmentation de la consommation alimentaire a permis de réduire la malnutrition des enfants de moins de 5 ans de 56,5 % à 36 % pendant la décennie 90 (NIN, 2003), de nouveaux problèmes se posent en matière de santé publique : le taux d'obésité augmente ; 9 % des femmes, en milieu urbain, en souffrent à ce jour (Ha Huy Khoi, 2002).

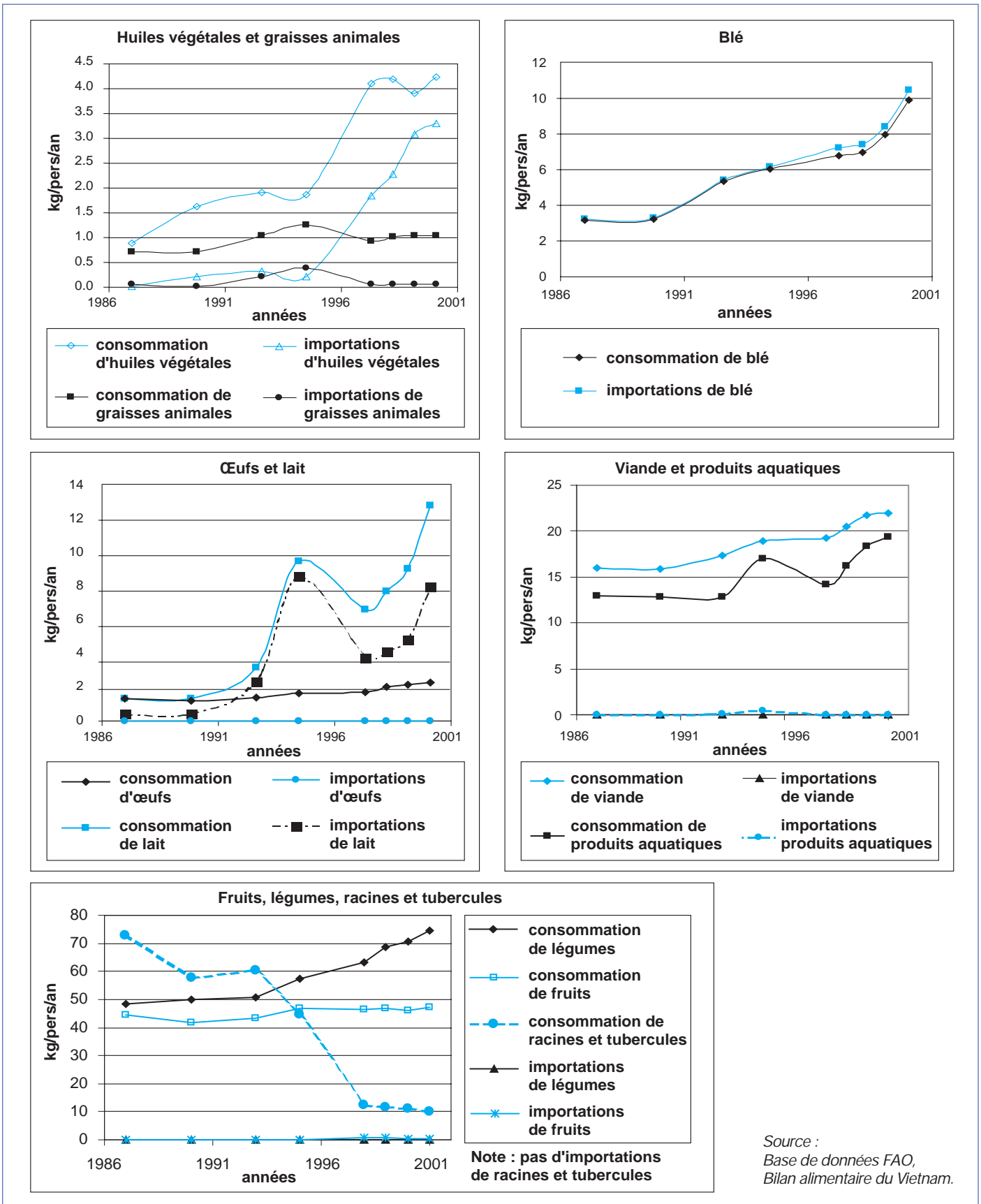
De plus, la réponse à la croissance de la demande s'est faite par une intensification de la production agricole fondée sur une utilisation accrue et souvent mal maîtrisée de produits phytosanitaires (Ha Minh Trung, 1999) et par le développement d'une industrie agroalimentaire faisant grand usage d'adjuvants alimentaires (colorants, conservateurs...). Depuis quelques années, la presse évoque fréquemment des intoxications (par exemple, 351 ouvriers d'une entreprise de Dong Nai ont été intoxiqués en mars 2002 à leur cantine, *Courrier du Vietnam*, 17 mars 2002) ou des pratiques dangereuses pour les consommateurs : utilisation de pesticides interdits (Monitor, Wofatox...), fréquence et quantités pulvérisées supérieures à la norme, résidus de pesticides en excès sur les légumes, les fruits et le thé principalement, résidus abondants d'antibiotiques dans les produits animaux, utilisation de produits de conservation toxiques (tel que le formol dans le *pho*, la soupe traditionnelle vietnamienne, l'urée et le borax dans la charcuterie et les poissons...), de colorants interdits (dans 90 % des saucisses et de la sauce tomate), présence de métaux lourds dans les emballages alimentaires...

La qualité bactériologique est également décrite comme catastrophique, en particulier celle des produits transformés : *nem chua*, *nem bao*, tripes de porcs... (Nguyen Dinh Quang, 1999).

Le ministère de la santé fait ainsi état de 3 814 victimes d'intoxications alimentaires en 2001, dont 63 sont décédées (chiffre très bas à comparer à près de 700 décès annuels en France pour une population d'environ les deux tiers de celle du Vietnam). Ce chiffre est très probablement largement sous-estimé ; d'autres sources font état de 15 000 victimes.

Le gouvernement fait preuve d'une volonté marquée de traiter ce problème, même si concrètement les effets pour le consommateur sont encore limités. Ainsi, depuis 1998, un mois d'action sur la qualité, l'hygiène et la sécurité alimentaire (du 15 avril au 15 mai) est organisé chaque année, donnant lieu à des campagnes d'information, des foires, des colloques et des contrôles accrus sur les lieux de vente ou de consommation. En 1999, une directive du Premier ministre annonce la décision de renforcer les activités de sûreté alimentaire (Dir 08/1999/CT

Figure 10. Consommation et importation par habitant des principaux produits alimentaires



TTg). Elle se traduit par la création du Bureau de l'hygiène et de la sécurité des aliments dépendant du ministère de la santé.

Toutefois, le contrôle sanitaire des aliments reste complexe. Selon la nature des produits (frais, transformés, importés) et les lieux de contrôle (lieux de production, de transformation, de vente, de restauration, transport), il implique des acteurs très divers (ministères de la santé, du commerce, de l'agriculture et du développement rural, des pêches, des sciences et technologies...). Les moyens sont limités et les contrôles se concentrent sur deux périodes : celle du Tet (fête du nouvel an lunaire, pendant la-quelle la consommation des ménages s'accroît considérablement) et celle du mois d'action évoqué plus haut.

### 5.2. Des consommateurs inquiets

Face à ces problèmes et suite aux campagnes de sensibilisation, certaines études révèlent de

nouvelles préoccupations des consommateurs urbains en termes de qualité des produits (Bridier B., 2000 ; Ginhoux V., 2001 ; Figuié M., 2003).

Selon une enquête menée à Hanoi (CIRAD-IOS, 2002, tableau 9), les consommateurs urbains estiment que la qualité de leurs repas s'est améliorée au cours des dix dernières années (les aliments sont jugés plus abondants, plus divers, permettant un choix de la part du consommateur). Mais plus de la moitié d'entre eux estiment que la qualité des produits alimentaires a régressé. Au point que, pour 65 % des consommateurs, les produits alimentaires présentent aujourd'hui un danger pour la santé.

En ce qui concerne la qualité sanitaire, ce sont surtout les légumes, puis la viande et enfin les fruits et les produits aquatiques qui présentent le plus de danger aux yeux des consommateurs (figure 11). Dans le cas des légumes, c'est la présence probable de résidus de pesticides qui est mise en cause. Concernant les fruits s'ajoute à ce problème l'utilisation de produits de conservation dans lesquels seraient trempés les fruits après la récolte (pratique essentiellement associée aux fruits importés de Chine). Pour la viande, les préoccupations sont plus diverses, mais concernent principalement l'utilisation de « stimulants » (terme assez vague dans le discours des consommateurs mais qui semble correspondre aux activateurs de croissance utilisés dans l'alimentation animale). Quant aux poissons et autres produits aquatiques (crevettes, crabe...), c'est l'utilisation de produits de conservation (urée, formol, borax...) qui est incriminée.

La méfiance est donc massive à l'égard de l'utilisation croissante de produits chimiques dans la

Tableau 9. Evolution de la qualité des repas et des produits alimentaires commercialisés selon les consommateurs de Hanoi, 2002 (%)

Evolution de la qualité	Qualité des repas	Qualité des produits alimentaires
S'est améliorée	93,5	35,5
Est restée la même	5,0	6,0
A baissé	1,0	56,0
Ne sait pas, pas de réponse	0,5	2,5
Total	100,0	100,0

Source : enquête CIRAD-IOS, 2002.

Questions posées aux 200 enquêtés :

1. « Pensez-vous que, depuis dix ans, la qualité de vos repas s'est améliorée, est restée la même, a baissé ? »

2. « Pensez-vous que, depuis dix ans, la qualité en général des produits alimentaires commercialisés s'est améliorée, est restée la même, a baissé ? »

### Encadré 10. La crise du pho

Le *pho* est une spécialité culinaire de Hanoi. Il s'agit d'une soupe, consommée à toute heure par les Hanoiens, contenant notamment des nouilles de riz. En 1999, suite à une dénonciation adressée par un employé d'une unité de fabrication de nouilles de *pho*, des contrôles ont été réalisés dans divers restaurants de rue et ont révélé la présence de formol dans 7 échantillons sur 10 (*Nhan Dan*, 6 janvier 2000). Le formol est utilisé pour améliorer la consistance des nouilles et prolonger la conservation de la soupe. La révélation de ces résultats a provoqué ce

qu'on a appelé « la crise du *pho* ». Les consommateurs ont été fortement ébranlés par ce que la presse a qualifié de grave crime à l'égard de la culture gastronomique nationale. Dans les jours qui ont suivi, la consommation du *pho* a chuté de près de 80 %. Puis les consommateurs ont repris leurs habitudes sans que des mesures réelles aient été prises. Encore récemment, 172 écoliers d'une école primaire de Ho Chi Minh-ville ont dû être hospitalisés suite à la consommation de *pho* à la cantine de leur école (*Courrier du Vietnam*, 17 mars 2003).

filère agroalimentaire : pesticides – l'utilisation de pesticides a augmenté de 75 % de 1991 à 1997 (Ha Minh Trung, 1999) –, activateurs de croissance, produits de conservation. Sont mises en cause la nature des produits (produits parfois interdits) comme les dates de traitement (trop proches de la récolte) et les quantités utilisées.

La mise en place de filières de produits agricoles « propres » (légumes, poulets...), qui obéissent à un cahier des charges visant une utilisation raisonnée des intrants, connaît cependant un succès limité. Les causes sont multiples : les signes de qualité sont confus, mal définis, mal affichés – il est probable que cette confusion soit parfois volontairement entretenue (cas des légumes commercialisés en supermarché) – et les contrôles sont insuffisants aux yeux des consommateurs. Il en résulte un manque de confiance qui pèse d'autant plus que cette qualité a un coût pour le consommateur : les légumes « propres » coûtent de 1,2 à 2 fois plus cher que les légumes classiques. Ces surcoûts ne sont pas toujours justifiés. Les études sur les coûts de production des légumes « propres » et classiques donnent des résultats parfois contradictoires, selon qu'elles émanent de démarches orientées vers la diffusion des techniques d'IPM (*integrated pest management*) auprès des producteurs ou de démarches de promotion de la qualité auprès des consommateurs.

Pour la consommation de porc, d'autres travaux (Ginhoux V., 2001) ont montré le peu de confiance accordée par le consommateur à la présence d'un cachet des services vétérinaires sur la viande, en raison de la fréquence des fraudes.

Avec l'allongement des filières et leur industrialisation, le consommateur a de plus en plus de mal à évaluer les caractéristiques des produits qu'il consomme et il doit se fier à des tiers (Etat, marque, vendeur, label...). Or, les exemples précédemment cités révèlent que cette confiance fait souvent défaut. Se pose alors la question de la construction de signes de qualité crédibles dans un contexte où les exigences de qualité du consommateur s'affirment, et, au-delà, de l'adaptation réelle de l'offre à cette demande. On peut en effet se demander, comme le font les consommateurs, si les produits « propres » sont vraiment propres.

Figure 11. Produits alimentaires jugés dangereux pour la santé par les consommateurs et origine perçue des risques

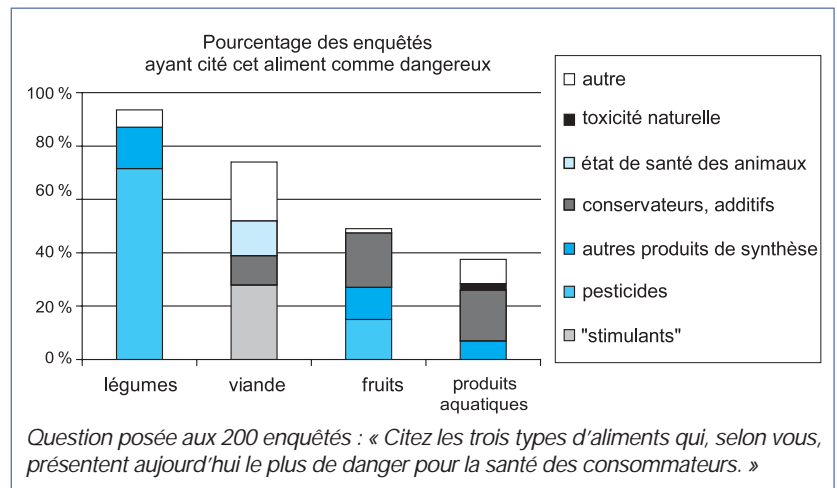
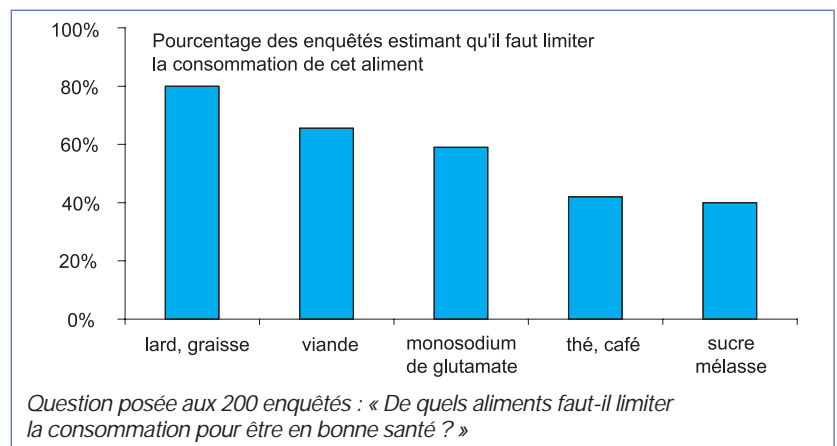


Figure 12. Les produits alimentaires présentant des problèmes de qualité nutritionnelle aux yeux des consommateurs de Hanoi



Source : enquête CIRAD-IOS, 2002.

Les préoccupations des consommateurs urbains concernent également la qualité nutritionnelle de leur alimentation. L'image de certains aliments est nettement négative de ce point de vue (enquête CIRAD-IOS, 2002, figure 12). C'est le cas des graisses animales et, dans une moindre mesure, de la viande, dont la consommation est associée à l'émergence de surpoids, d'obésité, de cholestérol et d'hypertension. Des craintes de maladies dites d'« excès » apparaissent, marquant la fin d'une ère de pénurie (du moins à Hanoi, lieu de l'enquête citée). Ces craintes, ajoutées à la facilité d'utilisation, expliquent l'augmentation de la consommation

d'huile végétale au détriment du saindoux. Elles pourraient contribuer à freiner la progression de la consommation de viande. Le glutamate, défini comme un produit chimique cancérigène, est également craint ; suivent le thé et le café, jugés comme des excitants néfastes pour le système nerveux et enfin le sucre pour des risques d'obésité et de diabète.

## 6. Des comportements alimentaires nouveaux

Ces transformations s'accompagnent également de changements dans les pratiques des consommateurs. Les plus marquants sont sans aucun doute relatifs aux modes d'approvisionnement et aux prises des repas.

Les exigences nouvelles de qualité s'affirment dans un contexte d'abondance marqué par l'abandon des tickets de rationnement depuis 1989, alors que se multiplient les points de vente et en particulier les petits supermarchés dans les zones urbaines. Ces supermarchés sont essentiellement fréquentés le week-end par les clients vivant à proximité.

En ce qui concerne la prise des repas, le fait le plus marquant est le développement de la restauration hors du domicile. L'importance économique de ce type de consommation a été évoquée plus haut. D'un point de vue nutritionnel, elle représente, en 1997, 30 % de l'apport calorique des consommateurs urbains de Hanoi (Le Danh Tuyen, Bricas N. *et al.*, 2000).

Selon Pham Kim Anh (1997), les repas pris hors du domicile sont surtout les petits déjeuners, dans une moindre mesure les déjeuners et, plus rarement, les dîners. Ils sont consommés durant la semaine, dans des petits restaurants de rue (57 %) ou auprès des marchands ambulants (37 %). Outre l'économie de temps, les clients peuvent y consommer des plats généralement longs à cuisiner ou coûteux à préparer en petite

quantité. Se développent ainsi (Krowolski N., 1993) la consommation de « plats repas », tels que le *pho* ou le *bun cha*, et le *snacking* (consommation en dehors des heures fixes des repas).

Un autre changement, probablement important d'un point de vue économique et social, concerne la consommation croissante de produits transformés (boîtes de conserve, plats à emporter...). Il reste à le quantifier.

## Conclusion : répondre aux évolutions de la consommation

Ce survol des changements récents de la consommation alimentaire vietnamienne laisse apparaître l'opportunité que représente ce marché pour le secteur agricole et agroalimentaire. Une opportunité mais aussi un défi, car il s'agit d'être capable de saisir ces changements dans leurs dimensions à la fois quantitatives et qualitatives et d'en suivre le rythme, on l'a vu, très rapide. A l'heure actuelle, cette dynamique n'est encore connue que partiellement. Quelle est la part autoconsommée des différents produits ? Comment évoluent les comportements des jeunes par rapport à ceux de leurs aînés ? Quelles différences y a-t-il entre les régions... ? Ce sont autant de questions dont les réponses permettront de mieux évaluer le moteur potentiel que représente la consommation alimentaire pour la croissance économique vietnamienne.

L'enjeu est aussi de répondre à cette demande de façon responsable, en incluant des objectifs non seulement économiques mais de santé publique et des préoccupations d'ordre social et culturel.

Les modèles de consommation évoluent, surtout en milieu urbain, amenant de nouveaux problèmes de santé publique. Avec l'industrialisation de la production agricole et de la transformation agroalimentaire, de nouveaux problèmes



de qualité se posent. Cela exige de dépasser l'approche par filière pour inclure d'autres acteurs, en particulier ceux de la santé, et d'appuyer un travail de communication avec le public.

Ces changements alimentaires ont également des conséquences sociales et culturelles. Le développement spectaculaire de la restauration hors du domicile en ville fait craindre une déstructuration des repas et, au-delà, des relations et de la cohésion familiales. Dès à présent se dessinent des disparités croissantes dans l'accès à l'alimentation et dans les modèles alimentaires, entre ruraux et urbains, entre riches et pauvres, entre

régions. Enfin, l'ouverture rapide aux échanges internationaux et l'augmentation des importations alimentaires qui en résulte posent la question de la capacité du système alimentaire vietnamien à valoriser sa culture alimentaire tout en restant compétitif.

Une approche opérationnelle et responsable de l'alimentation exige donc d'aborder ce thème dans toute sa complexité, c'est-à-dire à la fois comme un acte nutritionnel, social, économique et culturel. Il sera ainsi possible de répondre aux enjeux économiques, autant qu'aux enjeux de sécurité et de sûreté alimentaires.

## Les changements de la production alimentaire

*Dao The Anh, Vu Trong Binh, Le Duc Thinh (VASI)*

Depuis la réforme de 1988 et l'allocation des terres aux ménages ruraux, la production agricole du Vietnam a connu des succès remarquables avec un taux de croissance de 4,2 % par an. Entre 1991 et 2000, la production de riz a crû à raison de 5,6 % par an, celle de maïs de 10,2 %, celle de légumes de 7 %, celle de porc de 5 %. Cette croissance a permis de répondre aux besoins de consommation alimentaire et d'exporter.

Cependant, les transformations structurelles de l'économie rurale sont lentes, surtout dans les plus grands deltas du Nord et du Sud. Dans chaque région, la diversification de l'agriculture est réelle, mais le riz couvre encore 60 % des surfaces et la production continue de progresser rapidement. Après avoir visé l'autosuffisance (avant 1993), les productions agricoles se sont de plus en plus orientées vers le marché, même dans les zones de montagnes. Cependant, faute d'infrastructures suffisantes et d'un cadre légal approprié, l'économie marchande s'est développée timidement.

Les ménages paysans opèrent aujourd'hui dans un milieu économique et social peu favorable. Les services publics sont limités voire inexistants dans de nombreux endroits (crédit, vulgarisation, information commerciale). Les nouveaux services privés collectifs ont du mal à se mettre en place. Ces contraintes freinent la diversification de l'agriculture.

Déjà pratiquées par les ménages paysans, les activités non agricoles peuvent être un moteur de changement structurel afin de diversifier les activités économiques des ménages dans un contexte de terre agricole limitée. Il s'agit notamment de la transformation et du commerce des produits agricoles. Ces activités fournissent des ressources financières supplémentaires, qui peuvent être investies dans l'agriculture. L'État a un rôle important à jouer pour catalyser les initiatives locales, en accordant des appuis adaptés. Le développement agricole orienté vers le marché intérieur, dont la demande est très diversifiée, peut amener à des transformations structurelles via la diversification agricole et non agricole.

Nous examinons tout d'abord comment la production agricole a évolué au cours des dix dernières années, grâce à un contexte politique favorable (voir encadré 11, page 49). Nous présentons les problèmes d'accès aux moyens de production et aux différents services agricoles (crédit, vulgarisation, commerce), qui peuvent

limiter la croissance agricole. Nous soulignons les différenciations croissantes dans le développement agricole et économique entre les différentes régions et au sein des régions. Les relations entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, en termes d'effets d'entraînement réciproques, sont exposées dans une dernière partie.

**Encadré 11. Les politiques agricoles de 1988 à 2001**

**Avril 1988**

Reconnaissance des exploitations familiales agricoles comme unités économiques autonomes ; allocation des terres agricoles aux exploitations familiales – pour une durée pouvant aller jusqu'à quinze ans ; orientation des coopératives agricoles vers le service aux agriculteurs (fourniture d'intrants et écoulement des produits) ; augmentation des transferts vers le secteur agricole : de 6 ‰ du PIB national avant 1988, ils passent à près de 8 ‰ en 1988 pour atteindre 10 ‰ en 1995. *Résolution n° 10.*

**Mai 1989**

Libéralisation des prix ; suppression des subventions à la consommation et des cartes de rationnement. *Décision 150-CT.*

**Juin 1991**

Premiers crédits à destination des exploitations familiales. *Directive 202.*

**Mars 1993**

Politique de crédit pour les exploitations familiales. *Directive 14-CP.*  
Mise en place d'un système étatique de vulgarisation agricole. *Directive 13-CP.*

Création de fonds de régulation pour stabiliser les cours du riz et du sucre.

**Juin 1993**

Nouvelle série de réformes pour améliorer l'environnement socio-économique des exploitations agricoles.

Loi foncière : libéralisation du marché de la terre (*décret 64/CP, 27/09/1993*) ; allocation des terres agricoles aux exploitations familiales pour vingt à cinquante ans selon les terres, la terre restant propriété de l'Etat ; outre le droit d'usage, création de nouveaux droits – transfert, vente et location des droits d'usage, hypothèque, héritage, compensation en cas de réquisition.

Poursuite de la réforme du système de crédit agricole : augmentation du budget de la Banque agricole ; création d'une banque des « pauvres » pour faciliter l'accès au crédit pour les paysans les plus démunis.

Promotion des exploitations de moyenne et grande dimension.

**Mars 1996**

Renforcement des coopératives dans les différents secteurs économiques ; nouveau modèle de coopérative : « coopérative d'actions » à but commercial, dont les actions doivent être financées par les cotisations des membres.

**Mars 1997**

Libéralisation de la circulation intérieure du riz : suppression des contrôles et des licences de transport ; augmentation des quotas d'exportation à 3,5 millions de tonnes (*décret 140/TTg du gouvernement*) ; taxe d'exportation fixée à 1 % pour le riz de qualité et 0 % pour le riz contenant plus de 25 % de brisure à partir de 1998 (CIE, 1998) – en 1997, la taxe a varié de 1 à 3 % selon la qualité de riz.

**Mai 1997**

Décentralisation de la responsabilité aux chefs des comités de province (instances administratives locales) du suivi et du contrôle de l'octroi de prêts pour les achats de riz pour l'exportation.

**Janvier 1998**

Mesures pour encourager le secteur privé à exporter le riz : augmentation des quotas d'exportation (4 millions de tonnes). *Décision 12/TTg.*

Début de la libéralisation du marché des engrais : autorisation d'importer pour les entreprises privées avec des quotas.

**Novembre 1998**

Crédits à taux bonifié pour acheter du riz de stock pour l'exportation.

**Décembre 1998**

Fixation d'un prix plancher pour le riz (*50/1998/QD-TTg*).

Utilisation du fonds de régulation des prix pour subventionner les intérêts permettant l'achat d'un million de tonnes de riz au moment des prix bas pour constituer un stock d'exportation sur deux mois.

Quota d'exportation porté à 4,5 millions de tonnes.

**Mars 1999**

Achat de stock temporaire porté de 1,5 à 1,8 million de tonnes de riz sur quatre mois au lieu de deux. *Lettre 275/CP-KT KH.*

**Septembre 1999**

Création d'un fonds d'appui à l'exportation. *Décision du Premier ministre 195/1999/QD-TTg.*

**Décembre 1999**

Levée des quotas d'importation d'engrais (*Décision 242/1999/QD-TTg*) ; commercialisation assurée en grande partie par les commerçants privés.

Allocation de quotas d'exportation de riz à des entreprises non étatiques : cinq privées et quatre *joint-ventures* (*Décision 273/1999/QD-TTg*) ; autorisation donnée à des entreprises d'exportation étrangères pour acheter le riz directement aux paysans.

Autorisation d'emprunt jusqu'à 10 millions de dollars de crédit à court terme, avec le titre foncier comme garantie. *Décision du Premier ministre.*

**2000**

Développement du marché et amélioration de la qualité et la compétitivité des produits agricoles par des décisions et des décrets sur le foncier, le crédit et les produits autres que le riz. *Résolution du Parti.*

**Mars 2001**

Libéralisation totale des exportations de riz : abrogation des quotas et taxes d'exportation. *Décision 223/QD-TTg.*

**Mai 2001**

Libéralisation totale des importations d'intrants : suppression de tous les quotas d'importation d'engrais et du contrôle de la gestion des entreprises importatrices.

Figure 13. Evolution de la production moyenne de vivres par habitant, 1990-2001 (kg par habitant)

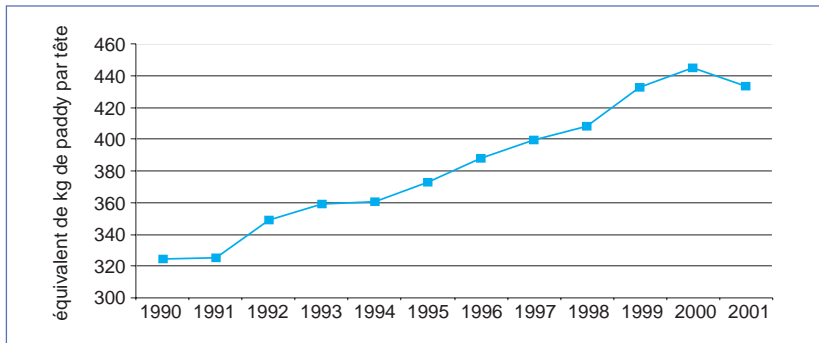


Figure 14. Evolution des surfaces rizicoles dans les différentes régions du Vietnam

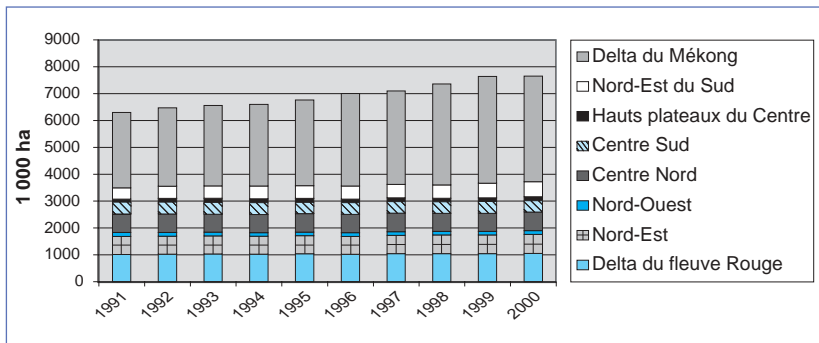


Figure 15. Evolution de la production rizicole dans les différentes régions du Vietnam

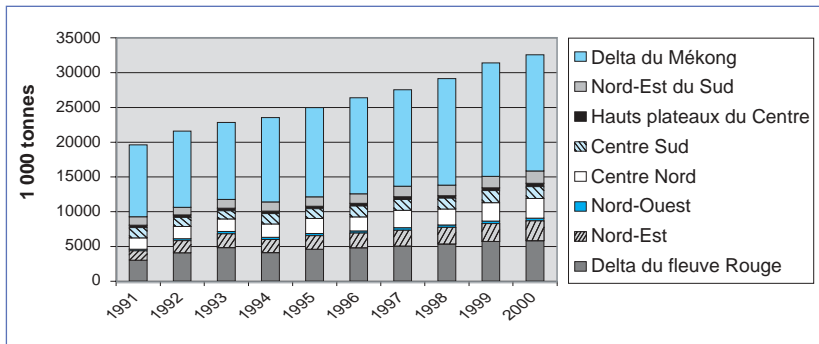
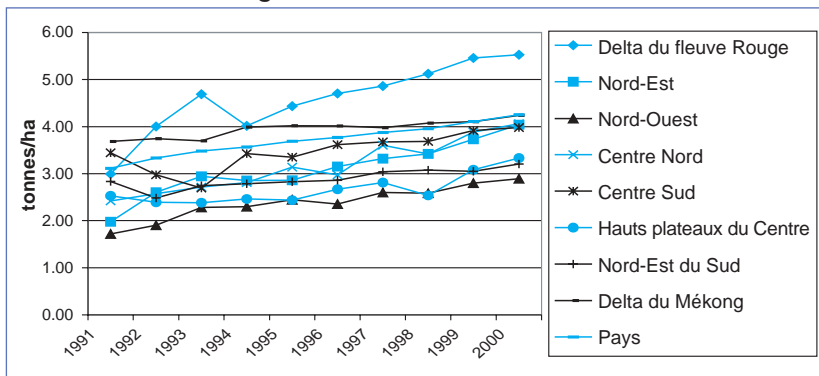


Figure 16. Evolution des rendements de riz dans les différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

## 1. Des productions globalement dynamiques

Après les années de réformes, l'intensification rizicole a permis de consolider la sécurité alimentaire du pays. Les ménages ruraux se sont alors détournés des produits vivriers peu prisés tels que le maïs, la patate douce, le manioc au profit du riz devenu plus abondant. Durant la dernière décennie, la quantité moyenne de vivres en équivalent de riz par habitant a été multipliée par 1,34. Le seuil de 350 kg de vivres par tête, considéré comme le seuil de l'autosuffisance, a été dépassé en 1993. Pourtant, les régions ne bénéficient pas toutes de la même sécurité alimentaire.

### 1.1. Le riz

Principale culture du Vietnam, le riz couvrait 7,7 millions d'hectares en 2000, une superficie qui augmente régulièrement de 2,4 % par an depuis une décennie.

Le Vietnam se divise en huit zones agro-écologiques selon le classement officiel : delta du fleuve Rouge, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre Nord, Centre Sud, Hauts plateaux du Centre, Nord-Est du Sud, delta du Mékong. Nous présentons ci-dessous l'évolution de la production de riz dans les différentes régions.

C'est le delta du Mékong, région rizicole par excellence, qui a contribué le plus massivement à la croissance de la production, ceci par des défriches et des rotations de culture rapides. Certaines zones sont passées de deux à trois cultures par an. Dans les autres régions, la superficie reste stable voire diminue, mais les rendements progressent. Le delta du fleuve Rouge connaît les rendements les plus élevés et en croissance continue, alors que les Hauts plateaux du Centre et le Nord-Ouest, dont les conditions agro-écologiques sont peu favorables, ont les rendements les plus faibles.

La production de riz a connu une croissance annuelle de l'ordre de 5,6 % par an durant la dernière décennie, plus rapide que celle des surfaces cultivées. Il a ainsi été possible de satisfaire les besoins de consommation, en augmentation de 2,7 % par an, et d'exporter.

Cette progression est due à l'augmentation des rendements et des cycles de culture, notamment

par le développement des systèmes hydrauliques, pour 80 %, et à l'augmentation des surfaces (d'après les scénarios de l'offre et la demande de riz réalisés par l'IRRI et l'ICARD), pour 20 %. Le surplus pour l'exportation est passé de 3 millions de tonnes en 1995 à 7 millions de tonnes en 2002, avec un niveau de consommation domestique de 147 kg de riz par tête et par an (Chu Thai Hoanh, 2002).

Dans de nombreuses régions, il existe encore un potentiel de croissance des paramètres de rendement et du nombre de cycles. En 2000, le gouvernement estimait que le Vietnam avait besoin de quatre millions d'hectares pour assurer sa sécurité alimentaire pour les années suivantes – 4,26 millions d'hectares étaient alors cultivés en riz. En consacrant 250 000 ha à la diversification de la production agricole, dans un contexte de capacité d'extension en surface agricole limitée, la production de riz devrait croître de 1,1 % par an jusqu'à 2010 principalement grâce à l'augmentation des rendements (Chu Thai Hoanh, 2002), ce qui devrait suffire à nourrir la population. En effet, si les tendances d'évolution de la démographie et du niveau de vie se poursuivent, la demande devrait augmenter de 0,5 % par an jusqu'en 2020.

Cependant, la production de riz rémunère faiblement les producteurs. Depuis une dizaine d'années, pour maintenir leurs revenus, ces derniers combinent intensification de la riziculture et diversification. Dans le delta du Mékong, les paysans diversifient leurs cultures vers les variétés de riz parfumé, dont le prix de vente est plus élevé. Dans le delta du fleuve Rouge, la tendance est de remplacer le riz ordinaire par les cultures sèches à haute valeur ajoutée, comme le maïs et les cultures maraîchères. Toutefois, en raison des difficultés de commercialisation, l'évolution est lente.

### 1.2. La patate douce

Les superficies cultivées en patate douce ont fortement baissé durant la dernière décennie, surtout dans les régions de diversification agricole comme le delta du fleuve Rouge et le Centre Nord. En effet, la patate douce a été substituée par le riz pour l'alimentation humaine et par des aliments composés pour l'alimentation des porcs, en particulier dans le delta du fleuve Rouge.

Malgré la baisse des surfaces, les volumes produits tendent à se stabiliser depuis ces dernières années. Les deux régions dont les cultures sont les plus intensives restent les deltas du fleuve Rouge et du Mékong.

Figure 17. Evolution des surfaces de patate douce dans les différentes régions du Vietnam

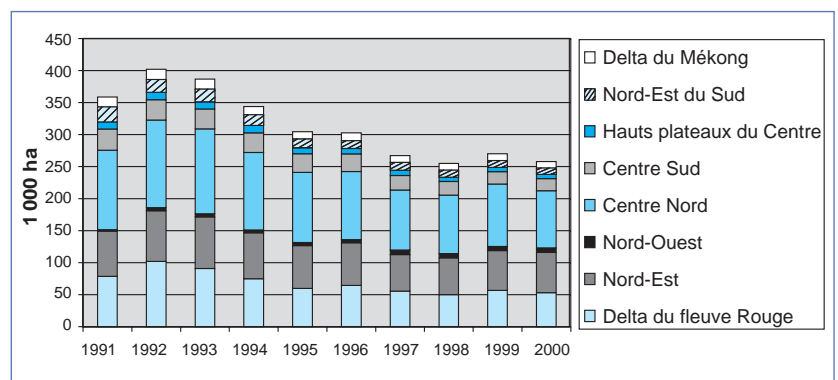


Figure 18. Evolution de la production de patate douce dans les différentes régions du Vietnam

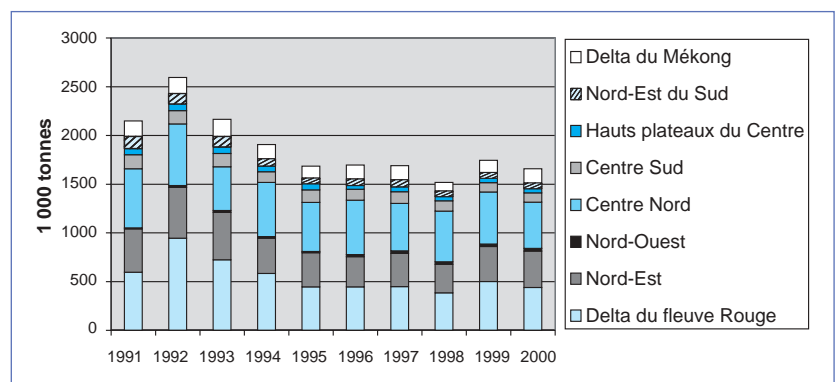
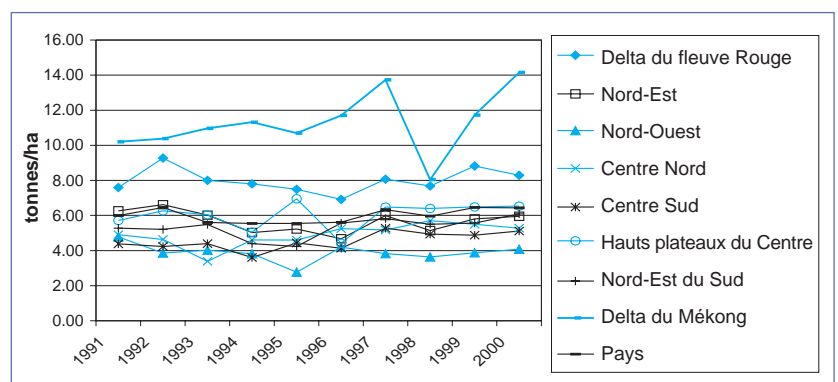


Figure 19. Evolution des rendements de patate douce dans les différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

Figure 20. Evolution des surfaces de maïs dans les différentes régions du Vietnam

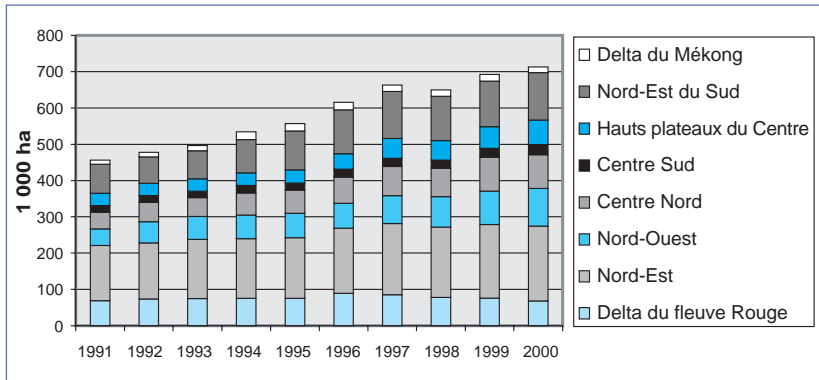


Figure 21. Evolution de la production de maïs dans les différentes régions du Vietnam

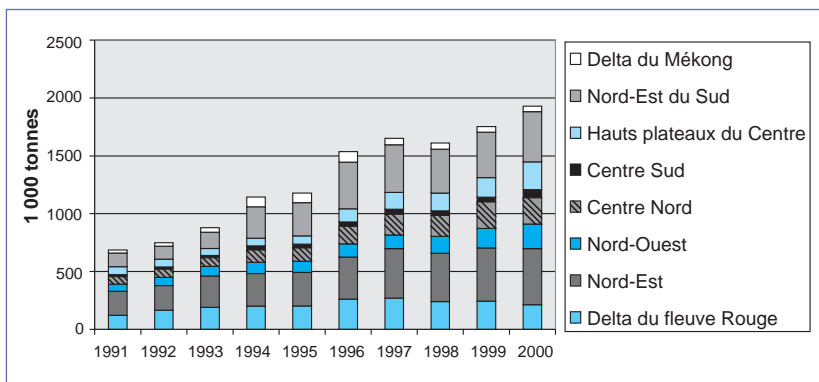
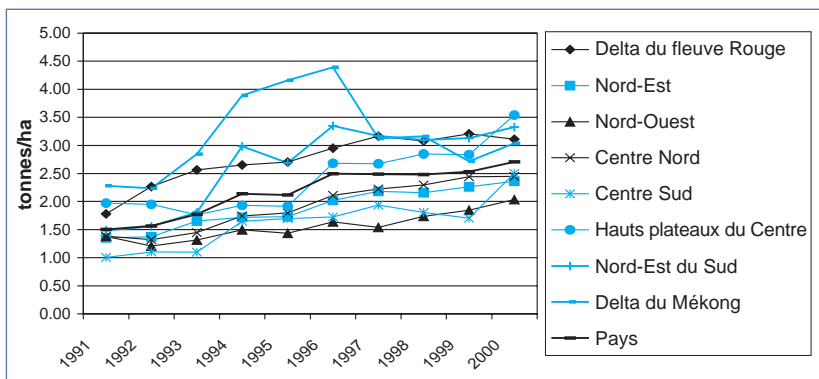


Figure 22. Evolution des rendements de maïs dans les différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

### 1.3. Le maïs

La production de maïs a connu une évolution profonde au cours des dix dernières années faisant passer le Vietnam d'exportateur à importateur.

Au début des années 90, le maïs était utilisé comme culture vivrière en complément du riz et pour l'alimentation des porcs. La production intérieure suffisait et le Vietnam exportait. Depuis 1995, les éleveurs utilisent de plus en plus d'aliments composés comprenant une proportion élevée de maïs. La demande augmente en moyenne de 12,7 % par an – 28 % pour l'alimentation animale (FAOSTAT). Pour y répondre, les superficies cultivées en maïs sont augmentées et la production est intensifiée. Les rendements croissent dans toutes les régions, à l'exception du delta du Mékong, qui connaît une baisse importante depuis 1996 due à la diversification récente vers les cultures maraîchères.

Toutefois, la production, qui ne croît que de 10,9 % par an, ne suffit pas à satisfaire la demande. Il est alors nécessaire de recourir à des importations, moins onéreuses d'ailleurs que le maïs local.

Grâce à l'utilisation croissante de variétés hybrides, certaines régions sont devenues d'importantes zones de production : le Nord-Est et le Nord-Est du Sud pour leur élevage porcin très dynamique ; le Nord-Ouest pour approvisionner d'autres régions, en particulier le delta du fleuve Rouge.

### 1.4. Les légumes

La production de légumes en tonnage a augmenté de 7 % par an entre 1991 et 1998, et la consommation de 6 % de 1991 à 2000 ; le surplus a permis d'exporter. Si les quantités produites satisfont la consommation, la qualité est loin d'être adaptée à la demande. De plus, l'offre est très saisonnière (voir cinquième partie). Les surfaces cultivées, qui ont augmenté en moyenne de 5 % par an, restent très modestes et ne couvrent que 6 % des cultures annuelles.

La production de légumes varie selon les régions agroécologiques et les possibilités de commercialisation offertes par l'urbanisation. De climat tropical avec une mousson froide, le delta du fleuve Rouge dispose d'un hiver marqué favorable à la culture maraîchère. Depuis quelques années, cette région a diversifié ses cultures et elle produit des légumes destinés au marché local et au sud du pays. Les rendements y sont les plus élevés du Vietnam. Toutefois, l'intensification va de pair avec une utilisation accrue de produits chimiques, ce qui pose des problèmes de sécurité sanitaire pour les consommateurs et pour les producteurs.

Le delta du Mékong voit également sa production légumière croître pour des variétés diversifiées de légumes d'origine tropicale et des saisons de production différentes de celles du delta du fleuve Rouge. Ce dernier, bénéficiant d'une saison d'hiver, peut fournir les légumes tempérés à l'ensemble du pays de novembre à avril (par exemple, le chou). Enfin, la région de Dalat (Nord-Est du Sud), qui bénéficie d'un climat tempéré, produit toute l'année des légumes de type tempéré à destination de l'ensemble des régions du Vietnam et exporte vers la sous-région.

Figure 23. Evolution des surfaces de légumes dans les différentes régions du Vietnam

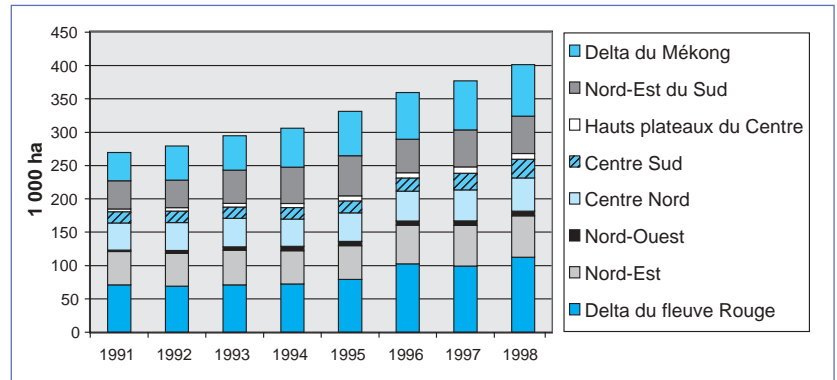


Figure 24. Evolution de la production de légumes dans les différentes régions du Vietnam

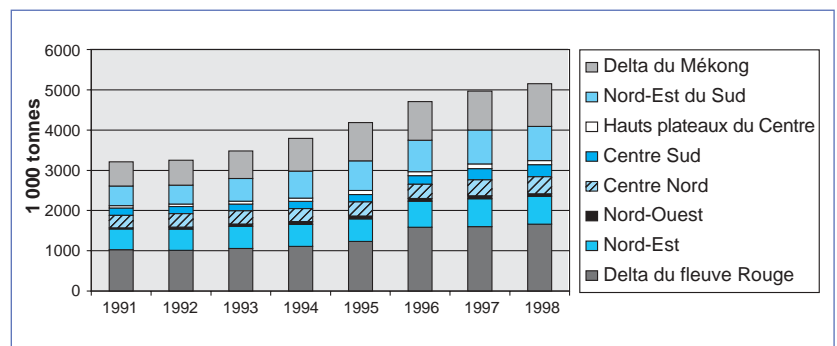
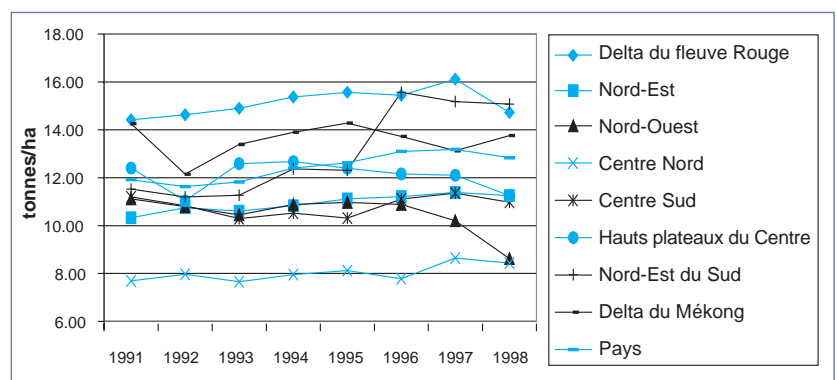


Figure 25. Evolution du rendement des légumes de différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

Figure 26. Evolution des surfaces en fruits dans les différentes régions du Vietnam

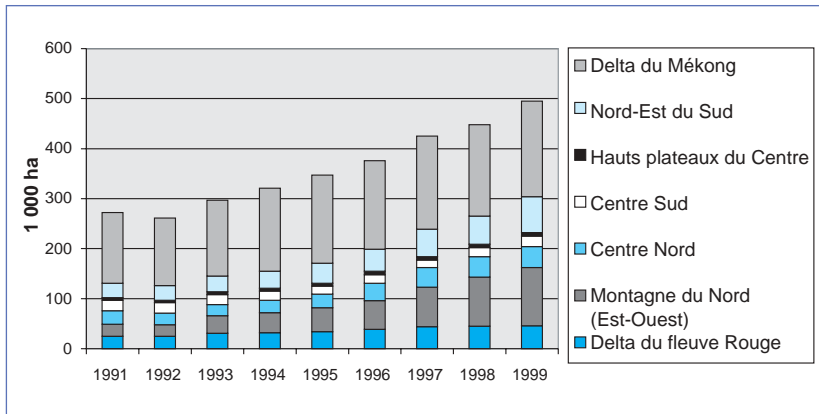


Figure 27. Evolution en valeur de la production fruitière dans les différentes régions du Vietnam

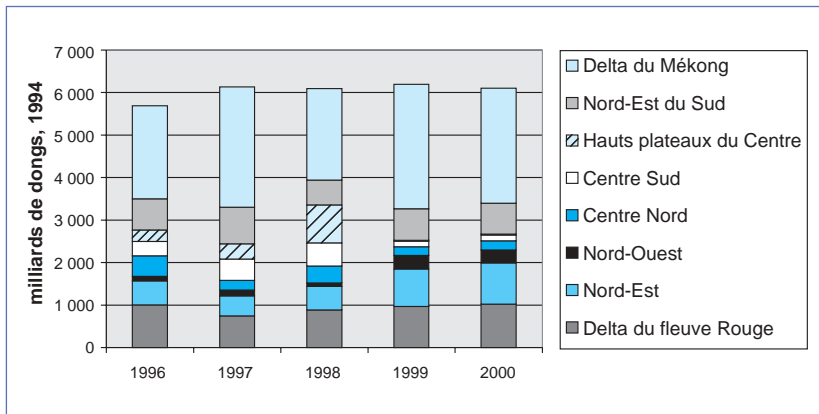
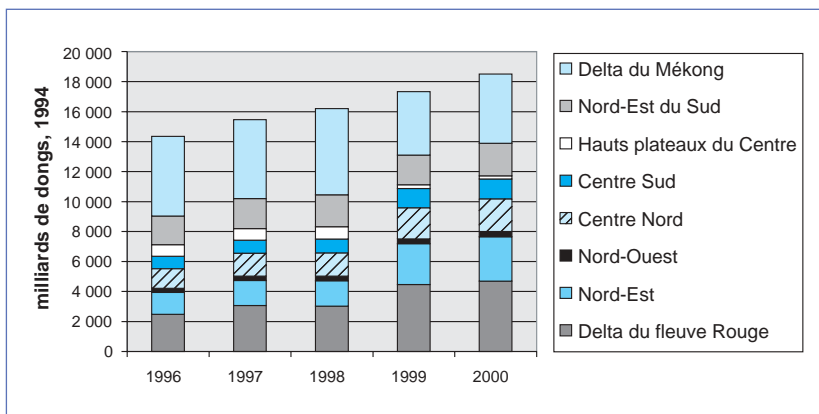


Figure 28. Evolution de la production animale dans les différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

### 1.5. Les fruits

Depuis dix ans, la production fruitière a connu des changements importants, qui ont permis de répondre aux nouveaux besoins du marché intérieur.

Dans le delta du fleuve Rouge, les arbres fruitiers, autrefois cantonnés aux jardins familiaux, se constituent en vergers. Cette évolution est toutefois limitée par la politique de maintien et de contrôle des surfaces rizicoles en vue de garantir la sécurité alimentaire. Dans le nord du pays, les programmes de restauration des pentes dégradées ont souvent débouché sur des plantations fruitières. Dans le delta du Mékong, les stratégies de diversification se sont surtout orientées vers la production fruitière sur de grandes superficies. Cette région détenait la moitié des surfaces fruitières du pays dans les années 90 et plus d'un tiers à la période actuelle.

En revanche, dans les régions côtières centrales, les sols sableux et les conditions climatiques sont peu favorables à la production fruitière et sur les Hauts plateaux du Centre, la culture du café laisse peu de place au développement de l'arboriculture fruitière.

Parmi les arbres fruitiers, le litchi et le longane ont connu un taux de croissance spectaculaire après 1993 : 37 % par an en moyenne. Actuellement, ces deux espèces occupent à elles seules 26 % des surfaces fruitières.



### 1.6. La viande

L'élevage est également en progression constante, notamment celui des porcs et des volailles. De 1991 à 2000, le nombre de porcs a augmenté de 5 % par an, celui des volailles de 5,7 %. Cette croissance concerne principalement les grands deltas et, dans une moindre mesure, le Nord-Est et le Sud-Est du Sud. Le changement est aussi qualitatif : l'élevage de porcs exotiques maigres se développe pour répondre à la demande des marchés urbains locaux, surtout dans la région du fleuve Rouge.

### 1.7. La production laitière

Récemment introduite au Vietnam, la production laitière ne peut pas encore répondre aux besoins croissants de la population. En 2000, le lait consommé était importé à 90 %.

Dans un premier temps, cette production s'est développée essentiellement dans les zones péri-urbaines, en réponse à la demande citadine. Actuellement, deux facteurs tendent à conduire à une redistribution spatiale de cette activité : d'une part, la pression foncière croissante en zone péri-urbaine et d'autre part, l'intensification de cette activité avec des races importées sensibles à la chaleur et plus exigeantes en fourrage. Ainsi, il est envisagé de développer des bassins laitiers plus éloignés des villes, mais dans des zones au climat plus favorable et disposant d'espaces pour les cultures fourragères, comme à Ba Vi et Moc Chau, dans le nord du pays).

Figure 29. Evolution de la production de volailles en valeur dans les différentes régions du Vietnam

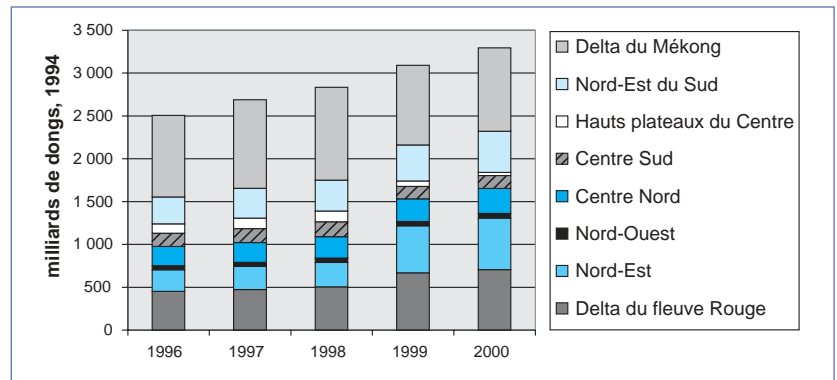
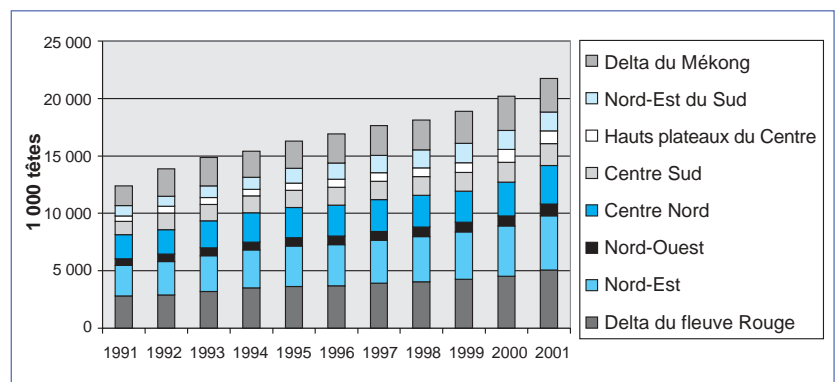


Figure 30. Evolution du nombre de porcs dans les différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

Tableau 10. Croissance de la production animale en poids vif entre 1990-2000 au Vietnam

	Poids vif (1 000 tonnes) en 2000	Taux de croissance (%)		
		1990-1995	1996-2000	1990-2000
Porcs	1409	7,0	7,0	7,0
Volailles	286,5	5,4	7,8	6,6
Bovins	92,2	4,0	7,4	5,5
Buffles	48,1	4,7	-2,7	1,4

Source : GSO, 2001.

Tableau 11. Production et importations de lait

	1990	1995	2000
Nombre de vaches laitières	5 100	18 700	32 000
Besoins en lait (milliers de tonnes)	70,8	533	847
Lait importé (équivalent lait frais en milliers de tonnes)	65	512	800
Production de lait en milliers de tonnes	5,8	21	50
Part de la production locale dans la consommation (%)	8,1	3,9	5,9

Source : Nguyen Van Cat, 2000.

Tableau 12. Taux de croissance des productions agricoles, forestières et aquacoles entre 1996 et 2000 au Vietnam (%)

Zones agro-écologiques	Agricult. Forêt Aquacult.	Agriculture (culture et élevage)	Cultures vivrières	Légumes et légumineuses	Cultures industrielles annuelles	Cultures industrielles pérennes	Fruits	Autres cultures	Porcs, bovins	Volailles	Autres élevages	Services agricoles	Pêche	Pisciculture	Forêts
Pays	6,79	6,70	5,43	5,62	2,81	26,23	1,79	1,61	6,40	7,08	6,69	2,17	3,52	6,02	1,18
Delta du fleuve Rouge	5,01	4,81	6,45	14,95	- 19,54	- 59,18	0,50	9,00	16,89	11,86	22,90	- 43,07	3,52	13,73	-9,49
Nord-Est	6,17	6,47	6,36	13,38	- 6,48	- 15,03	14,21	- 18,73	21,02	24,10	8,40	- 50,43	0,29	16,22	3,56
Nord-Ouest	7,07	7,11	8,27	- 9,52	19,56	- 23,55	30,55	- 22,66	10,72	3,39	-8,23	- 48,88	- 19,62	0,16	7,65
Centre Nord	6,88	7,33	10,60	- 2,80	11,32	- 7,63	- 17,98	- 26,68	15,02	6,87	15,22	- 5,25	7,62	19,31	- 0,20
Centre Sud	6,10	4,41	4,72	7,08	17,82	- 11,08	- 20,47	- 16,36	17,66	- 0,54	- 1,78	- 15,14	7,88	12,90	- 4,87
Hauts plateaux du Centre	18,87	20,65	-7,29	5,66	-3,87	125,78	- 45,07	- 3,22	- 25,33	- 23,62	- 35,32	- 19,13	- 0,42	3,50	- 5,67
Nord-Est du Sud	7,76	8,48	-9,98	15,90	16,05	69,35	- 0,40	1,73	4,27	11,09	- 10,50	- 9,68	3,02	4,73	- 0,93
Delta du Mékong	5,90	5,11	8,40	- 7,84	1,96	- 15,75	5,47	15,57	- 7,09	0,60	5,60	32,07	2,21	3,53	4,83

Source : GSO, 2001.

### 1.8. La production aquatique

En dix ans, la production aquatique a doublé pour atteindre 1,88 million de tonnes en 2000. La pisciculture en est une composante importante. Les surfaces d'eau douce qui y sont consacrées couvrent 50 000 km<sup>2</sup>. Si le delta du Mékong produit 50 % de la valeur de la production aquacole nationale, le delta du fleuve Rouge fait preuve actuellement d'un dynamisme remarquable, avec le développement de systèmes intensifs.

### 1.9. Des différences régionales

Toutes les régions ont connu une croissance de la production agricole, mais avec des différences dans les produits : les légumes et les légumineuses dans le delta du fleuve Rouge, la montagne du Nord-Est et le Nord-Est du Sud (voir tableau 12) ; les cultures industrielles annuelles dans les montagnes du Nord-Ouest et le Centre Sud ; l'élevage dans le delta du fleuve Rouge, le Nord-Est (mais il diminue dans le delta du Mékong) ; l'aquaculture dans les régions côtières centrales du pays.

La situation des régions est très différente en termes de diversification des cultures. Le delta du fleuve Rouge et les Hauts plateaux du Centre sont les deux régions qui ont le niveau de diversification le plus faible. La région Nord-Est du Sud connaît une diversification forte ces dernières années (tableau 13).

Spécialisé dans la production de riz d'exportation, dont les prix baissent, le delta du Mékong a entrepris de diversifier sa production pour le marché intérieur. Ce processus est déjà bien

Figure 31. Evolution de la valeur de la production aquatique des différentes régions du Vietnam

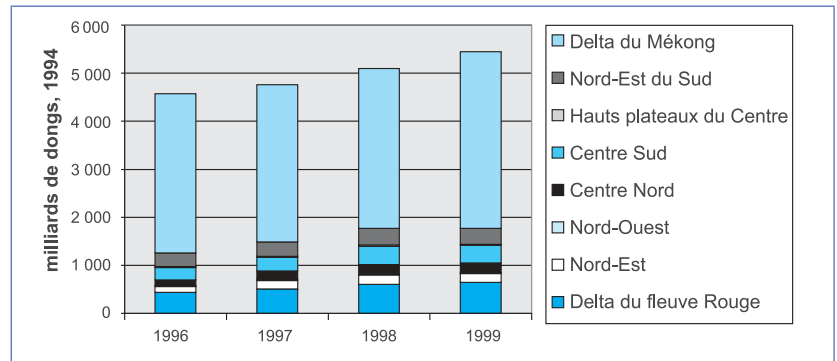
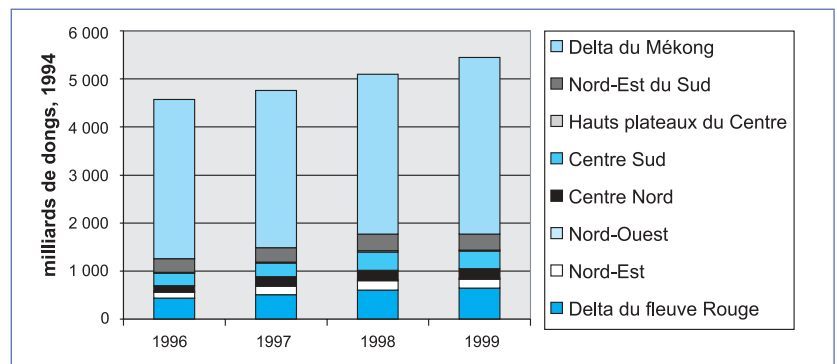


Figure 32. Evolution de la valeur de la production piscicole des différentes régions du Vietnam



Source : GSO, 2001.

engagé dans le delta du fleuve Rouge, mais il est freiné par l'absence d'institutions de marché structurées. Le Nord-Est est encore peu intégré au marché et subit les conséquences de la dégradation de ses ressources naturelles. Quant à la région des Hauts plateaux du Centre, elle est spécialisée dans la caféiculture pour l'exportation.

Tableau 13. La diversification agricole dans les différentes régions du Vietnam, 1996-2000 <sup>(1)</sup>

Zones agro-écologiques	Indice de diversification moyen			Taux de croissance de l'indice de diversification		
	Cultures végétales	Cultures végétales et élevage	Agriculture-Forêt-Aquaculture	Cultures végétales	Cultures végétales et élevage	Agriculture-Forêt-Aquaculture
Pays	0,57	0,71	0,84	1,44	0,64	- 0,02
Delta du fleuve Rouge	0,51	0,68	0,77	- 6,54	- 1,65	- 0,21
Nord-Est	0,56	0,72	0,86	- 2,07	- 0,53	0,25
Nord-Ouest	0,58	0,71	0,91	- 0,66	- 1,40	- 0,51
Centre Nord	0,53	0,69	0,84	- 6,02	- 2,26	- 1,36
Centre Sud	0,56	0,71	0,92	- 2,43	- 0,92	- 0,70
Hauts plateaux du Centre	0,52	0,62	0,68	- 9,18	- 11,55	- 11,74
Nord-Est du Sud	0,62	0,73	0,85	6,25	2,66	0,60
Delta du Mékong	0,50	0,65	0,83	- 4,99	- 2,89	- 1,88

Source : calculs de Dao The Tuan et Dao The Anh, à partir de GSO, 2001.

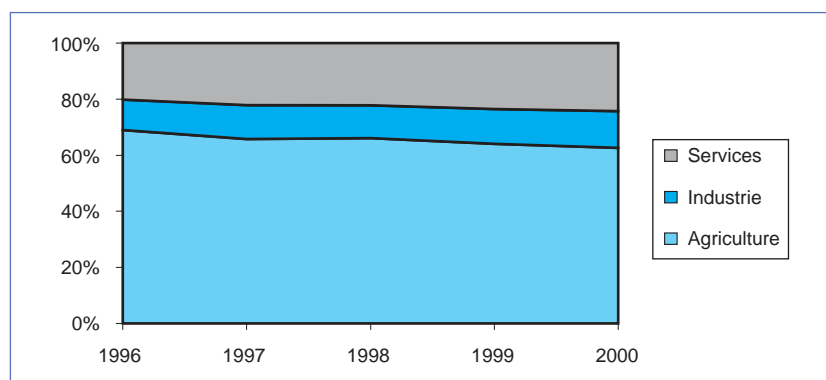
<sup>1</sup> L'indice de diversification utilisé est celui de Simpson. Il varie de 0 à 1. 0 représente la situation extrême de spécialisation, 1 celle de la diversification.

Tableau 14. Evolution des surfaces agricoles dans les différentes régions (1 000 ha)

Régions	1990	1995	2000
<b>Total du pays</b>	<b>6 993</b>	<b>7 357</b>	<b>9 343</b>
Montagnes du Nord (Nord-Est et Nord-Ouest)	1 226	1 156	1 421
Delta du fleuve Rouge	801	689	739
Centre Nord	711	672	725
Centre Sud	540	536	546
Hauts plateaux du Centre	445	581	993
Nord-Est du Sud	805	1 013	1 949
Delta du Mékong	2 464	2 709	2 970

Source : GSO, 2001.

Figure 33. Evolution des secteurs d'emploi au Vietnam



Source : GSO, 2001.

Tableau 15. Part de la main-d'œuvre agricole dans les différentes régions du Vietnam et évolution, 1996-2000 (%)

Zones agro-écologiques	Part de la main-d'œuvre agricole (moyenne 1996-2000)	Taux de diminution de la main-d'œuvre agricole
Pays	65,51	- 2,38
Delta du fleuve Rouge	66,24	- 3,91
Nord-Est	81,99	- 1,06
Nord-Ouest	88,93	- 1,06
Centre Nord	75,15	- 2,59
Centre Sud	63,71	- 2,70
Hauts plateaux du Centre	78,29	- 0,47
Nord-est du Sud	36,90	- 3,21
Delta du Mékong	63,51	- 1,59

Source : GSO, 2001.

## 2. Des structures et un environnement contraignants

Dans quelle mesure l'accès aux facteurs de production (foncier, travail, intrants et crédit) et l'environnement de la production (vulgarisation, commerce) ont-ils favorisé la croissance de la production et sa diversification ? Quelles sont les perspectives pour l'avenir ?

### 2.1. Des disponibilités foncières inégales

Au cours des dix dernières années, les surfaces agricoles ont fortement augmenté, notamment dans le Nord-Est du Sud, dans les Hauts plateaux du Centre et, dans une moindre mesure, dans le Nord et le delta du Mékong. En revanche, elles stagnent dans le delta du fleuve Rouge et le Centre.

Ces évolutions sont liées aux différences régionales en termes de disponibilité foncière, de densité de population et de développement économique. Dans les régions du nord, il n'existe quasiment plus de terres vierges et les terres agricoles sont en recul, principalement à cause de l'extension des aires urbaines et industrielles. En revanche, dans les régions du sud, la densité de population est encore faible et des terres vierges sont défrichées depuis les années 90. Les nouvelles terres sont occupées, dans le cadre de projets de développement de l'Etat, ou de manière informelle par des migrations spontanées (voir *infra* S. Fanchette). Cependant, la migration organisée par l'Etat s'est heurtée aux conflits entre la population indigène et les migrants ; des problèmes d'environnement sont apparus suite à l'intensification excessive de terres pentues.

### 2.2. Une main-d'œuvre agricole abondante et éduquée

Si l'agriculture reste le principal secteur d'emploi (en 2000, elle occupait 62,5 % des travailleurs de plus de 15 ans), ce chiffre tend à diminuer. De plus, si tous les adultes ruraux ont accès au travail, ils sont sous-employés : en 2001, la main-d'œuvre rurale n'est employée en moyenne sur l'année qu'à 75 % de son temps (GSO, 2001).

La main-d'œuvre vietnamienne se caractérise par une forte mobilité. Le Nord-Est du Sud

accueil de nombreux migrants, essentiellement pour le secteur industriel en développement rapide. Avant 1994, les Hauts plateaux du Centre ont constitué une zone d'accueil en raison de leurs réserves foncières ; mais celles-ci sont aujourd'hui presque épuisées avec l'expansion de la caféiculture. Les migrants sont principalement originaires du Centre Nord et du delta du Mékong. Malgré une densité de population élevée, le delta du fleuve Rouge connaît une émigration limitée et en régression grâce à la diversification des activités qui a créé de nouveaux emplois.

Autre caractéristique importante, les Vietnamiens ont un niveau d'éducation élevé, en milieu rural comme en milieu urbain. C'est dans le delta du fleuve Rouge que le niveau d'éducation est le plus élevé. En revanche, dans le delta du Mékong, il est relativement bas, ce qui pourrait entraver la capacité de diversification agricole des exploitations dans le futur. Dans les montagnes du Nord-Ouest et dans les Hauts plateaux du Centre, le niveau d'éducation est plus faible que dans les autres régions en raison du manque de structures d'enseignement et de formation.

La formation technique de la main-d'œuvre progresse : 13 % de la main-d'œuvre avait reçu

une formation technique en 1997, 15,5 % en 2000. Mais, dans le domaine agricole, ces formations sont encore rares, ce qui freine la modernisation et la professionnalisation de l'agriculture.

### 2.3. Un accès au crédit encore insuffisant

Avant 1991, le crédit d'Etat était réservé aux coopératives, aux fermes et aux entreprises d'Etat. Les agriculteurs ne pouvaient que s'adresser aux réseaux d'entraide ou au crédit usurier. Après des tests en 1991, une politique du crédit pour les exploitations familiales est mise en place. De 1991 à 1995, le nombre de familles touchées progresse pour atteindre officiellement plus de 50 % des exploitations agricoles en 1995. Chaque ménage reçoit en moyenne près de 1 600 000 dongs. En 1999, l'autorisation d'emprunt a été portée à 10 millions de dongs de crédit à court terme, avec le titre foncier comme garantie. Cependant, malgré ces mesures, l'accès des paysans au crédit progresse peu.

La Banque agricole joue un rôle essentiel dans le crédit rural : plus de 60 % des producteurs qui ont emprunté l'ont fait auprès de cette banque ; les autres organismes publics de crédit touchent 14 % des producteurs, le reste étant assuré par des privés.

Tableau 16. Niveau d'éducation de la main-d'œuvre vietnamienne, 1999 (%)

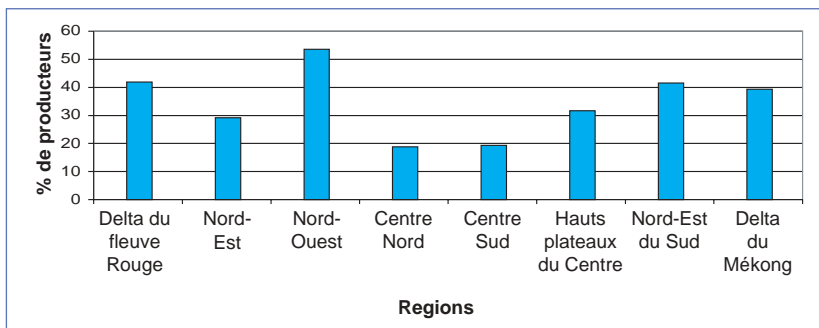
	Niveau d'éducation					
	Total	Pas de scolarisation	Cycle élémentaire non achevé	Elémentaire	Secondaire	Lycée
Pays	100,00	4,89	20,11	30,65	33,09	11,26
Urbain	100,00	1,43	10,51	22,73	27,91	37,42
Rural	100,00	4,89	20,11	30,65	33,09	11,26
Delta du fleuve Rouge	100,00	0,90	6,99	21,69	54,49	15,93
Nord-Est	100,00	6,05	13,61	28,90	39,40	12,04
Nord-Ouest	100,00	17,41	28,03	30,76	20,30	3,50
Centre Nord	100,00	1,91	9,92	24,28	46,98	16,81
Centre Sud	100,00	3,61	25,03	39,21	23,34	8,81
Hauts plateaux du Centre	100,00	15,27	21,29	30,95	23,80	8,69
Nord-Est du Sud	100,00	3,83	26,73	38,86	20,22	10,36
Delta du Mékong	100,00	7,06	37,27	37,36	12,60	5,71

Source : GSO, 1999.

Selon des études de l'IFPRI et du MARD (2002), dans la plupart des régions (sauf les Hauts plateaux du Centre), le crédit est majoritairement utilisé pour acheter les aliments pour le bétail et des matières premières (36 à 66 % des crédits). Selon l'étude menée à Hai Duong (Hoang Vu Quang, 1997), les crédits d'un faible montant servent à : l'achat d'engrais (45 %), la construction de la maison (15 %), le petit commerce (9 %), les dépenses courantes familiales (7 %). Dans les familles les plus pauvres, le crédit est davantage mobilisé pour soutenir la consommation familiale, et moins pour la production. Dans les familles pauvres, les crédits plus importants servent principalement à la construction ou à la restauration des maisons, et aux dépenses familiales, mais jamais à la production. En revanche, les familles aisées les utilisent pour investir dans la production agricole ou extra-agricole.

Entre 1993 et 1998, les demandes de crédits formels ont stagné. Le crédit informel concernait plus de 55 % des emprunteurs en 1998. Les difficultés d'accès au crédit d'Etat relèvent moins d'une insuffisance de ressources financières que de l'absence de structure institutionnelle de distribution et de gestion du crédit. Une nouvelle formule de crédit s'est développée récemment, à travers les groupements de paysans qui gèrent le crédit en commun. Il existe également des pratiques de transfert d'emprunts entre emprunteurs ; ils représentent 46 % des emprunts et 48 % de la valeur du crédit informel. Ces chiffres confirment la faiblesse du crédit formel (Haughton *et al.*, 2001). Cependant, les risques de non-recouvrement ne sont pas négligeables ; ils sont liés aux aléas du marché, par exemple lors de la forte chute du prix du paddy en 1997.

Figure 34. Pourcentage d'agriculteurs ayant accès au crédit dans les différentes régions du Vietnam



Source : MARD, 2002.

Le système actuel de crédit est imparfait à plusieurs titres :

- Les banques manquent de disponibilités pour le crédit à long terme.
- Les paysans ont une faible capacité pour monter des projets.
- Les montants qu'il est possible d'emprunter sont faibles au regard des investissements nécessaires aux exploitations qui souhaitent se spécialiser.
- Ne pouvant pas agir indépendamment de la Banque agricole, la Banque des pauvres (renommée « Banque politique ») a un impact très faible sur les plus démunis qu'elle est sensée servir en priorité.
- Les modalités de remboursement ne sont pas adaptées aux cycles de production agricole.

## 2.4. Une vulgarisation agricole peu coordonnée

La vulgarisation agricole est assurée par le système public et par diverses organisations. Le système officiel de vulgarisation est très hiérarchique et descendant. Les activités proposées aux agriculteurs par les centres provinciaux de vulgarisation sont définies par le service de vulgarisation nationale qui dépend du MARD. Il n'existe pas actuellement de structure officielle de vulgarisation à l'échelle de la commune. Selon le MARD, ce système officiel n'assure que 15 à 20 % de la vulgarisation, et seulement 9,5 % dans le delta du fleuve Rouge. Ce sont des organisations qui ne sont pas officiellement des services spécialisés qui assurent l'essentiel de la vulgarisation : services agricoles de province ou de district, centres vétérinaires ou de protection végétale, coopératives, organisations de masse comme l'association des femmes ou l'association des jeunes, instituts de recherche, entreprises...

Cette organisation de la vulgarisation présente de nombreuses limites. Les organismes se coordonnent peu. Les vulgarisateurs manquent de méthode ; leur formation technique ne leur permet pas d'aborder les questions socio-économiques. Les activités officielles de vulgarisation dépendent de projets, sans stratégie sur le long terme. La vulgarisation privilégie les innovations techniques au détriment des innovations organisationnelles (organisations de producteurs, organi-

sation de la commercialisation) et les messages techniques nouveaux au détriment de la diffusion des techniques de base auxquelles les exploitations les plus défavorisées n'ont pas encore accès. Enfin, les services de vulgarisation ne jouent qu'un rôle mineur dans la diffusion d'informations relatives aux prix et à l'état des marchés agricoles : ils fournissent moins de 2 % des informations reçues dans ce domaine par les producteurs, lesquels s'informent essentiellement par des contacts personnels (39 %), des contacts avec les commerçants (35 %), ou par la radio et la télévision (14 %).

## 2.5. Des services commerciaux à améliorer

Les services commerciaux sont essentiels au développement de la production agricole. Ils comprennent les services d'amont (fourniture d'intrants, par exemple) et d'aval (appui à la commercialisation). L'analyse des services d'aval sera développée dans la partie sur les filières.

Les services commerciaux d'amont sont assurés par des acteurs étatiques et non étatiques comme les coopératives, les entreprises privées, parfois étrangères... Ils fournissent principalement des engrais, des aliments pour le bétail, du matériel végétal, des animaux d'élevage ou de reproduction, des matériels de production...

Selon le MARD, en 1999, il existe 105 usines de fabrication d'aliments pour le bétail, dont la capacité atteint 2,8 millions de tonnes par an : 62 % sont des usines nationales non étatiques, 22 % des usines nationales étatiques ; 12 % des entreprises à capitaux étrangers ; 5 % des compagnies mixtes, avec des capitaux provenant d'actionnaires.

Les fermes nationales de sélection industrielle avicoles ou porcines sont peu nombreuses (respectivement 10 et 12) et de taille réduite (quelques centaines de truies ou quelques milliers de poules par ferme). A l'échelle provinciale, les fermes, modestes, ne concernent que les porcs. Il n'y a pas d'entreprises étrangères engagées dans ce secteur d'activité.

Les engrais chimiques sont principalement produits et importés (516 millions de dollars d'importation d'engrais en 2000) par les compagnies

étatiques. La présence de compagnies privées dans ce domaine est encore faible. La distribution au détail est essentiellement aux mains du secteur privé.

Quant aux services d'aval, le secteur privé assure la majorité des activités de collecte et de distribution sur le marché intérieur, les compagnies étatiques ne représentant qu'une très faible part. En revanche, l'Etat maîtrise les marchés d'exportation grâce à de nombreuses compagnies.

Le dispositif actuel d'appui à l'approvisionnement en intrants et à l'écoulement de la production présente les limites suivantes. Le contrôle de la qualité des intrants fournis aux producteurs est insuffisant. Les importations d'intrants sont le monopole des compagnies étatiques, dont les pratiques (système de quota) contribuent à augmenter les coûts aux producteurs. Le réseau de collecte des produits agricoles, que ce soit pour l'exportation ou pour le marché intérieur, est entièrement aux mains du secteur privé, sans contrôle de l'Etat. Dans les districts et les provinces, il n'existe pas d'unité administrative chargée du service commercial auprès des producteurs. Les interventions étatiques sont pour la plupart administratives et tournées vers les filières d'exportation.

## 3. Des différenciations croissantes

### 3.1. Le foncier, facteur-clé de différenciation

Malgré la réforme agraire de 1993 qui visait une répartition égalitaire des terres agricoles, la différenciation foncière entre les régions et à l'intérieur des régions augmente. Si la taille moyenne des exploitations est, en 1998, de 0,9 ha à l'échelle nationale, elle est beaucoup plus élevée dans le Nord-Est du Sud (1,4 ha) et dans les Hauts plateaux du Centre (1,5 ha), et plus faible dans le Centre Sud (0,55 ha).

Les différences sont également importantes entre zones rurales et périurbaines. Le Vietnam compte près de six cents villes, de taille variable, dont la population croît de 4 à 8 % par an. Ce processus d'urbanisation conduit à d'importantes spéculations foncières à la périphérie de ces villes.

La différenciation foncière est également importante au sein des régions. Dans le Centre, la superficie des exploitations les plus grandes est le double de celle des plus petites. Dans le Sud, le rapport est de 1 à 10.

Ces questions sont d'autant plus importantes que la concentration foncière et la proportion de paysans sans terre augmentent rapidement, par exemple dans le delta du Mékong et en particulier dans des provinces comme Tra Vinh et Bac Lieu.

Tableau 17. Superficie agricole par foyer selon les régions (m<sup>2</sup>)

	Moyenne	Zones agro-écologiques						
		Montagne du Nord (Nord-Est et Nord-Ouest)	Delta du fleuve Rouge	Centre Nord	Centre Sud	Hauts plateaux du Centre	Nord-Est du Sud	Delta du Mékong
Moyenne par foyer	9 039	9 556	8 531	5 982	5 498	15 109	13 673	10 296
Périurbain	3 928	3 936	1 567	1 470	1 723	0	2 981	7 608
Rural	9 443	10 027	9 154	6 123	5 903	15 109	14 537	10 587

Source : VLSS 1997-1998.

Tableau 18. Superficie agricole par foyer selon le niveau de vie des ménages (en m<sup>2</sup>)

Niveau de vie des ménages	Moyenne	Zones						
		Montagne du Nord (Nord-Est et Nord-Ouest)	Delta du fleuve Rouge	Centre Nord	Centre Sud	Hauts plateaux du Centre	Nord-Est du Sud	Delta du Mékong
1	7 183	8 812	3 111	5 472	8 445	11 5253	3 104	6 827
2	8 187	11 628	3 895	5 929	4 602	15 074	5 783	10 432
3	7 588	9 688	3 127	6 958	5 041	14 192	7 722	10 837
4	13 304	8 242	25 118	6 860	4 124	19 484	14 119	11 067
5	10 044	7 204	2 381	3 196	4 082	26 415	19 434	12 176

Les niveaux de vie sont évalués à travers les quintiles de dépenses, « 1 » correspondant au niveau le plus faible.

Source : VLSS, 1997-1998.

Tableau 19. Nombre de paysans sans terre dans le delta du Mékong

Provinces	1994		1998	
	Nombre des ménages	Pourcentage	Nombre des ménages	Pourcentage
Long An	769	0,48	1 536	4,66
Tien Giang	957	0,45	2 393	0,88
Ben Tre	570	0,30	11 674	5,05
Soc Trang	3 668	2,62	9 900	6,58
Vinh Long	442	0,34	9 218	5,20
Tra Vinh	770	0,67	16 198	14,00
Dong Thap	168	0,10	15 516	7,16
Can Tho	825	0,44	16 147	5,00
An Giang	1 721	1,14	15 870	5,58
Kien Giang	1 441	0,98	9 376	6,59
Bac Lieu	489	0,63	14 086	13,33
Ca Mau	457	0,50	14 424	8,24
<b>Totale du Delta du Mékong</b>	<b>12 250</b>	<b>0,70</b>	<b>136 338</b>	<b>5,69</b>

Source : GSO, 1994 et comités populaires des provinces, 1998.



Si la promotion des exploitations de moyenne et grande dimension est une volonté politique, sa mise en œuvre demeure ambiguë. Dans les documents officiels, l'Etat encourage le développement d'exploitations de moyenne et de grande dimension, afin de promouvoir la production marchande et de faciliter la concentration foncière en milieu rural, en particulier dans les zones marginales. Toutefois, ces mesures sont peu opérationnelles pour plusieurs raisons : la capacité foncière est limitée ; les filières sont peu organisées ; l'appui aux secteurs en aval de la production est encore insuffisant.

### 3.2. Creusement des inégalités de revenu agricole

De nombreux travaux ont montré que la croissance agricole s'est accompagnée du creusement des inégalités de revenu, selon l'accès au foncier et aux réseaux commerciaux – les premiers réseaux avaient été mis en place pendant la période collectiviste (voir notamment Dao the Anh, 2003). Ces tendances devraient se maintenir.

De nouvelles menaces pèsent sur le secteur agricole, notamment l'accroissement des inégalités entre régions selon l'accès au transport et à l'information. Le rapport entre la productivité agricole de la province la plus riche (Vinh Long, Mékong) et la province la plus pauvre (Quang

Ninh, Nord-Est) est passé de 4,1 à 6 entre 1986 et 1998 (Cour, 2001). Il existe une relation entre la taille des exploitations et la productivité agricole : ainsi, la productivité totale des facteurs des exploitations rizicoles de moins de 0,25 hectare est 2,5 fois plus faible que celle des exploitations de plus de 2 hectares (Cour, 2001).

### 3.3. Un accès différencié aux activités extra-agricoles

Pour les ménages, la diversification vers des activités non agricoles permet de compléter les faibles revenus dus à la taille réduite des exploitations.

Ces dernières années, les activités non agricoles ont crû de 9 à 10 % par an. En milieu rural, 11 % des ménages ont une activité exclusivement non agricole et plus d'un quart affichent une double activité. D'après des enquêtes récentes, les activités les plus fréquentes sont : l'artisanat, la transformation alimentaire et le commerce, ces deux dernières bénéficiant de la croissance la plus rapide. Cependant la contribution des activités non agricoles au revenu des ménages ruraux reste limitée – 21 % en moyenne entre 1993 et 1998 – et elle augmente moins rapidement que celle des activités agricoles.

La diversification des activités va de pair avec une baisse de la pauvreté des régions.

Tableau 20. Les différentes sources de revenu des ménages ruraux vietnamiens, 1993-1998

	Revenu moyen des ménages (1 000 dong, prix 1998)		Croissance sur 5 ans	Part dans le revenu des ménages (%)	
	1993	1998		1993	1998
Agriculture	2 867	4 606	60,6	37,2	46,8
Activités extra-agricoles	1 443	1 884	30,5	18,7	19,2
Salaires	1 687	1 685	- 0,1	21,9	17,1
Autres	1 710	1 663	- 2,8	22,2	16,9
Total	7 707	9 838	27,6	100	100

Source : Banque mondiale, 1999, calculé à partir de VLSS 92-93 et VLSS 97-98.

Tableau 21. Emploi par branche d'activité, pauvreté et rendement de riz pour les actifs de 15 à 65 ans, 1998

Régions	Distribution de la main-d'œuvre dans les différentes branches d'activités (%)			Taux de pauvreté de la population (%)	Rendement du riz (q/ha)
	Agriculture	Commerce et services	Autres		
Montagnes du Nord	68,4	20,0	11,6	58,6	32,9
Delta du fleuve Rouge	43,0	41,8	15,2	28,7	51,3
Centre Nord	58,2	26,3	15,4	48,1	34,2
Centre Sud	36,2	43,0	20,8	35,2	37,0
Hauts plateaux du Centre	77,9	18,6	3,5	52,4	26,3
Nord-Est du Sud	15,9	57,2	27,0	7,6	28,8
Delta du Mékong	43,8	44,1	12,2	36,9	40,7
Population totale	68,1	19,6	12,2	37,4	39,6

Source : VLSS 97-98.

#### 4. Des relations fluctuantes avec les autres secteurs

##### 4.1. Une contribution variable de l'agriculture au PIB

Au cours de la période des grandes réformes économiques, le PIB national a connu des évolu-

tions variables avec une contribution fluctuante du PIB agricole.

Entre 1988 et 1992, la croissance agricole, bien qu'irrégulière, a nettement contribué à la croissance du PIB national, l'industrie et les services étant alors encore faiblement développés.

De 1993 à 1998, le Vietnam connaît un fort taux de croissance du PIB, 8,9 % par an, le classant au quatrième rang mondial de taux de croissance du PIB (Haughton *et al.*, 2001). Le secteur industriel se développe, diminuant la part de l'agriculture, d'autant que l'agriculture pâtit de chutes de prix de plus en plus importantes.

En 1998, la crise asiatique freine fortement la croissance de l'industrie et des services dans tous les pays de l'Asie de l'Est. Au Vietnam, la croissance agricole permet de maintenir la croissance du PIB national. Les années suivantes sont marquées par une baisse du prix du riz sur les marchés internationaux et intérieurs, qui se répercute sur la contribution du secteur agricole au PIB national.

Si le secteur agricole voit sa part baisser dans le PIB national, l'agriculture contribue toujours pour 70 % au PIB rural. Il est probable que le manque d'institutions nécessaires au fonctionnement du marché ait limité le développement d'entreprises rurales privées, comme celui du secteur agricole. Nous avons vu plus haut que la main-d'œuvre rurale est sous-employée à hauteur de 25 % du temps de travail, mais elle ne peut se déployer dans le secteur industriel, intensif en capital et peu en travail. Le secteur agro-

Figure 35. Taux de croissance du PIB général et du PIB agricole

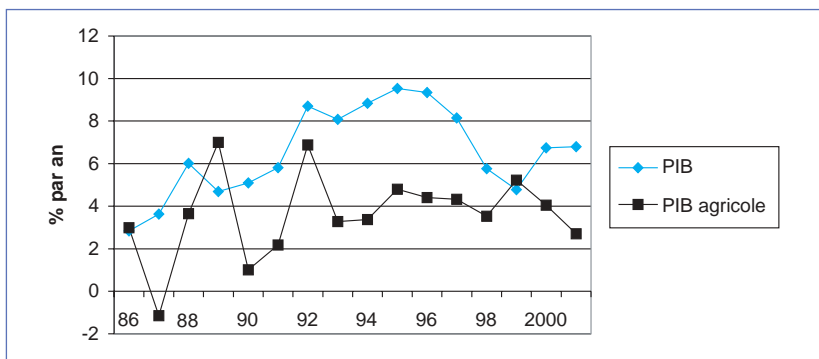
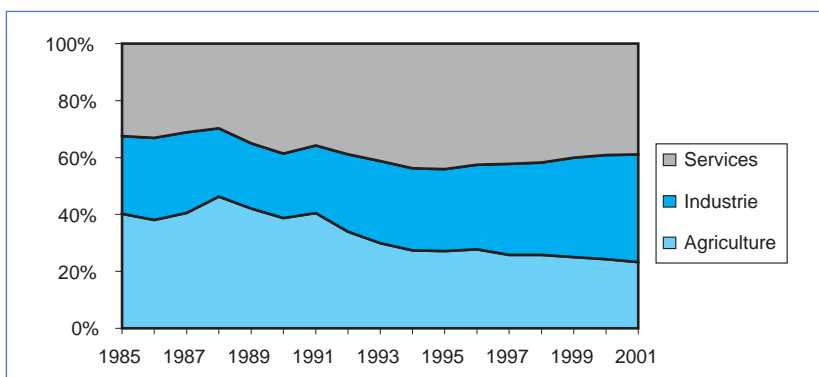


Figure 36. La structure du PIB national par secteur



Source : GSO, 2001.

alimentaire représentait 6 % du PIB en 1996, soit beaucoup moins que la production primaire (Nielsen, 1996). Pour mémoire, la contribution du secteur agroalimentaire au PIB français a dépassé celle du secteur agricole à la fin des années 1980. Pourtant, le rapport entre productivité non agricole et agricole est passé de 4,4 en 1986 à 7,3 en 1998 au Vietnam (Cour, 2001).

L'agriculture vietnamienne crée peu de revenus, comparée aux services et à l'industrie, mais beaucoup d'emplois en milieu rural (voir partie sur la main-d'œuvre). L'Etat doit donc gérer simultanément l'augmentation de la productivité agricole et le soutien à la création d'emplois non agricoles en milieu rural, sur le modèle de Taiwan ou de la Corée du Sud.

Enfin, la comparaison du taux de croissance du PIB agricole et de celui des exportations agricoles montre que, avant 1994, le PIB agricole évoluait dans le même sens que les exportations agricoles. Depuis, la croissance agricole semble moins liée à celle des exportations, ce qui confirme le rôle croissant du marché intérieur.

#### 4.2. L'évolution de la part de l'agriculture dans le PIB des régions

Les changements de structure économique de ces dernières années ont différemment affecté les régions. Si les régions les plus agricoles sont les Hauts plateaux du Centre, le delta du Mékong et le Nord-Ouest, celles qui ont connu la croissance agricole la plus rapide sont les Hauts plateaux du Centre, le Nord-Est du Sud, le Nord-

Figure 37. La structure du PIB rural du Vietnam par secteur

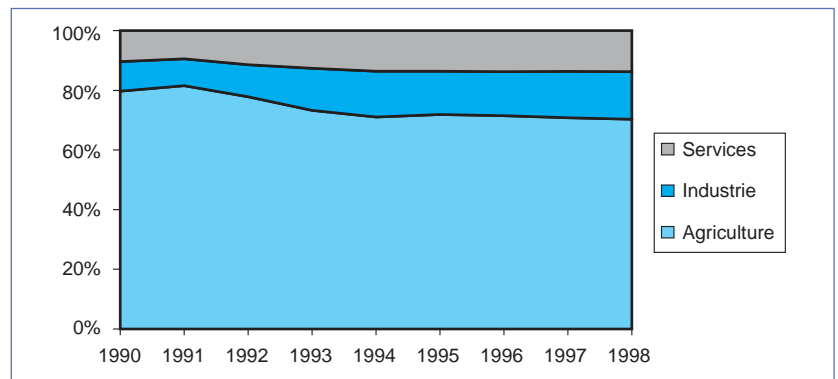
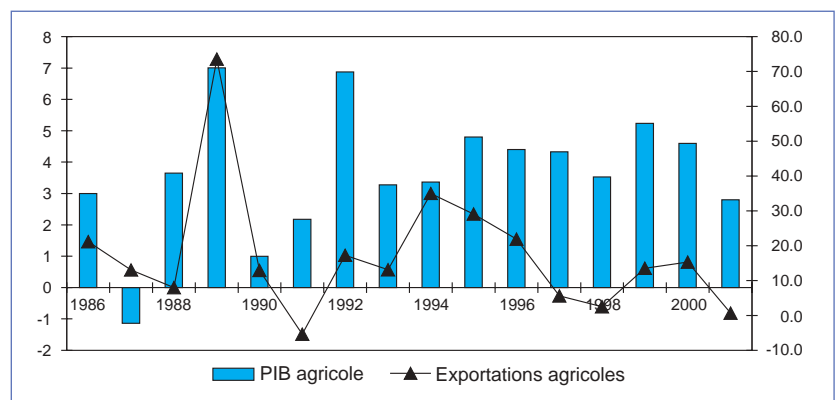


Figure 38. Taux de croissance du PIB agricole et des exportations agricoles (% annuel)



Source : GSO, 2001.

Est et le Nord-Ouest. Les régions dont la contribution agricole au PIB diminue le plus rapidement sont le Nord-Est, suivies du delta du fleuve Rouge.

Tableau 22. Changements de structures économiques dans les différentes régions, 1996-2000 (%)

Zones agro-écologiques	Part de l'agriculture dans le PIB	Part de l'industrie dans le PIB	Diminution de la part agricole	Croissance de la part industrielle
Ensemble du pays	23,95	35,44	- 1,98	3,11
Delta du fleuve Rouge	20,35	32,01	- 2,69	2,79
Nord-Est	32,72	31,01	- 2,76	3,73
Nord-Ouest	45,02	17,39	- 1,68	4,24
Centre Nord	33,24	24,28	- 2,06	3,52
Centre Sud	28,11	29,61	- 1,99	4,01
Hauts plateaux du Centre	59,25	14,01	2,27	- 1,42
Nord-Est du Sud	8,11	49,70	- 1,09	2,83
Delta du Mékong	47,23	20,60	- 2,16	4,02

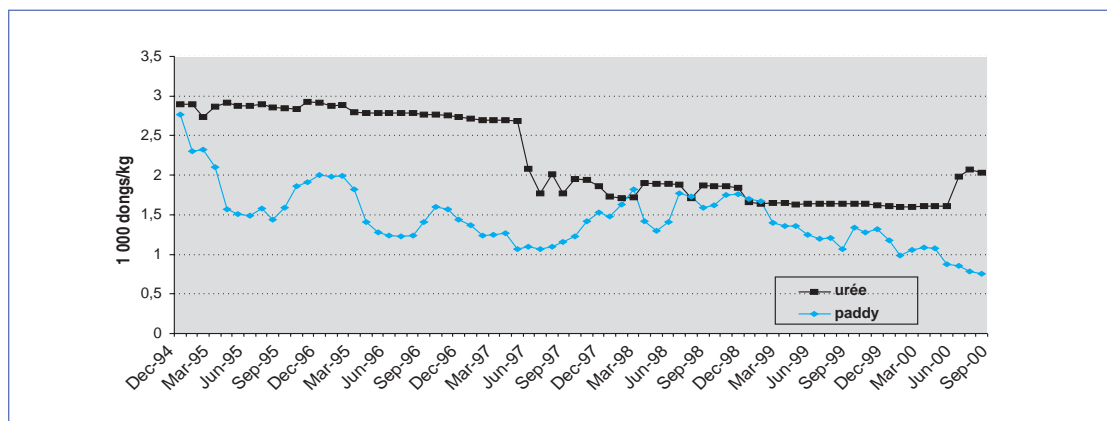
Source : GSO, 2001.

### 4.3. Amélioration des termes de l'échange ?

Les données sur les termes de l'échange entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie sont contradictoires. Haughton *et al.*, (2001) affirment, sur la base des VLSS, que les termes de l'échange se sont fortement améliorés entre 1993 et 1998, ce qui expliquerait la baisse de la

pauvreté : le prix du riz se serait accru de 62 %, alors que celui des produits non alimentaires aurait augmenté de 23 %. Cependant, le suivi des prix du riz dans une commune du delta du fleuve Rouge montre que les prix constants du riz diminuent, contrairement à ceux des produits manufacturés, comme l'urée par exemple.

Figure 39. Evolution du prix moyen mensuel du paddy et de l'urée à Nam Sach, Hai Duong (prix constant de 12/1994)



Source : Dao The Anh, 2003, d'après GSO, 2001.

## **Conclusion : surmonter les faiblesses pour satisfaire la demande intérieure**

La production agricole a donc su répondre à la croissance de la demande en quantité pour les principaux produits alimentaires (si l'on excepte le maïs qui fait l'objet d'importations croissantes).

Ce bilan quantitatif masque des problèmes d'ajustement entre l'offre et la demande. D'une part, la production ne parvient pas toujours à approvisionner régulièrement le marché tout au long de l'année. D'autre part, elle ne répond pas bien à la demande du marché en qualité (voir partie suivante). Enfin, le processus de diversification reste encore lent : le riz occupe plus de 60 % des surfaces cultivées en 2001 (il en occupait 70 % en 1991).

Le bilan de la croissance agricole en termes de création de richesses est également mitigé. La croissance de l'agriculture se traduit par une forte contribution à l'emploi et aux revenus en zone rurale. Cependant, l'impact sur l'économie du pays est moins important que celui de l'industrie

et des services. En zone rurale, il est important de favoriser les activités extra-agricoles, comme le commerce et la transformation des produits alimentaires, ou l'artisanat, que les ménages paysans exercent déjà et qui leur procurent des liquidités pouvant être réinvesties dans le secteur agricole.

Enfin, la croissance agricole se traduit par des écarts croissants de revenus, dus en grande partie à un accès différencié aux facteurs de production et aux services de commerce, vulgarisation et transport. Cette situation semble davantage marquée dans le delta du fleuve Rouge que dans le delta du Mékong, où les services privés sont mieux organisés. L'Etat a un rôle clé à jouer pour rétablir l'équilibre dans l'accès aux conditions de production et de mise en marché.

Le changement structurel de l'agriculture passe par une approche différenciée pour chaque région agro-écologique. En effet, chacune se trouve à une étape différente de développement et possède des avantages spécifiques pour produire certaines denrées.

## La réponse du marché et des filières

*Paule Moustier (CIRAD), Nguyen Thi Tan Loc (RIFAV), Jean-Joseph Cadilhon (Imperial College at Wye - CIRAD), Vu Trong Binh (VASI)*

Les réformes économiques ont facilité l'accès au marché pour les producteurs et les consommateurs, conduisant à une diminution de l'autoconsommation. La part des achats dans l'approvisionnement dépasse à présent 65 % en zone rurale et 95 % en zone urbaine. Les filières commerciales jouent un rôle essentiel pour transmettre les besoins de consommation aux unités de production. Comment ces filières sont-elles organisées – flux dans l'espace, acteurs, type de transport ? Leur efficacité est évaluée en termes de concurrence, d'échelle des transactions, de formation des prix et des revenus, ainsi que de qualité, en s'appuyant sur trois filières destinées au marché intérieur : le riz, les légumes, les porcs.

Les filières sont caractérisées par leur caractère atomisé, concurrentiel et par des circuits assez courts, sauf dans le cas des filières de légumes entre le nord et le sud, où des grossistes contrôlent l'information sur l'offre et la demande. La contractualisation est rare. Les filières ont des marges commerciales faibles (15 % pour le riz, 20 % pour le porc, 45-50 % pour les légumes), signe d'efficacité, mais elles ne parviennent pas à contrôler les nombreux risques qui pèsent sur le marché : tricherie sur la qualité ; déficits ou excédents de production ; non-paiement en cas de vente à crédit. Par ailleurs, des économies d'échelle peuvent être gagnées en regroupant les productions et en améliorant le transport.

Le Vietnam connaît actuellement une certaine centralisation de ses transactions, avec la planification des marchés de gros et de détail – qui va réduire voire supprimer nombre de points de vente – et le développement de la grande distribution (le nombre de supermarchés a doublé entre 1997 et 2001). Ces évolutions auront des conséquences négatives sur l'emploi des populations peu qualifiées et seront défavorables aux producteurs, commerçants et consommateurs démunis de moyens de transport motorisés ; des mesures compensatoires pourraient les accompagner. Enfin, ces changements renforceront la nécessité pour les producteurs de se regrouper ; ils pourront ainsi signaler et contrôler la qualité de leurs produits et augmenter leur pouvoir de négociation des prix face aux acheteurs.

Si la production a pu répondre à l'augmentation de la demande intérieure en quantité (quatrième partie), la réponse est encore limitée en ce qui concerne la qualité et la régularité de l'approvisionnement, ainsi que la création et la distribution de revenus. Or, la connexion entre production et consommation est déterminée par l'organisation du marché, c'est-à-dire l'organisation des transactions entre les acteurs de la production, du marché et de la consommation.

Producteurs et consommateurs recourent de plus en plus au marché. Comment le marché transmet-il les évolutions de la demande et de l'offre en quantité et en qualité ? La taille et l'organisation du secteur commercial (des transactions) permettent-elles la circulation des informations entre producteurs et consommateurs au bénéfice de tous les acteurs ? Comment cela se traduit-il en termes de répartition des revenus dans les filières ? Quel est l'impact sur le secteur

alimentaire de deux évolutions récentes de la distribution alimentaire : le développement de la grande distribution et la planification de nouveaux marchés ?

## 1. Un recours croissant au marché

La réforme économique a facilité l'accès au marché pour les producteurs et les consommateurs, en zone rurale comme en zone urbaine, provoquant une diminution de l'autoconsommation. En zone rurale, la part des achats est passée de 57 % de la consommation alimentaire en 1992-1993 à 64 % en 1997-1998 ; elle est estimée à 71 % en 2002. En zone urbaine, ce taux est de 95 % depuis 1992<sup>1</sup>. Le rapport de la population non agricole à la population agricole est passé de 0,39 en 1986 à 0,47 en 1998 et devrait atteindre 0,96 en 2020 (Cour, 2001). A cette date, un agriculteur devra donc nourrir un agriculteur plus un non-agriculteur<sup>2</sup>.

Comme l'écrit C. Gironde (2001), « si parler d'économie de marché est discutable, en revanche, le rôle du marché est indéniable, dans le sens d'une demande solvable et d'un système de prix qui influencent les choix des systèmes économiques ». La croissance des productions commercialisées est due à l'augmentation des clients potentiels et à la monétarisation des zones rurales. En effet, les populations rurales doivent faire face à des dépenses monétaires en augmentation – pour le foncier avec le système des adjudications, pour payer taxes et services publics payants dans les communes. « Le marché désigne ainsi un environnement économique et social favorable à la transition d'une économie guidée par l'offre, où l'on trouvait difficilement à acheter, à une économie guidée par la demande, où l'on se démène pour vendre. »

Le recours au marché diffère selon les régions et les produits. Ce sont les régions de montagne, les plus difficiles d'accès, qui commercialisent le moins leurs productions. Ainsi, dans les Hauts

plateaux du Centre, la part des fruits et légumes commercialisée représente moins de 50 %, tandis qu'elle dépasse 90 % dans le delta du Mékong. Les disparités sont fortes entre les produits à l'échelle du pays : la production de pommes de terre n'est commercialisée qu'à hauteur de 15 %, alors que ce pourcentage atteint 80 % pour la tomate et 95 % pour le litchi et le longane (IFPRI, 2002).

## 2. Des filières globalement efficaces, mais trop segmentées

Comment la distribution des produits alimentaires est-elle organisée entre producteurs et consommateurs : intermédiaires, types de transaction, lieux d'échange ? Comment les stratégies des intermédiaires et leur organisation influencent-elles la réponse de la production locale à la demande en quantité, qualité et coût ? La réponse à ces questions s'appuie sur le cas de trois filières : les légumes, le riz et le porc.

### 2.1. Les filières légumes pour le marché domestique

De nombreux chercheurs et décideurs ont une appréciation plutôt négative du fonctionnement des marchés des légumes au Vietnam. « Les chaînes de vente utilisées par les producteurs sont inorganisées : les marchés de gros et de détail ont émergé spontanément et ne sont pas organisés » (Ngo Van Nam, 2002). « Les marchés sont sous-développés et spontanés ». « Le système de commercialisation des légumes à Hanoi a des caractéristiques spontanées, les intermédiaires sont nouveaux et jouent un faible rôle dans la circulation des produits » (Bui Thi Gia, 2002). Toutefois, ces affirmations ne s'appuient pas sur une appréciation rigoureuse de la coordination des transactions, notamment de la circulation de l'information et de la prise de décision.

Quelles sont les caractéristiques des filières des légumes à destination des villes : flux géographiques (organisation spatiale), relations

<sup>1</sup>Muriel Figuié, Nicolas Bricas, *infra* (L'évolution de la consommation alimentaire au Vietnam ; à partir de données GSO, Vietnam Living Standard Survey 1992-93 et 1997-98).

<sup>2</sup>Les calculs de Jean-Marie Cour résultent d'un modèle démo-économique utilisant comme variables exogènes le peuplement, les flux d'importation et d'exportation ; les chiffres sur la population agricole et non agricole résultent d'hypothèses sur la part de la population des agglomérations de différentes tailles dans les secteurs d'activité. Au moment de la rédaction de ce document, Jean-Marie Cour préparait une révision des différents paramètres du modèle.

entre acteurs (organisation fonctionnelle et institutionnelle) ? Comment cette organisation permet-elle l'ajustement entre besoins de consommation et potentiels de production ? Quels sont ses avantages en termes de coût et ses limites en termes d'échelle et de circulation de l'information ?

### *L'organisation spatiale*

La réponse de la production à la croissance du marché vient logiquement des zones les plus proches, surtout pour les légumes les plus périssables. En effet, ces zones bénéficient de coûts de transport et d'accès à l'information plus faibles. Le marché est également approvisionné par des bassins de production éloignés, qui bénéficient de conditions pédoclimatiques favorables (voir carte). C'est le cas de la région de Dalat pour l'approvisionnement de Hanoi et Ho Chi Minh-ville ou de la région de Son La et de zones de production chinoises pour l'approvisionnement de Hanoi. L'importance relative des zones de production – proches (périurbaines, à moins de 30 kilomètres du centre), plus éloignées (rurales) et étrangères – est variable selon la nature du produit (degré de périssabilité, adaptation aux conditions tropicales) et les périodes de l'année (la production de légumes tempérés est plus difficile au nord du Vietnam entre juillet et septembre). Les principales régions de production de légumes sont par ordre décroissant le delta du fleuve Rouge, le delta du Mékong, la province de Lam Dong (Dalat).

Ainsi, à Hanoi, plus des trois quarts des légumes-feuilles, comme le liseron d'eau et la laitue, sont produits à moins de 20 kilomètres du centre urbain et sont disponibles toute l'année<sup>3</sup>. Les légumes tempérés (tomate, chou, carotte) proviennent des zones périurbaines lorsque les conditions climatiques sont favorables (novembre à mars) et en dehors de cette période d'hiver, par exemple en août, de Chine (80 % de la tomate), de Dalat (15 % de la tomate) et de Son La (5 % de la tomate).

Les enquêtes dans les marchés montrent qu'à chaque produit peut être rattaché un district de production dans les zones périurbaines : c'est le cas des districts de Thuong Tin et Hoai Duc dans

la province de Ha Tay pour la tomate d'hiver (représentant à eux deux le quart des flux) et de Me Linh dans la province de Vinh Phuc pour la tomate en juin ; Gia Lam dans la province de Ha Noi pour le chou en hiver (45 % des flux) ; Gia Lam et Tu Liem pour les légumes-feuilles.

Pour les légumes tempérés, les districts de production de légumes dans le delta du fleuve Rouge approvisionnent la ville de Hanoi et d'autres villes, comme Vinh dans le centre, voire Ho Chi Minh-ville. Dans la région du casier de Bac Hung Hai, plus de 70 % de la production de légumes tempérés seraient destinés à des marchés lointains du centre et du sud, qui ne bénéficient pas de conditions de production favorables en hiver, le reste étant commercialisé à Hanoi (Bui Thi Thai, 2000).

Depuis 1994 et les premières réformes du marché, les communes ont affiné leur positionnement commercial, liant leurs avantages – type de légume et qualité, selon les caractéristiques pédoclimatiques et l'expérience de la région – au marché destinataire visé.

A Ho Chi Minh-ville, l'approvisionnement est assuré par la région de Dalat, sa zone périurbaine et le delta du Mékong. La province de Lam Dong (Dalat) approvisionnait à plus de 85 % les commerçants interrogés sur les marchés de nuit de Ho Chi Minh-ville, pour la tomate et les différents types de laitue (février 2003). Quant à la zone périurbaine, elle fournit l'essentiel des légumes très périssables comme les herbes aromatiques.

### *L'organisation des acteurs*

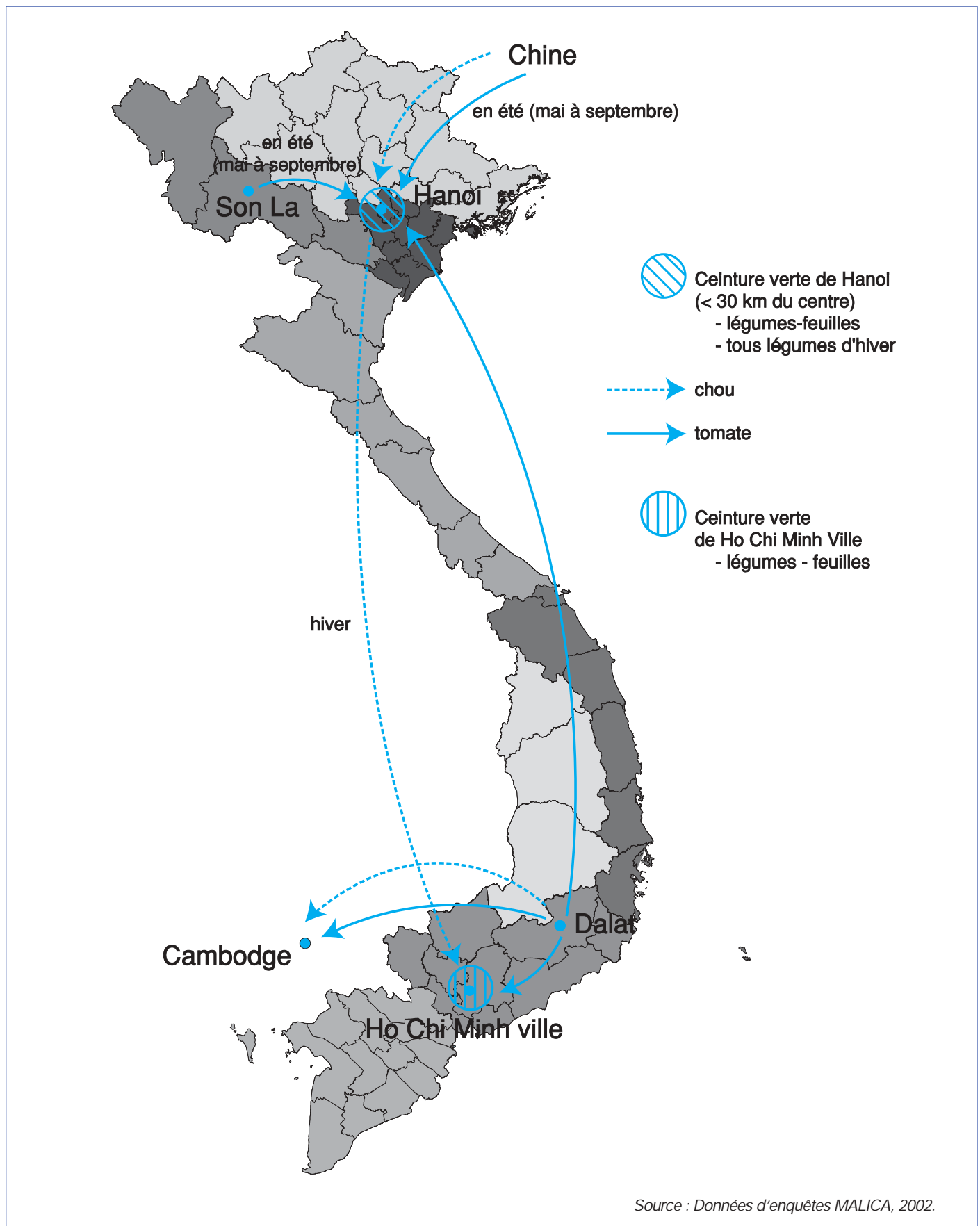
#### *Des circuits courts et fractionnés pour l'agriculture périurbaine*

L'approvisionnement des détaillants de Hanoi et de Ho Chi Minh-ville s'effectue principalement sur les marchés de gros de nuit, mis à part le cas des magasins et supermarchés présenté par la suite. Pour les produits de l'agriculture périurbaine (légumes-feuilles et légumes tempérés l'hiver), les filières sont généralement très courtes, sans intermédiaire entre détaillants et producteurs. Certains producteurs sont aussi collecteurs pour d'autres producteurs : à Hanoi,

<sup>3</sup> Les informations sur les flux de légumes à destination de Hanoi proviennent du projet AVRDC-CIRAD sur l'agriculture périurbaine, Hoang Bang An, Isabelle Vagneron *et al.*, 2003 ; et pour Ho Chi Minh-ville, des enquêtes menées par le CIRAD ; Imperial College at Wye, et l'Université agricole et forestière de Ho Chi Minh-ville.



Les principaux flux de légumes au Vietnam



plus de 40 % des grossistes approvisionnant les détaillants sur les marchés de nuit sont des producteurs ; ce pourcentage peut atteindre 65 % en mars. Les quantités quotidiennes apportées, comprises entre 100 et 200 kilos, sont transportées en deux-roues pour plus de 80 % des vendeurs. Cet émiettement des transactions ne facilite ni les économies d'échelle sur les coûts de collecte, ni la circulation de l'information entre acheteurs et vendeurs.

**Filière courte de légumes périurbains  
(légumes-feuilles, légumes tempérés d'hiver)**

Paysan → (Collecteur) → Détaillant → Consommateur

*Des réseaux de grossistes pour les filières nord-sud*

Dans le cas des filières longues – à partir de Dalat et de la Chine pour Hanoi, de Dalat ou du delta du fleuve Rouge pour Ho Chi Minh-ville et les villes du centre –, il existe un maillon intermédiaire : les grossistes spécialisés. En saison chaude, 99 % des tomates vendues aux détaillants sur les marchés de gros de Hanoi sont apportées par des collecteurs ou des grossistes, en camion dans 15 % des cas. Il en va de même pour le chou pommé, dont la commercialisation est assurée à 70 % par les producteurs en saison froide et à 100 % par les grossistes en saison chaude.

Les grossistes collecteurs et distributeurs qui commercialisent des légumes entre le nord et le sud du pays peuvent commercialiser de 50 à 100 tonnes par jour (Bui Thi Thai, 2000).

**Filière longue légumes tempérés de Dalat, Chine et filières nord-sud**

Paysan → Grossiste collecteur → Grossiste distributeur →  
→ Détaillant → Consommateur

*Des filières intégrées pour les produits de qualité*

Les supermarchés qui souhaitent s'approvisionner en produits de qualité spécifiée font appel à des filières plus intégrées que celles qui appro-

visionnent les détaillants sur étal. Ainsi, à Hanoi, supermarchés, magasins, écoles et restaurants sont approvisionnés directement par un petit nombre de coopératives (trois en 2003, représentant en tout une trentaine d'hectares), avec lesquelles ils entretiennent des relations de fidélisation. Ces coopératives bénéficient de l'appui technique des programmes « légumes propres » des services de l'agriculture de la province de Hanoi (pratiques d'agriculture raisonnée) et d'un certificat délivré par le département des sciences et technologies.

La filière des légumes biologiques s'est développée à l'initiative d'une organisation non gouvernementale (CIDSE) et concerne actuellement une trentaine de familles dans la province de Hanoi (Tu Liem) et de Ha Tay (Chung My). L'ONG a mis en place une compagnie (Hanoi Organics), qui conclut des contrats avec les producteurs d'une durée de trois mois à des prix et quantités fixés ; elle leur fournit engrais organiques et formation technique. Les producteurs ayant des difficultés à trouver des débouchés, l'ONG s'est aussi impliquée dans la commercialisation au détail, en ouvrant un magasin et en livrant aux particuliers (compagnie Hanoi Organics). La filière de légumes de Dalat dispose d'une organisation similaire. Elle est pilotée par la société Golden Garden Company, liée par contrat à l'association des fermiers de légumes propres, qui comporte 35 exploitants sur 4 hectares (Dini, 2002).

A Ho Chi Minh-ville, une entreprise de libre-service de gros (*cash and carry*) a passé des contrats d'approvisionnement en légumes dits de qualité avec des producteurs périurbains par l'intermédiaire d'un réseau de trente-cinq collecteurs (Cadilhon, Feame, Poole et Moustier, 2003).

**De faibles marges commerciales**

Hanoi étant proche des zones périurbaines, les filières sont courtes, ce qui favorise des prix au consommateur peu élevés. Les travaux de l'université agricole de Hanoi (1998) évaluent la marge commerciale à 30 % pour les légumes-feuilles, à 35 % pour le chou et à 75 % pour la tomate (Bui Thi Gia, 1999). Les études de cas du CIRAD-VASI (2002) identifient des marges de 45-50 % pour le chou. Ces données doivent être prises avec prudence étant donné les fortes

variations de prix au cours de l'année. Dans les flux de longue distance, les revenus des grossistes sont plus de dix fois supérieurs à ceux des producteurs, détaillants ou collecteurs, mais les risques de faillite sont également beaucoup plus élevés, du fait de l'irrégularité de la production et du manque de structures d'arbitrage en cas de conflit.

Des études menées auprès d'un petit échantillon d'acteurs des filières de légumes « propres » suggèrent que les revenus sont plus élevés : ceux des producteurs seraient de 33 000 dongs par jour (moyenne sur 9 producteurs), alors qu'ils sont compris entre 18 000 et 29 000 dongs dans les filières de légumes ordinaires (pour 25 producteurs). Dans tous les cas, les revenus des collecteurs et des détaillants (34 au total) sont plus élevés que ceux des producteurs (de 30 à 200 %). La différence de prix entre légumes de qualité signalée et légumes ordinaires est de 20 à 100 %. Les surcoûts de production sont de l'ordre de 40 %, du fait des investissements requis et de rendements plus faibles (Ho Thanh Son, Bui Thi Thai, Paule Moustier, 2003).

### ***Un approvisionnement irrégulier***

Pour les légumes tempérés, comme la tomate et le chou, la production locale ne parvient pas à approvisionner la région de Hanoi pendant quatre mois, de juillet à octobre. Les légumes sont alors importés de Chine. Pendant cette période, les prix augmentent fortement, du fait de la pénurie de la production locale et des coûts de transport des produits importés. Ainsi, pour la tomate, le rapport entre le prix maximal et le prix minimal corrigé des valeurs extrêmes (coefficient de variation d'indice de saisonnalité) était de 2,5 entre 1996 et 2001 (Hoang Bang An, Vagneron *et al.*, 2003).

Les importations répondent essentiellement à la baisse de la production locale due à l'excès d'eau et d'humidité, et non pas à une concurrence irréversible des pays voisins, comme l'affirment avec fatalisme certains producteurs locaux. Même s'ils apprécient l'apparence des produits chinois, les commerçants préfèrent les produits locaux pour leur fraîcheur et leur qualité sanitaire. Les producteurs des zones périurbaines et rurales (Son La, Dalat) pourraient donc gagner des parts de marché en augmentant leur production de contre-saison pendant les périodes de

pénurie, en améliorant l'apparence et en promouvant la qualité sanitaire de leurs produits. Cela suppose une évaluation rigoureuse des résidus chimiques dans les produits locaux et importés.

### ***Une qualité difficile à identifier***

Les légumes sont les produits alimentaires dont les consommateurs se préoccupent le plus pour leur santé, essentiellement à cause des pesticides. Ils sont donc très attachés à leur qualité sanitaire, ainsi qu'à leur apparence – fraîcheur, homogénéité – (Moustier, Bridier, Nguyen Thi Tan Loc, 2002 ; Figuié, 2003). Des travaux confirment que des producteurs de la zone périurbaine de Hanoi utilisent des quantités excessives de pesticides et d'engrais, qu'ils ne savent pas choisir les produits adéquats, ni les appliquer (Tran Khac Thi, 1999 ; de Bon, 2001).

Toutefois, les initiatives de coopératives de producteurs en matière de production biologique ou raisonnée se heurtent à des problèmes de débouchés, comme le montrent les entretiens avec une cinquantaine de producteurs et commerçants de la région de Hanoi. Les prix payés aux producteurs sont certes supérieurs de 40 % (pour la production raisonnée) à 100 % (pour les légumes biologiques) à celui des légumes ordinaires. Mais les produits « propres » ou « biologiques » n'occupent qu'une faible part du marché : moins de 5 % de la consommation totale, quelques fournisseurs (principalement 5 coopératives) et une trentaine de points de vente (22 magasins et étals de marché, 13 supermarchés) (Moustier, Nguyen Thi Tan Loc, Figuié, 2002). Ce faible développement s'explique par les prix plus élevés et la méfiance des consommateurs. En effet, il n'existe ni politique de contrôle rigoureuse, ni stratégie de communication claire : l'origine des produits et les modes de production ne sont pas indiqués par les producteurs et par les commerçants (sauf pour la vente directe au détail par les producteurs) ; et les médias confondent légumes de production raisonnée et légumes biologiques.

### ***Des modes de coordination efficaces ?***

#### *Circuits courts et circuits longs*

Les caractéristiques des circuits courts – faibles quantités, transport en deux-roues et intégration

fréquente de la production, de la collecte voire de la vente au détail – ne favorisent pas la collecte des produits à grande échelle, ni la circulation des informations sur les besoins du marché et le potentiel de production.

En revanche, dans les circuits longs, des réseaux relient, de longue date, les grossistes-récepteurs, basés dans les villes destinataires, aux grossistes distributeurs, avec des échanges réguliers d'information, parfois par téléphone (Bui Thi Thai, 2000).

L'économie institutionnelle permet d'identifier les formes d'intégration verticale et les relations personnalisées entre opérateurs et de les interpréter comme des réponses à des coûts de transaction élevés (Moustier, Vagneron, Bui Thi Thai, 2003).

Dans les circuits courts, l'intégration verticale limite la taille des transactions et implique que le producteur vende la nuit sur le marché au lieu de se consacrer à son exploitation (mais aboutit à des prix peu élevés). Dans les réseaux de grossistes, en situation d'oligopole, le mode d'organisation nuit à la répartition des revenus dans les filières, les grossistes ayant des revenus bien supérieurs à ceux des producteurs du fait de leur maîtrise de l'information sur les débouchés finaux ; mais cette organisation facilite les transactions à plus grande échelle.

### *Forces et faiblesses des formes contractuelles*

Les relations entre acteurs sont davantage intégrées dans les filières de qualité que dans les filières de légumes ordinaires, l'intégration répondant à une stratégie pour minimiser l'incertitude sur la qualité sanitaire. Les producteurs entretiennent des relations de fidélisation avec les distributeurs : commandes régulières, livraison dans les magasins ; et dans le cas de deux coopératives, vente directe au détail par les producteurs sur des stands de marché. Par ailleurs, deux entreprises, Hanoi Organics et Golden Garden Company à Dalat, spécifient, dans les contrats signés, les quantités, le prix, les protocoles de production et de contrôle. Citons aussi le cas du libre-service de gros Metro à Ho Chi Minh-ville qui a passé des contrats avec des producteurs périurbains.

Les contrats entre producteurs et commerçants restent peu nombreux. En effet, l'instabilité des quantités et des prix conduit les producteurs à adopter des comportements opportunistes : quand les prix montent, ils préfèrent changer d'acheteurs et, en période de surproduction, ils sont réticents à vendre des quantités fixées. En témoigne la société Hanoi Organics, qui a des difficultés à contractualiser avec les producteurs<sup>4</sup>. Par ailleurs, 10 % seulement des commerçants interrogés dans le cadre de l'enquête de l'IFPRI ont déclaré avoir des contrats avec des producteurs (IFPRI, 2002) ; 85 % qu'ils ne s'engageaient pas dans des contrats en raison de l'instabilité des prix. Enfin, 70 % ont évoqué des différends avec leurs fournisseurs au sujet de la qualité des produits.

### *Traçabilité et contrôle de qualité*

La traçabilité et le contrôle de qualité sont devenus une préoccupation majeure des consommateurs. Pour y répondre, les producteurs doivent s'organiser. Ils pourront ainsi améliorer la signalisation des produits (emballage, étiquetage, information sur les pratiques de production et de contrôle) et mettre en place un contrôle de qualité crédible à leur niveau.

Actuellement, les contrôles sont assurés par plusieurs administrations (département des sciences et de la technologie, ministère de l'agriculture, ministère de la santé) et sont peu répandus : seulement 20 % des vendeurs de légumes interrogés par les enquêteurs de l'IFPRI (IFPRI, 2002) avaient reçu la visite d'un contrôleur de qualité. Il est désormais nécessaire que le système de contrôle soit validé par des organismes publics d'accréditation.

### *Manque d'associations commerciales*

Les organisations de producteurs sont aussi une solution pour grouper les produits, avec la vente déléguée à des commerçants membres du groupe de producteurs, comme le montrent les succès obtenus par des coopératives de légumes propres à Hanoi. Dans l'étude de l'IFPRI, aucun des quatre-vingt-cinq commerçants de fruits et légumes pour le marché intérieur n'a déclaré être membre d'une association, tandis que le tiers des

<sup>4</sup> Entretiens avec deux producteurs de Tù Liem, contractants de Hanoi Organics et avec les responsables de la compagnie.

exportateurs a déclaré participer à une association commerciale. Quarante pour cent des commerçants considèrent que les associations sont utiles pour coordonner les actes d'achat et de vente, pour s'assurer contre les fluctuations du marché et pour favoriser les contacts commerciaux.

#### Recommandations

Dans le cas des légumes, les coûts de transaction sont élevés en raison de l'instabilité de l'offre en quantité et en qualité. Leur diminution passe par un accroissement et une plus grande régularité de l'offre. Cela suppose une concentration foncière, des modes de transport à plus grande échelle, la fourniture d'intrants adaptés et d'appui technique, l'information des producteurs sur la demande et la promotion d'associations de producteurs pour regrouper les ventes.

En ce qui concerne les problèmes de qualité, producteurs et commerçants doivent concevoir une politique de communication plus précise se référant à des pratiques de production et de vente bien spécifiées, vérifiables (en termes d'origine et de pratiques) pour les consommateurs comme pour des organismes de contrôle.

## 2.2. Les filières de riz du delta du fleuve Rouge

Dao The Anh (VASI) et Franck Jésus (CIRAD) <sup>5</sup>

### L'organisation spatiale

Les observations conduites par l'équipe VASI-CIRAD ont montré deux cas différents de vente de riz. Quelques provinces, comme Hoai Duc, produisent et vendent de petites quantités pour la consommation de la province. D'autres zones produisent et vendent de plus grandes quantités, destinées, de 60 % à 90 %, à d'autres provinces (grands marchés y compris ceux des villes).

### L'organisation des acteurs

Les producteurs du delta du fleuve Rouge vendent le riz qu'ils n'ont ni autoconsommé ni utilisé pour l'alimentation des animaux. Selon les estimations, 50 à 60 % des agriculteurs vendent

du riz. Ils vendent 35 à 40 % de leur production totale, en utilisent 15 à 25 % pour l'alimentation du porc et 25 à 35 % pour la consommation humaine.

Au sein des provinces, la vente de riz fait l'objet de filières courtes. Le paddy est vendu aux collecteurs locaux (*hang xao*), qui se chargent de le décortiquer (en louant les services de petits décortiqueurs privés) et de le vendre directement aux consommateurs locaux. Dans les échanges inter-provinces, les mêmes collecteurs vendent aux grossistes locaux ; les grossistes locaux à des grossistes inter-provinces de plus grande taille ; ces derniers aux détaillants. Les grossistes inter-provinces commercialisent de grandes quantités de riz venant de toutes les régions du Vietnam.

#### Filière locale courte de riz (intra-province)

Paysans → Collecteurs → Consommateurs locaux de riz

#### Filière locale longue de riz (inter-province)

Paysans → Collecteurs → Grossistes locaux →  
→ Grossistes inter-provinces → Détaillants → Consommateurs

Le riz-paddy est commercialisé par un réseau dense d'acteurs. En moyenne, un collecteur rassemble le paddy de quinze à trente ménages et un grossiste achète le riz de quinze à trente collecteurs. Un tel réseau permet de regrouper les petites quantités vendues par un grand nombre de ménages. La plupart des collecteurs et beaucoup de grossistes locaux sont aussi producteurs. Le commerce du riz fournit ainsi des ressources additionnelles aux ménages.

### De faibles marges commerciales

#### Filière du riz ordinaire

La marge des commerçants de riz ordinaire ne représente qu'une faible part du prix au producteur. Les consommateurs de Hanoi paient seulement 15 % de plus que le prix payé au producteur.

<sup>5</sup> Résumé par Dao The Anh de la partie consacrée à la filière riz du rapport : Jésus F., Dao The Tuan, Le Thi Chau Dung, Le Thi Nham, Dao Kim Mien, CIRAD (2000).

Les paysans obtiennent 87 % du prix de détail en ville – en Indonésie, les prix de gros sont 40 % plus élevés que les prix aux producteurs (Erwidodo, Prajogo U. Hadi, 1999) et aux Etats-Unis, les paysans obtiennent seulement 8 % du prix de détail des céréales (U.S. Department of Agriculture, 1998). Cette faible marge est possible parce que les collecteurs locaux vendent aussi le son et que la concurrence est forte, le nombre de commerçants étant élevé.

#### *Filière du riz parfumé*

Le riz parfumé est une variété de haute qualité (*Tam Xoan*) que la plupart des consommateurs préfèrent au riz ordinaire. Le prix au producteur est 50 % plus élevé que celui du riz ordinaire. Le paysan n'est pas intéressé pour autant à cultiver le riz parfumé, car les rendements sont inférieurs et les coûts plus élevés. Le bénéfice est équivalent à celui obtenu pour le riz ordinaire (les deux tiers du prix de vente). En revanche, collecteurs, grossistes et détaillants tirent un bénéfice plus élevé que pour le riz ordinaire. Les consommateurs urbains paient le riz parfumé 40 % de plus que le prix au producteur. Encore basse comparée à d'autres pays, la marge est beaucoup plus élevée que celle sur le riz ordinaire. Elle peut s'expliquer par une faible concurrence entre acheteurs de riz parfumé, l'offre étant encore insuffisante.

Par ailleurs, profitant du déséquilibre entre l'offre et la demande, les commerçants ont développé une filière de « faux riz parfumé » avec des variétés de riz chinois qui ont une forme de grain identique à celle du riz *Tam Xoan* et dont prix est à peine plus élevé que celui du riz ordinaire. Au moment de l'achat, les consommateurs ne sont pas capables de différencier le vrai riz parfumé du faux. Ces pratiques illégales dissuadent les producteurs de cultiver du riz parfumé.

#### ***Instabilité des prix, des paiements et de la qualité***

Le principal problème cité par les commerçants de riz, d'autant plus préjudiciable que les marges moyennes par kilo sont faibles, est l'instabilité des prix et des quantités disponibles. Un stockage approprié pourrait le résoudre. Autre pro-

blème cité, les retards de paiement en chaîne, des détaillants aux grossistes et de certains consommateurs qui achètent à crédit aux détaillants.

Quant à la qualité physique du riz – propreté, couleur, pourcentage d'humidité et proportion de riz cassé –, elle est très hétérogène et implique un tri, que grossistes et détaillants ont des difficultés à faire en raison des provenances variées.

#### ***Forces et faiblesses des modes de coordination***

Si producteurs et consommateurs tirent avantage des faibles marges commerciales de la filière du riz ordinaire, les producteurs gagneraient à ce que des différences de qualité physique soient visibles et valorisées en termes de prix. Dans la filière du riz parfumé, les producteurs de la région du *Tam Xoan* ont créé une organisation pour faire reconnaître leur label et ainsi mieux valoriser leur production en termes de prix. Ce type d'organisation pourrait être étendu à d'autres zones.

#### ***Conclusion***

La filière du riz ordinaire est globalement efficace sur le plan de la commercialisation. Les producteurs de riz rencontrent plus de problèmes pour la production que pour la mise en marché : excédents ou déficits en eau liés à la gestion collective des infrastructures d'irrigation ; pesticides et semences souvent inadaptés. Les améliorations souhaitables pour la commercialisation concernent surtout la filière du riz parfumé.

### **2.3. La filière du porc au nord du Vietnam**

#### ***Vu Trong Binh (VASI)<sup>6</sup>***

Cette partie met l'accent sur les similarités et les différences avec les filières légumes et riz.

La vente de porcs occupe une place variable dans les stratégies paysannes. Pour les deux tiers des producteurs, qui ont trois porcs en moyenne, la vente est une activité résiduelle, l'essentiel étant la fourniture de fumier et l'épargne. Pour le tiers restant, la vente de porcs peut représenter plus de la moitié des revenus.

<sup>6</sup> Cette partie a été rédigée à partir de : Jesus F., Dao The Tuan, Le Thi Chau Dung, Le Thi Nham, Dao Kim Mien, 2000 et de : Vu Trong Binh (2002).

Alors que les riziculteurs mettent en avant des problèmes de production (accès à l'eau, qualité des pesticides et des semences), les producteurs de porc, comme ceux de légumes, souffrent de problèmes de commercialisation.

L'approvisionnement des consommateurs est assuré directement par les abatteurs ou par des détaillants qui achètent aux abatteurs. Basés en zone rurale ou périurbaine, les abatteurs s'approvisionnent directement auprès des producteurs ou par l'intermédiaire de collecteurs. Les marges commerciales, faibles, se situent entre celles des filières riz et des filières légumes : le prix de détail est seulement 20 % plus élevé que le prix payé au producteur, le producteur reçoit 80 % du prix final – aux Etats-Unis, ce pourcentage est de 25 à 40 %.

La consommation de porc diffère à la campagne et à la ville, les consommateurs urbains préférant le porc maigre. Les difficultés de production du porc maigre sont nombreuses, techniques et structurelles. La race de porc exotique introduite récemment exige de nouvelles pratiques d'approvisionnement en porcelets, d'alimentation et de soins, que producteurs et vulgarisateurs ne maîtrisent pas. De plus, la taille réduite des élevages (7 porcs à Namthanh dans la province de Hai Duong) diminue le pouvoir de négociation face aux collecteurs, et donc la valorisation des efforts de qualité.

A Namthanh, des éleveurs ont testé avec succès des actions collectives afin de maîtriser l'approvisionnement en porcelet, passer des conventions avec les services vétérinaires et développer des relations régulières avec les collecteurs.

Comme pour les autres filières, l'augmentation des revenus des producteurs passe par une différenciation plus nette des qualités (porc maigre, porc gras). Or, actuellement, les prix d'achat au producteur ne sont pas sensiblement différents, alors que, pour le porc maigre, l'alimentation et le soin aux animaux sont plus coûteux. La filière porc souffre aussi de l'instabilité des prix et des risques du crédit aux acheteurs.

La ration alimentaire, composée pour moitié de maïs, représente environ 65 % des coûts de production du porc. L'efficacité de la filière du porc dépend donc de l'efficacité de la filière du maïs ;

en effet le prix du maïs est élevé (115 dollars la tonne au détail, alors que le prix du marché international n'est que de 84 dollars la tonne) et instable (Dao Duc Huan, Vu Trong Binh, Dao The Anh, Lecoq, 2003). Pour savoir comment le prix du maïs vietnamien pourrait baisser, tout en préservant le rôle socio-économique que ce produit joue en zone de montagne, il faudrait identifier les limites à l'augmentation de la production dans les différentes régions de production (notamment Son La), et les problèmes de transport. Par ailleurs, la production de maïs extensive en zone de montagne est peu durable (érosion, perte de fertilité des sols). Une solution réside dans l'intensification raisonnée des systèmes de production à base de maïs dans ces zones, en recourant à des pratiques d'agroécologie.

## 2.4. Conclusions sur les trois filières

Le tableau page suivante résume les tendances d'évolution des trois filières. Dans les trois cas, la demande augmentera pour des produits de qualité spécifique (riz parfumé, légumes propres, porc maigre) ; pour les produits standard, la demande restera importante pour la population à faible niveau de vie.

Actuellement, les légumes restent des produits bon marché alors que le porc constitue un aliment onéreux. La consommation de porc n'augmentera que si le prix au consommateur diminue, ce qui passe par une baisse du coût de l'alimentation et des soins.

Les producteurs de légumes verront leurs revenus augmenter s'ils se regroupent. Ils pourront ainsi bénéficier d'économies d'échelle pour la production, la mise en marché et le transport.

Pour rééquilibrer leur position par rapport aux grossistes, les producteurs des bassins ruraux spécialisés dans la production de légumes (Dalat, Son La) devront améliorer le transport (actuellement camions non réfrigérés) et organiser la circulation de l'information entre producteurs et commerçants.

Pour les trois filières, si l'organisation atomisée et sans relation contractuelle de long terme permet de faibles prix à la consommation et une certaine flexibilité, elle ne favorise pas la prise de risques pour conquérir des parts de marché sur des produits de qualité porteurs de revenus supérieurs.

Tableau 23. Tendances d'évolution des filières riz, légumes et porc

	Consommation	Production	Filière
Riz	En diminution pour le riz ordinaire ; en augmentation pour le riz parfumé Mais le riz ordinaire restera l'aliment de base pour tous les Vietnamiens	En augmentation Conversion du riz en cultures à plus forte valeur ajoutée	Atomisation et concurrence Faibles marges commerciales Manque d'organisation pour valoriser la qualité du riz parfumé (label, prix différencié)
Légumes	En augmentation pour les légumes tempérés, stable pour légumes-feuilles Les crises sanitaires peuvent détourner les consommateurs (surtout aisés) des légumes locaux	Forte augmentation au nord comme au sud Pénuries (saison des pluies) et excès (hiver) pour les légumes tempérés Menaces sur le foncier en zone périurbaine	Atomisée Circulation de l'information absente ; faible échelle des transactions en zone périurbaine ; dépendance envers les grossistes pour la production rurale Manque de contrôle de qualité et de communication claire sur la qualité
Porc	En augmentation pour la viande maigre Mais toujours limitée par le prix	En augmentation	Manque d'organisation de producteurs pour signaler et valoriser la qualité Contraintes à la diminution du prix final = coût des aliments

La vente de produits de qualité spécifiée nécessite une organisation de la communication et du contrôle à trois échelles : les producteurs organisés en groupement ; la filière (avec le développement de la contractualisation entre producteurs et commerçants) ; les autorités publiques pour accréditer les structures de contrôle en relation avec la profession.

### 3. La planification des nouveaux marchés

*Jean-Joseph Cadilhon, doctorant, Imperial College at Wye (Royaume-Uni) et CIRAD*

Depuis quelques années, la distribution connaît deux évolutions majeures, qui vont avoir des conséquences sur l'organisation de la commercialisation : la planification des marchés de gros et de détail ; le développement de la grande distribution.

#### 3.1. Les plans d'aménagement urbain

En relation avec les experts du ministère de l'urbanisme et du ministère du commerce, les

comités populaires des grandes villes dressent des plans d'urbanisme, qui incluent des projets pour développer les circuits de commercialisation. Les autorités visent ainsi à :

- réduire la circulation des gros camions dans les villes afin d'améliorer les conditions de trafic ;
- concentrer les acteurs de la commercialisation dans les marchés officiels – fermeture des marchés de rue informels, éradication de la vente ambulante ;
- améliorer la distribution des produits frais, en construisant des plates-formes logistiques dans les zones de production et des centres de distribution autour des grandes villes ;
- inciter à produire, commercialiser et consommer des légumes propres dans et autour des grandes villes.

Sont ainsi prévues la construction et la rénovation des marchés de gros et de détail. Cela permettra de concentrer les activités de détail dans des marchés officiels construits en dur et des supermarchés. Afin de planifier le réseau des marchés de détail, les ingénieurs en urbanisme procèdent à des calculs de la population par quartier, puis fixent l'emplacement et la taille des



marchés à construire ou à réaménager en fonction du nombre de clients potentiels.

### 3.2. Deux modèles de marché de gros

Les plans de construction des nouveaux marchés de gros périphériques à Hanoi et Ho Chi Minh-ville diffèrent dans leur conception, mais semblent adaptés au contexte local.

A Hanoi, plus de la moitié des légumes consommés sont produits en zone périurbaine et acheminés en vélo ou moto par des collecteurs ou des agriculteurs. Les fruits proviennent en grande majorité du sud du pays et de Chine. Les axes routiers qui desservent ces zones de production aboutissent au sud de Hanoi pour le premier et sur la rive gauche du fleuve Rouge pour le second. Il faut donc traverser le fleuve pour se rendre au centre-ville. Les plans du Comité populaire de la ville privilégient la construction d'un réseau de sept petits marchés périphériques, plus proches des zones de production, qui seront reliés par un boulevard périphérique pour la circulation des camions. Deux de ces marchés sont déjà aménagés (Denlu au sud de la ville, Dich Vong au nord-ouest). Par ailleurs, un nouveau marché a été construit dans le sud de la ville pour accueillir les grossistes en fruits et leurs chargements importants. Un pont sur le fleuve Rouge doit être construit à proximité. Ces marchés périphériques serviront de centres de stockage et de redistribution. Les gros camions resteront à l'extérieur de la ville et de plus petits camions apporteront les produits vers les marchés de gros secondaires à l'intérieur de la ville pour les détaillantes qui ne pourraient pas se déplacer vers ces marchés périphériques.

A Ho Chi Minh-ville, les réseaux de distribution de fruits et légumes sont beaucoup plus concentrés : chaque nuit, des collecteurs transportent de grosses quantités par camion vers les marchés de gros. Les principales zones d'approvisionnement en fruits et légumes sont le Centre Sud (notamment la province de Lamdong, le delta du Mékong et la zone périurbaine de Cu Chi au nord de la ville). Les routes venant de ces zones débouchent respectivement à l'est, à l'ouest et au nord de la cité. Le Comité populaire de Ho Chi Minh-ville prévoit la

construction de trois grands centres de distribution à la périphérie : l'un à l'est pour les produits venant du Nord, l'un à l'ouest pour les produits du delta du Mékong et l'un au nord pour les produits de la zone périurbaine. Ces marchés, dont le plus grand, à l'ouest, devrait couvrir 150 hectares de superficie, sont placés pour établir une rupture de charge entre gros camions et plus petits camions ; un boulevard périphérique devrait les relier. Généralistes dans un premier temps, ils devraient se spécialiser ensuite par production.

Par rapport aux marchés de gros spontanés (Long Bien et Nga Tu So à Hanoi, Cau Muoi, Mai Xuan Thuong et Tan Xuan à Ho Chi Minh-ville), les marchés de gros planifiés bénéficient d'infrastructures spécifiques (surface couverte et bétonnée, aire de stationnement, éclairage).

### 3.3. Des conséquences prévisibles

Les conséquences possibles de l'aménagement des nouveaux marchés sont nombreuses ; elles pourront être favorables ou défavorables au fonctionnement des circuits de commercialisation et aux acteurs. Il semble pourtant que les autorités ne soient pas conscientes de l'ensemble de ces effets.

#### *Une plus grande transparence*

La construction des marchés de gros devrait résoudre certains problèmes actuellement observés dans les filières de commercialisation des fruits et légumes. La concentration dans l'espace et dans le temps de nombreux commerçants – dans un marché circonscrit et réglementé – devrait améliorer la transparence de la formation des prix et promouvoir la concurrence entre grossistes, ce qui bénéficiera aux clients de ces derniers et aux consommateurs finaux. Les nouvelles infrastructures devraient améliorer les conditions de manutention des produits frais avec des aires de stockage, de tri et d'emballage, ainsi que des chambres froides, ce qui contribuera à réduire les pertes dans les filières. Enfin, le déménagement des marchés de gros du centre vers la périphérie et l'interdiction de circulation des grands véhicules de transport dans le centre résoudra certainement les embouteillages en ville.

### ***Meilleure insertion des producteurs au marché ?***

A Hanoi, la construction des marchés périphériques devrait réduire le temps de trajet des producteurs qui commercialisent leur propre production ou celle des autres. Dans les marchés déjà construits, l'éclairage et la sécurité face aux vols sont appréciés par les vendeurs.

A Ho Chi Minh-ville, grâce à la grande transparence et la meilleure circulation de l'information entre marchés urbains et ruraux, davantage de producteurs pourront vendre leur production à des prix plus représentatifs des conditions de l'offre et de la demande.

En revanche, la suppression de la vente ambulante de produits alimentaires portera un coup dur aux ménages paysans des alentours de la ville. En effet, quand leur main-d'œuvre n'est pas nécessaire sur l'exploitation, les femmes d'agriculteurs vont à la ville comme marchandes ambulantes. Leurs prix, plus élevés que ceux proposés par les vendeuses des marchés fixes officiels d'Ho Chi Minh-ville, tiennent compte du service rendu de vente à domicile. De plus, la vente ambulante et les marchés informels pouvant représenter plus de 80 % des ventes de fruits et légumes à Hanoi (Quang, 1999), il est important de prévoir une alternative qui permette une large distribution des produits.

### ***Création d'emplois et de revenus***

Les politiques gouvernementales de régulation des circuits de commercialisation et la construction des nouveaux marchés peuvent avoir des conséquences ambivalentes sur la création d'emplois et l'augmentation des revenus.

A court terme, il est à craindre une perte nette d'emplois du fait de l'éradication des circuits informels : marchandes ambulantes et marchés informels. A Ho Chi Minh-ville, le déplacement des marchés de gros entraînera une réduction du nombre de grossistes : seuls les plus gros, qui disposent d'un moyen de transport pour se rendre de leur lieu d'habitation en centre ville vers les nouveaux marchés de gros périphériques, pourront continuer leur activité. Selon des enquêtes auprès des grossistes menées par l'auteur en 2002, de nombreux petits grossistes ont décidé de changer d'activité quand les

marchés déménageront, ce qui s'annonce difficile dans un milieu où le chômage urbain est déjà problématique.

A long terme toutefois, ces politiques de planification devraient s'accompagner d'une augmentation du nombre d'emplois et des revenus des acteurs des filières. Plus généralement, la population urbaine du Vietnam est amenée à augmenter avec le développement industriel. Si le déménagement des marchés est un succès et que les nouveaux marchés de gros deviennent des lieux attractifs pour la manutention et l'échange de produits alimentaires, le nombre croissant de bouches à nourrir dans les villes et le développement de l'industrie agroalimentaire entraîneront davantage d'activité pour les grossistes et, en amont, pour les collecteurs et les agriculteurs. Ce qui devrait déboucher sur un gain net en termes de création d'emplois et de revenus.

### **3.4. La nécessité d'une concertation**

Dans le processus de planification des marchés de gros, aucune concertation n'a été prévue avec les utilisateurs des marchés, les commerçants et les producteurs. Or, celle-ci est souhaitable pour adapter les marchés aux contraintes et aux besoins des opérateurs : localisation, coûts de location, horaires, services rendus. Par ailleurs, pour les commerçants qui ne pourront pas utiliser les marchés de gros et de détail en raison d'une trésorerie insuffisante ou de la localisation, il est important d'imaginer des solutions, par exemple un programme de crédit pour créer une petite entreprise de vente ou pour acquérir un véhicule.

## **4. Le développement de la grande distribution**

*Nguyen Thi Tan Loc, RIFAV*

Le secteur alimentaire du Vietnam va-t-il évoluer comme dans beaucoup de pays asiatiques, européens, latino-américains, vers une concentration de la distribution de détail et une part croissante occupée par la grande distribution ? Quels effets auront ces évolutions sur la production, le commerce, la transformation et la consommation ?

#### 4.1. Dans le monde

Les supermarchés jouent un rôle croissant dans le commerce des biens de consommation courante, en particulier des produits alimentaires.

La formule du supermarché est née aux Etats-Unis en 1930. L'innovation consistait à réunir sous un même toit tous les articles alimentaires vendus initialement par des spécialistes différents et à les vendre moins cher. Dans les années 50 et 60, la grande distribution s'est étendue en Europe, puis en dehors de l'Europe à partir des années 80 (Moati, 2001).

En Amérique latine, où la pauvreté touche 40 % de la population, les supermarchés ont connu une croissance rapide tout d'abord dans les grandes villes (années 80), puis dans les villes moyennes, dans les bourgs (fin des années 90). Les supermarchés se sont d'abord implantés dans les quartiers favorisés, puis de classes moyennes, enfin dans les quartiers populaires. Leur part dans l'approvisionnement est passée de 10-20 % en 1990 à 50-60 % en 2000 – une évolution qui a nécessité cinquante ans aux Etats-Unis (Reardon et Berdegué, 2002). Par exemple, au Guatemala, pays le plus pauvre d'Amérique latine, les supermarchés, dont le nombre est passé de 66 en 1994 à 128 en 2002, écoulent 35 % de la quantité totale des aliments vendus au détail (15 % en 1994).

Depuis les années 90, des pays asiatiques, tels que Singapour, la Chine, la Thaïlande, disposent de supermarchés, dont la diversité reflète le niveau de vie de la clientèle. Cependant, la grande distribution et les magasins ne représentent encore qu'une faible part du commerce alimentaire : 35 % des achats de produits frais en Thaïlande et 20 % à Taiwan (Cadilhon *et al.*, 2003).

Trois facteurs principaux expliquent la croissance de la grande distribution : l'urbanisation ; la croissance des revenus, avec des effets directs et indirects (acquisition de réfrigérateurs et moyens de transport) ; la part croissante des femmes dans l'emploi.

L'essor de la grande distribution transforme le secteur alimentaire, en raison de la forte concurrence qui règne dans le secteur et donc de la nécessité de diminuer les prix de vente. Des plates-formes logistiques sont créées, ainsi que des contrats entre grossistes et producteurs spécifiant les volumes et le conditionnement, des

standards privés sur la qualité, la sûreté des aliments. Les circuits directs entre producteurs et vendeurs sont renforcés, directement par les points de vente ou par l'intermédiaire des centrales d'achat ; la part de l'approvisionnement dans les marchés de gros diminue.

Les exigences en matière de qualité, de régularité d'approvisionnement, de mode de règlement peuvent conduire à l'exclusion des petits agriculteurs. Cependant, des organisations de producteurs ont réussi à tirer parti de ces évolutions, en mettant en place, souvent avec l'appui de l'Etat, une certification et une signalisation adaptée aux supermarchés (Reardon et Berdegué, 2002 ; Lautent, 2001). De manière générale, le développement de la grande distribution situe plus que jamais le pouvoir de décision et de négociation au stade du détaillant, au contact avec le client final et en situation d'oligopole (Moati, 2001).

Cependant, des secteurs résistent à la croissance de la grande distribution. Quelle que soit la part de celle-ci dans le commerce alimentaire, la vente de proximité dans des magasins garde des avantages comparatifs : fraîcheur des produits, attention portée à la présentation, soutien à une production de terroir. Par ailleurs, la part des fruits et légumes commercialisés est toujours plus faible que celle des autres produits alimentaires : 50 à 75 % de moins en Amérique latine, surtout pour des raisons de conservation. En France, en 1995, les hypermarchés, supermarchés et supérettes commercialisaient 60 % des fruits et légumes (Vernin X., 1998), alors que ce pourcentage est de plus de 80 % pour l'ensemble des produits alimentaires (Malassis et Gherzi, 1987). Enfin, la grande distribution étant contrôlée par des oligopoles, les produits proposés ont tendance à s'uniformiser, une tendance difficilement compatible avec la différenciation des pratiques d'achat des consommateurs. Cependant, la grande distribution s'adapte en diversifiant la gamme des produits proposés et en nouant des partenariats avec les fournisseurs (Moati, 2001).

L'incidence de la grande distribution sur le prix final des produits alimentaires est difficile à établir ; si elle diminue le prix des produits stabilisés ou transformés, elle est beaucoup plus variable pour les produits frais ; de plus, les coûts de

transport vers les grandes surfaces ne rendent pas forcément l'achat en grande surface plus économique que dans les marchés de proximité (Saada, Valentin, 1997).

#### 4.2. Au Vietnam

Avant 1993, il n'existait pas de supermarchés au Vietnam (c'est-à-dire de magasin de plus de 400 m<sup>2</sup>). Dans le contexte de l'économie subventionnée, entre 1950 et 1988, le ministère du commerce gérait directement les magasins. Les clients achetaient des marchandises avec des tickets de rationnement (produits et quantités fixés). Les premiers supermarchés sont apparus au début des années 90. Ils se sont d'abord concentrés dans les grandes villes comme Ho Chi Minh-ville et Hanoi, puis dans les villes environnantes. Dans un premier temps, les supermarchés, de taille petite (moins de 500 m<sup>2</sup>) ou moyenne (500 à 1 000 m<sup>2</sup>), ont été construits dans le centre ville, comme les points de vente Citimart ou Minimax. Ils se sont ensuite multipliés dans les districts périurbains et leur taille a augmenté : par exemple, à la périphérie de Ho Chi Minh-ville, les supermarchés Coop Mart, Fivimart (de 1 000 à 15 000 m<sup>2</sup>), puis le Cora de l'Est, Cora An Lac et Cora Dong Nai, qui dépassent 15 000 m<sup>2</sup> (et sont donc des hypermarchés, terme employé à partir de 2 000 m<sup>2</sup>). En septembre 2001, le Vietnam comptait 70 supermarchés, 32 à Hanoi et 38 à Ho Chi Minh-ville<sup>7</sup>.

La diversité et la quantité des marchandises vendues dans les supermarchés progressent rapidement du fait de l'augmentation du pouvoir d'achat. En témoigne le chiffre d'affaires record réalisé par les supermarchés lors du Tet en 2003. Les ventes quotidiennes dans les supermarchés Intimex, Fivimart... dépassent le milliard de dongs. Le supermarché Intimex, qui commercialisait 10 000 types de produits en 2001, en vendait 15 000 en mars 2003 et en prévoit 20 000 d'ici la fin 2003. Le chiffre d'affaires des supermarchés est en augmentation. Par exemple, le supermarché Seiyu à Hanoi a vu son chiffre d'affaires quotidien tripler de 1996 (700 000 dongs) à fin 2002 (2 000 000 dongs).

L'efficacité économique des supermarchés n'est pas encore généralisée, ce qui pose problème aux investisseurs. Comme ils représentent un nouveau mode de commerce, certains supermarchés ne sont pas encore rentables. Ainsi, sur les 70 supermarchés d'Hanoi et de Ho Chi Minh-ville, 14 étaient en déficit en 2001, 14 à l'équilibre et 15 bénéficiaires, de plus de 500 millions de dongs pour dix d'entre eux<sup>8</sup>. Les commerçants prévoient l'apparition de nouveaux supermarchés en 2003, non seulement dans les villes mais encore dans les provinces et les grandes zones industrielles comme Da Nang, Binh Thuan, Can Tho, Tien Giang, An Giang, Vinh Long, Hai Phong, Thai Binh, Bac Giang. Dans le même temps, les supermarchés existants élargissent leur superficie de vente.

#### 4.3. La place des produits alimentaires

La plupart des supermarchés participent à la commercialisation des aliments (48 sur un total de 70, soit 70 %), 23 sur 32 à Hanoi, 25 sur 38 à Ho Chi Minh-ville. Les produits alimentaires représentent 30 % du total des marchandises dans plus des trois quarts des supermarchés.

Les légumes et les fruits frais étant encombrants et périssables, tous les supermarchés n'en vendent pas. Seulement 14 sur 32 vendent des légumes frais à Hanoi et 21 sur 38 à Ho Chi Minh-ville. Comme pour les autres produits alimentaires, la vente de fruits et légumes dans les supermarchés progresse et se diversifie. Par exemple, pour les légumes frais, en plus des légumes-feuilles, il est possible de trouver du mini-maïs, du concombre, de l'asperge, du poivron, de la carotte, des haricots verts, des légumes préparés ; et pour les fruits, le pamplemousse local Nam roi, et des produits importés comme les pommes de Nouvelle-Zélande, le raisin des Etats-Unis et les fruits tropicaux de Thaïlande. La gamme des légumes locaux est moins étendue que dans les marchés et les espèces sont moins nombreuses : à Hanoi, il n'y a que 27 espèces dans les supermarchés, mais plus de 70 dans les marchés.

<sup>7</sup> Source : Communication d'un agent du département du commerce, General Statistics Office, 2001.

<sup>8</sup> Source : Communication d'un agent du département du commerce du GSO, 2003.

#### 4.4. Relations avec les producteurs et les consommateurs

Afin de disposer d'un approvisionnement régulier, les responsables de supermarchés cherchent à développer des contrats, verbaux ou écrits, avec des producteurs (responsables de coopératives ou individuels) et, plus rarement, avec des grossistes. Les contrats spécifient la quantité, l'espèce, le prix, la qualité, la livraison et le mode de règlement. Des contrats sont ainsi conclus avec les exploitations produisant du porc maigre, des produits laitiers, du poulet propre (Proconco), avec des coopératives de production de légumes propres. Ainsi, les producteurs engagent davantage leur responsabilité dans la qualité finale des produits et sont poussés à tenir compte des orientations du marché.

En ce qui concerne les consommateurs, il conviendrait de conduire des enquêtes sur un large échantillon pour mieux connaître dans quels points de vente ils préfèrent réaliser leurs achats. La trentaine de clients de supermarchés interviewés à Hanoi et Ho Chi Minh-ville évoquent les raisons suivantes pour acheter dans les supermarchés : une plus grande confiance dans la qualité sanitaire des produits et un recours possible à la responsabilité du supermarché en cas de problème ; le contrôle par les services de santé ; l'attrait pour des produits spécifiques que l'on ne peut pas trouver sur le marché et pour la présentation des produits.

#### 4.5. Des effets négatifs en perspective

En résumé, le nombre de supermarchés et leur chiffre d'affaires augmente de plus en plus rapidement. Les supermarchés contribuent à réduire le rôle des marchés ouverts et des marchés ambulants. Pour le moment, le développement de la grande distribution n'est pas allé de pair avec une réduction des coûts de distribution. Si ces prix élevés sont dus à un faible volume de vente, correspondant à la phase initiale de développement des supermarchés, ils baisseront plus l'échelle augmentera. Cette perspective est probablement limitée par la préférence actuelle des consommateurs pour l'achat dans les marchés de proximité et l'achat auprès de vendeurs réguliers.

Les prix étant élevés dans les supermarchés, nombreux sont les consommateurs qui n'ont pas

les moyens d'y faire leurs achats. Le Vietnam s'achemine donc vers un système de distribution dual : le supermarché pour les consommateurs aisés, le marché traditionnel pour les autres.

#### Conclusions : inciter les acteurs à contractualiser

Les filières alimentaires sont actuellement fragmentées. La vente de gros est limitée aux échanges nord-sud et aux échanges frontaliers ; les grossistes jouent alors un rôle majeur dans le contrôle de l'information et le pilotage des flux, un rôle toutefois limité par des infrastructures de transport inadéquates (pas de réfrigération).

Les incitations pour développer des productions de qualité sont limitées, malgré la forte demande des consommateurs en la matière. Cet état de fait résulte d'au moins quatre lacunes : le manque d'une communication précise en matière de pratiques de production et de contrôle, de la part des organisations de producteurs et de commerçants ; l'absence d'un contrôle de qualité rigoureux associant structures publiques et privées ; des stratégies peu claires en termes de prix d'achat pour des produits de qualité ; la difficulté de mettre en place des contrats entre producteurs et commerçants pour sécuriser l'approvisionnement et les débouchés en qualité et en quantité.

Dans les pays développés, la contractualisation est de plus en plus fréquente ; elle permet de stabiliser les flux et les revenus des acteurs. Mais au Vietnam, elle se heurte à plusieurs obstacles : la forte variabilité des prix ; la faiblesse du cadre juridique en cas de conflit ; la diversité des activités des producteurs et des commerçants. Il serait nécessaire de sensibiliser ces derniers aux avantages de la contractualisation et aux responsabilités qu'elle implique.

Les circuits courts, un coût du travail peu élevé et une faible élaboration des produits favorisent des coûts bas, comparés à ceux d'autres pays. Toutefois, les prix augmentent rapidement, surtout pour les produits frais, ce qui correspond à la croissance des revenus. Le marché doit pouvoir s'adapter à une demande différenciée en termes de pouvoir d'achat et offrir des produits avec des gammes de prix et de services variables.

Les tendances actuelles à la centralisation de la distribution (réduction du nombre de marchés de gros et détail, développement de la grande distribution) auront sans doute des effets négatifs en termes d'emploi qu'il conviendra d'évaluer et de compenser en partie (programmes de crédit et de formation à la gestion de points de vente).

Les opportunités offertes par le marché intérieur aux acteurs de la filière sont imparfaitement transmises par les mécanismes du marché. Une meilleure information (technique et commerciale) et une plus grande coordination au sein des filières agricoles permettraient d'augmenter l'offre (voir encadrés 12 et 13 pour des exemples concrets).

La réponse de l'agriculture aux opportunités du marché est donc actuellement limitée à la fois par les structures de production et par les défauts d'organisation des filières. Le cas de l'agriculture périurbaine en témoigne. En effet, il s'agit d'une agriculture très réceptive aux opportunités du marché, mais également menacée par le processus de monétarisation des facteurs de production comme le foncier et les intrants agricoles. L'agriculture périurbaine illustre également les fonctions non économiques de l'agriculture (insertion sociale, tampon contre l'urbanisation, recyclage des déchets), actuellement menacées par l'expansion du bâti sans régulation publique de l'usage des terres.

**Encadré 12. Systèmes d'information et de concertation sur les marchés**

Afin d'adapter la production à la demande du marché, il est important d'apporter une information régulière sur les débouchés encore insatisfaits aux producteurs et commerçants, et d'organiser avec eux un débat sur les stratégies pour adapter l'offre à la demande. Un système d'information et de concertation sur les marchés des légumes à Hanoi a été mis en place à l'Institut de Recherche sur les Fruits et légumes (RIFAV) en mars 2002 dans le cadre du projet régional sur l'agriculture périurbaine SUSPER (AVRDC/CIRAD/Ministère des affaires étrangères). A quatre périodes de l'année, des informations sur l'état d'approvisionnement du marché sont collectées dans les principaux points de vente en gros des légumes à Hanoi (5 marchés de nuit) : origine des produits, quantités, prix. Ces informations ont trait aux légumes représentant 80 % de l'approvisionnement de ces marchés (8 à 14 selon les périodes, les légumes présents toute l'année étant la tomate, le chou, le choysum, le liseron d'eau, le chou chinois, le concombre). Ces informations sont restituées sous la forme de bulletins, et par des réunions entre producteurs, commerçants, et agents de développe-

ment. Ainsi, lors d'une réunion en avril 2003, un débat s'est engagé sur les importations de tomate et de chou en provenance de Chine qui dominent le marché de juillet à septembre. Les raisons en ont été analysées. Bien que les consommateurs vietnamiens n'aient qu'une confiance limitée dans la qualité des produits chinois, ils sont attirés par leur apparence visuelle. De plus, les producteurs locaux ont des difficultés à produire en saison humide, en raison des maladies. C'est à ce type de problèmes que tente de répondre le projet SUSPER, en mettant en place des essais de production sous abris plastiques, avec des plants résistants aux maladies. Au cours de cette réunion, les producteurs ont également exprimé leur souhait de disposer d'une information quotidienne sur les prix de gros et de détail, avec le téléphone comme moyen préféré de communication. Ce type de collecte quotidienne a déjà démarré dans le sud avec l'ICARD pour une dizaine de fruits et légumes. Les prix collectés sont en ce moment communiqués par le site web de l'ICARD. Une diffusion par la télévision est prévue.

**Encadré 13. La mise en place de filières de qualité**

Malgré une forte demande des consommateurs, les filières de produits de qualité ont des difficultés à se développer. Le déficit de communication des producteurs sur leurs modes de production, et le manque de contrôle des pouvoirs publics, entretiennent la méfiance des consommateurs.

Diverses actions sont en cours pour répondre à ces problèmes dans le cadre des projets SUSPER et MALICA. A travers la revue de l'association des consommateurs (VINASTAS), les consommateurs sont régulièrement informés des résultats des recherches sur la demande des ménages et la qualité dans les filières. Dans la commune de Dong Du (district de Gia Lam), en collaboration avec l'ONG danoise ADDA et l'Union des paysans, un appui est apporté aux groupes produisant des légumes propres afin qu'ils communiquent mieux sur la qualité de leurs produits. Des bulletins ont été élaborés, avec la présentation des cahiers des charges de production (utilisation d'eau propre, optimisa-

tion des doses de produits chimiques, emploi de produits naturels pour la fertilisation et le traitement des maladies, observation régulière des plantes). Des étiquettes ont été préparées avec la mention de l'origine des produits. Des contacts ont été organisés entre la coopérative et des vendeurs des magasins, supermarchés et stands de marché. Une démarche similaire est en cours avec la coopérative de Van Tri (commune de Van Noi, district de Dong Anh).

Le VASI travaille depuis plusieurs années pour mettre en place une filière de porcs maigres, en collaboration avec l'INRA, le GRET (province de Hai Duong) et le CIRAD (province de Hatay). Les appuis aux producteurs visent à établir un cahier des charges commun permettant l'amélioration de la qualité. Ce cahier des charges comprend les races animales, les pratiques d'alimentation et de soins vétérinaires. Des réunions entre les acteurs de la filière sont également organisées pour discuter des indicateurs de qualité des produits dans les transactions.

# L'agriculture périurbaine : enjeux et menaces sur l'alimentation de proximité

Hubert de Bon (CIRAD)

A la périphérie des villes, l'agriculture occupe toujours une grande partie de l'espace et de la main-d'œuvre. Très diversifiée, cette agriculture comprend de nombreuses spéculations à forte valeur ajoutée. Elle joue un rôle important dans l'approvisionnement des villes en produits frais comme les légumes-feuilles, dans la protection contre les inondations, dans l'identité culturelle et le recyclage des déchets. Toutefois, cette multifonctionnalité est menacée par de nombreuses contraintes, notamment la pression foncière, ainsi que la faible durabilité écologique des systèmes de production, qui utilisent des produits chimiques de manière excessive.

## 1. Une agriculture multifonctionnelle

### 1.1. Un rôle alimentaire, économique et social

Les deux grandes villes du Vietnam – Hanoi (2,7 millions d'habitants) et Ho Chi Minh-ville (5,1 millions d'habitants) – sont organisées administrativement en districts urbains et ruraux. Nous considérerons ici les villes dans leur totalité sauf mention expresse.

Les zones agricoles autour de ces villes sont essentiellement couvertes de riz : 76 % des superficies à Ho Chi Minh-ville et 79 % à Hanoi. Les terres agricoles abritent également des productions animales et végétales diverses pour répondre aux besoins du marché urbain (voir

encadré 14). Ainsi, à Hanoi, les cultures maraîchères (chou pommé, tomate, liseron d'eau...), le maïs, les légumineuses (soja, haricot kilomètre), les tubercules (patate douce, taro), la floriculture (roses, chrysanthèmes), l'arboriculture fruitière et ornementale (pêchers, kumquats) répondent aux besoins de l'alimentation humaine, de la transformation agroalimentaire (canna, manioc), de l'élevage périurbain (patate douce pour les feuilles, soja, maïs) et des loisirs. Notons aussi la grande diversité des productions animales : buffles, vaches, cochons, petites ruminantes comme les chèvres et les biches, les chiens, les volailles (canards, poules, oies, cailles), l'aquaculture de poissons d'eau douce et de crevettes (Mai Thi Phuong Anh *et al.*, 2003).

Tableau 24. Données statistiques sur les villes de Hanoi et Ho Chi Minh-ville

	Hanoi (2000)	Ho Chi Minh-ville (1999)
Population totale (habitants)	2 712 000	5 097 000
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> )	2 925	2 434
Population agricole (habitants)	829 000	448 000
Superficie totale (ha)	92 098	209 400
Superficie agricole (ha)	44 705 (48,5%)	98 000 (46,8%)
Superficie cultivée (ha)	38 586	
Superficie en étangs aquacoles (ha)	3 142	6 500
Superficie forestière (ha)	6 630	34 657

Source : Mai Thi Phuong Anh *et al.* 2003 et GSO, 1999 et 2001.



L'agriculture périurbaine, que l'on situera à l'intérieur de la ville et dans un rayon de 50 kilomètres autour de la ville, assure un emploi à une partie de la population. A Hanoi, on estime que 30 % de la population vit totalement ou en partie de l'agriculture. La culture du riz y présente

parfois un caractère spéculatif de conservation de l'usage du sol, surtout dans les zones très proches de la ville ; les cultures sont en compétition avec les autres activités économiques, notamment pour l'espace et la main-d'œuvre.

**Encadré 14. Les systèmes de production périurbains autour de Hanoi**  
*Paule Moustier (CIRAD)*

L'analyse de la production agricole près de Hanoi confirme les caractéristiques d'une agriculture périurbaine, où dominent des productions périssables et des stratégies d'intensification. L'agriculture répond à la fois à des besoins d'autoconsommation et de revenus par la vente. Le tableau suivant résume les grands traits de cette agriculture.

**Tableau A. Les grands traits de la production agricole près de Hanoi**

Produits	Localisation et période	Destination et objectifs	Spécificités
Riz	Terres basses (printemps, été)	Autoconsommation Spéculation foncière près de Hanoi	2-3 cycles/an Engrais En baisse au profit des légumes
Maïs, patate douce	Terres moyennes (hiver)	Alimentation animale	En baisse au profit des légumes
Légumes Fleurs Plantes médicinales Soja	Terres hautes et moyennes (été-saison des pluies) : légumes-feuilles ex choysum Terres basses (hiver) ; légumes-feuilles, choux, pomme de terre, carotte	Vente (Hanoi, centre, sud, nord) Diversification des revenus	Engrais et pesticides en excès Étalement du calendrier Spécialisations par district (ex : carottes à Cam Giang ; fleurs à Tu Liem) Diversification des exploitations Temps de travail limitant (vente, irrigation et drainage)
Porcs Poulets		Vente (Hanoi) Diversification des revenus	Efforts de qualité

Sources : Fontenelle, Dao The Anh, Defourny, Dao The Tuan, 2001 ; Lecostey et Malvezin, 2001 ; Toscano - Gil, 2000.

Autour de Hanoi, l'agriculture répond principalement à des stratégies de diversification des revenus. Même si elle cohabite avec le commerce ou l'artisanat, l'agriculture représente plus de la moitié des revenus dans une commune comme Trung Trac (Lecostey et Malvezin, 2001). En moyenne, la main-d'œuvre employée dans le ménage en dehors de l'exploitation représente 0,6 personne en zone périurbaine (contre 0,4 en zone rurale – voir Mai Thi Phuong Anh *et al.*, 2003). La taille des exploitations est également plus faible plus on se rapproche du centre urbain : 1 800 m<sup>2</sup> en zone urbaine, 2 500 m<sup>2</sup> en zone périurbaine, 3 000 m<sup>2</sup> en zone rurale.

Peu de travaux existent sur la typologie des exploitations. Cependant, Lecostey et Malvezin (2001) ont tenté d'expliquer les différences de revenus des exploitations d'un village de Tu Liem, Pierre Durand l'a fait pour un village de Thanh Tri (1998). Ils ont identifié les déterminants suivants : la localisation des terres dans des zones favorables en termes de relief (faiblement inondables) ; la fertilité des sols ; l'accès à des infrastructures d'irrigation et de drainage ; l'accessibilité en termes de transport ; l'accès à un réseau de commercialisation ; l'accès au capital, grâce à l'accumulation foncière et aux activités extra-agricoles, dans la fonction publique notamment. Dans les foyers agricoles aisés, les revenus de l'accumulation foncière (principalement autour des terres d'habitation) sont investis dans la diversification par rapport au riz (pisciculture, arboriculture), qui demande l'achat d'intrants agricoles, ou dans le commerce. En revanche, les foyers pauvres conservent les rizières et limitent la diversification à la culture du liseron d'eau et à l'élevage de quelques porcs pour la vente ; un membre de la famille rapporte des revenus d'ouvrier ou de petit commerçant.

Les principales contraintes exprimées par les producteurs sont les inondations, les déficits hydriques périodiques, le coût des intrants et le manque de débouchés.

Tableau 25. Bilan vivrier d'Hanoi pour les principales catégories d'aliments, en 2001 (production - consommation) (1 000 t)

Céréales	Racines et tubercules	Légumineuses	Légumes	Lait et œufs	Poissons et produits aquatiques	Porc	Fruits
18,1	35,0	- 31,7	14,3	55,8	- 7,5	6,7	3,9

Source: Mai Thi Phuong Anh et al., 2003.

**Encadré 15. L'agriculture périurbaine dans l'approvisionnement des villes**  
*Isabelle Vagneron (CIRAD), Paule Moustier (CIRAD), Hoang Bang An (RIFAV)*

A Hanoi, la majeure partie des légumes consommés sont produits dans un rayon de 30 km : c'est le cas de plus de 70 % des légumes-feuilles en toutes saisons et des autres légumes en période principale de production, de novembre à mars ; 95 à 100 % de la laitue provient de zones distantes de moins de 20 km, tandis que 73 à 100 % du liseron d'eau est cultivé à moins de 10 km. L'origine des légumes tempérés est plus variable : alors que 75 % des tomates sont cultivées à moins de 30 km de Hanoi pendant la saison froide, 80 % des tomates vendues en saison chaude viennent de Chine et 15 % de Dalat, à plus de 1 000 km au sud de Hanoi. Les filières de vente sont très courtes. Une des caractéristiques les plus frappantes des marchés de gros au nord du Vietnam est la très forte proportion de producteurs venant au marché à vélo ou à motocyclette pour vendre leur propre production et

parfois celle d'autres producteurs. De manière générale, les producteurs sont relativement plus présents durant la saison froide (plus de 40 % du volume total de légumes échangés) que durant la saison chaude.

La proximité des zones urbaines facilite les relations de confiance et d'échange d'informations entre producteurs, vendeurs et consommateurs, en particulier pour contrôler la qualité sanitaire des produits. Ainsi, tous les supermarchés et magasins de légumes sains de Hanoi sont approvisionnés par des coopératives situées dans la province de Hanoi avec lesquelles ils entretiennent des relations régulières ; les producteurs livrent les supermarchés tous les matins. A Ho Chi Minh-ville, le supermarché Metro se fournit en légumes « sains » auprès des producteurs de Cu Chi, à moins de 30 km de la ville.

Des filières courtes se sont développées pour des marchés de proximité avec des produits spécifiques comme les légumes-feuilles ou les fleurs. Ces filières correspondent aux habitudes alimentaires du pays – les légumes-feuilles comme le liseron d'eau, la moutarde de Chine ou le Choysum sont consommés tous les jours aussi bien dans les restaurants que dans les foyers. L'agriculture périurbaine contribue à plus de 75 % à l'approvisionnement de Hanoi en légumes-feuilles et en légumes tempérés d'hiver.

La constitution de villes-provinces de grande étendue avec des densités moyennes de population répond au besoin d'une certaine autosuffisance de la ville en produits vivriers. Actuellement, la densité moyenne de la population de Hanoi est de 2 945 habitants/km<sup>2</sup> alors que la moyenne du delta du fleuve Rouge est de 1 180 habitants/km<sup>2</sup>. Dans le Hanoi urbain, la densité est très élevée atteignant 32 995 habitants/km<sup>2</sup> dans le district de Dong Da. Malgré l'augmentation des rendements agricoles ces dernières années, la ville de Hanoi est déficitaire pour la plupart des produits alimentaires. Le déficit total a été estimé à 94 000 tonnes (voir tableau 25).

**1.2. Protéger l'environnement, préserver l'identité culturelle**

Outre l'alimentation de la population urbaine, l'agriculture autour de Hanoi assure une fonction de sécurité civile : la protection contre les inondations. A l'extérieur des digues de protection des crues du fleuve Rouge, les espaces inondables sont occupés par des cultures de décrue. Cette fonction est assurée sur de grandes surfaces de sols fertiles qui permettent le développement de filières spécifiques comme celles des « légumes propres » avec une utilisation moindre et raisonnée des intrants. De même, les terres basses sont cultivées en riz, culture la mieux à même de valoriser des terres hydromorphes, parfois transformées en bassins aquacoles.

Dans la planification urbaine actuelle de Hanoi, les autorités sont préoccupées par le maintien de l'organisation autour du village traditionnel. L'agriculture y tient une place importante avec parfois des spécialités ancestrales (agrumes, plantes médicinales). Elle a donc une fonction d'identité culturelle. Elle répond aux besoins des citoyens cherchant à revitaliser des valeurs traditionnelles en achetant certains produits et en visi-

tant un environnement différent. Cette fonction est à mettre en relation avec les loisirs des urbains : promenades dans les exploitations agricoles, pêche récréative dans les lieux de production aquacole à Ho Chi Minh-ville et à Hanoi

Le maintien du cadre de vie est liée à l'espace ouvert de l'exploitation agricole, qu'il soit aquatique ou couvert de végétation. Mais cette place libre est considérée par les planificateurs urbains comme une réserve foncière plutôt qu'un paysage améliorant la qualité de la vie.

Enfin, l'agriculture périurbaine a une fonction d'assainissement en utilisant les déchets organiques, animaux ou domestiques, une fonction encore limitée à cause des risques sanitaires que pose l'utilisation des déchets.

## 2. Menaces

### 2.1. Extension du bâti

La concentration spatiale des activités économiques entraîne une demande exponentielle de constructions pour accueillir les logements, les infrastructures de transport, les entreprises. Ces activités sont d'une rentabilité économique bien supérieure à l'agriculture. De plus, les autorités publiques mettent en avant le développement des industries et des services.

La part de l'agriculture dans le produit brut de la province de Hanoi est de 3,9 % et de seulement 0,2 % à Ho Chi Minh-ville. A Hanoi, depuis une dizaine d'années, la superficie totale des terres agricoles a peu évolué. La transformation de terres rurales (agricoles et sylvicoles) en terres urbaines est très contrôlée par l'Etat, qui souhaiterait la limiter à 2,5 % des superficies totales par an. Mais cela entraînera un enchérissement des prix, malgré des indemnités officielles, conduisant à terme à une tendance exponentielle du passage du statut agricole au terrain bâti. Les prévisions actuelles envisagent une diminution de 26 % des terres agricoles d'ici dix ans.

### 2.2. Faible durabilité écologique des systèmes de production

Face à cette pression foncière et économique, les agriculteurs intensifient leur système de

production afin de maintenir leurs revenus : ils utilisent davantage de main-d'œuvre, d'intrants et d'investissements. Les risques de pollution de l'environnement par les pesticides et le lessivage des engrais azotés sont alors accrus. Par ailleurs, les pollutions des sols et des eaux, qu'elles soient dues à l'agriculture elle-même ou aux autres activités économiques urbaines, posent le problème de la qualité des productions. Le projet en cours SUSPER<sup>1</sup> tente de répondre à ce problème en mettant au point une production maraîchère utilisant moins d'intrants chimiques, mais fondée sur une intensification des méthodes de production pour accroître les rendements – développement de productions sous abri par exemple. Ce projet tente aussi d'améliorer la qualité des produits agricoles périurbains et sa reconnaissance par les consommateurs. C'est une voie pour maintenir une agriculture de proximité, mais ce n'est pas la seule. Elle doit être utilisée en complément des autres fonctions et des autres types d'agriculture périurbaine décrits précédemment.

## Conclusion : une multifonctionnalité à préserver

L'agriculture périurbaine, que ce soit les systèmes aquacoles ou les productions végétales, semble donc condamnée à s'intensifier. Malgré les ambitions d'accroître l'autosuffisance des villes en produits vivriers, la part de l'agriculture urbaine et périurbaine dans l'approvisionnement de la ville diminuera si l'espace géographique administratif de référence n'évolue pas.

L'agriculture de proximité aura sa place dans le développement urbain, non seulement par des filières traditionnelles de fournitures d'aliments, mais aussi par les diverses aménités rurales qu'elle engendre pour ceux qui cherchent à bénéficier du cadre de la campagne périurbaine et de l'habitabilité de la ville (Fleury, 2002). Mais pour maintenir cette place, elle doit faire la preuve de sa capacité à ne pas polluer l'environnement et à ne pas mettre en péril la santé des consommateurs.

<sup>1</sup>SUSPER, FSP mobilisateur 2000-56 « Développement durable de l'agriculture périurbaine en Asie du Sud-Est »

**Encadré 16. L'agriculture périurbaine en débat**

*Paule Moustier (CIRAD)*

Depuis une dizaine d'années, l'agriculture périurbaine fait l'objet d'une littérature de plus en plus abondante qui fait état de débats. Cet intérêt est dû au processus d'urbanisation rapide et au dynamisme de programmes internationaux, comme Cities Feeding People du CRDI, le PNUD-Habitat, le réseau RUAF animé par l'ONG ETC-GTZ, ou l'initiative SIUPA du CGIAR.

Un premier débat porte sur la définition de l'agriculture urbaine et sa spécificité par rapport à l'agriculture rurale. Certaines institutions internationales (FAO, CGIAR) différencient l'agriculture urbaine située dans la ville de l'agriculture périurbaine située autour de la ville. D'autres utilisent un terme unique pour désigner ces deux agricultures et parlent « d'agriculture urbaine » (CRDI, PNUD) ou « d'agriculture périurbaine » (CIRAD, CORAF). Nous utilisons dans ce document l'agriculture périurbaine au sens large (incluant l'agriculture intra-urbaine).

Au-delà de ces différences sémantiques, la question des contours géographiques est délicate. Certains auteurs adoptent une définition large de l'agriculture périurbaine, avec une notion floue de « proximité de la ville », et mettent l'accent sur la fonction d'approvisionnement alimentaire ; cette définition distingue mal l'agriculture périurbaine de l'agriculture rurale, qui est de plus en plus tournée vers le marché. Pour d'autres, la spécificité de l'agriculture périurbaine se trouve dans les relations d'échange de ressources et de produits qu'elle entretient avec la ville et qui lui apportent opportunités et contraintes (Mougeot, 1999). Ainsi, l'agriculture périurbaine concerne un espace où s'expriment des concurrences entre usages urbains agricoles et non agricoles des ressources : terre, eau, main-d'œuvre, déchets (Moustier, 2000).

Si ces définitions permettent de mieux comprendre ce qui différencie l'agriculture urbaine de l'agriculture rurale, elles restent difficiles à

appliquer pour délimiter une aire géographique précise et doivent être adaptées à chaque contexte. Ainsi, pour Hanoi, nous avons considéré une distance de 50 kilomètres du centre ville, dans la province de Hanoi et les provinces périphériques de Ha Tay, Vinh Phuc, Hung Yen et Bac Ninh.

Un second débat concerne la viabilité de l'agriculture périurbaine et la nécessité d'un appui politique. Etant donné le coût du foncier en milieu urbain et les besoins en logements et en infrastructures encore insatisfaits, il semble logique de déplacer l'agriculture vers les zones rurales, tout en améliorant les infrastructures de transport, comme cela s'est passé en Europe. Et ce, d'autant que l'agriculture urbaine est soumise à de nombreuses pollutions et qu'elle est elle-même polluante (Ellis et Sumberg, 1998). D'autres auteurs mettent l'accent sur les externalités positives de l'agriculture urbaine, qui justifient un appui public : recyclage des déchets (Midmore et Jansen, 2003) ; insertion sociale de populations défavorisées (Mougeot, 2000) ; création d'espaces ouverts (Fleury et Donadieu, 2001). Par son caractère multifonctionnel, l'agriculture urbaine est plus économique pour la société que d'autres types d'espaces verts, comme les parcs par exemple (Moustier, 2003).

Ainsi, la plupart des auteurs reconnaissent que le déplacement de l'agriculture loin des centres urbains est inéluctable si les seules forces du marché sont laissées à l'œuvre. Pour évaluer si ce déplacement est souhaitable, il est nécessaire d'évaluer dans quelle mesure l'agriculture périurbaine remplit ses fonctions économiques et non économiques. Les pouvoirs publics peuvent renforcer les impacts positifs et diminuer les impacts négatifs, à l'image des projets de développement de l'agriculture périurbaine, qui travaillent sur des itinéraires techniques à la fois plus rentables et moins polluants.



## Conclusion

# Les moteurs du changement et les pistes d'action

Paule Moustier (CIRAD), Dao The Anh (VASI), Muriel Figuié (CIRAD)

### 1. Les variables-clé d'évolution

Quelles sont les variables-clé qui déterminent l'évolution du marché intérieur ? Comment peuvent-elles évoluer ?

#### 1.1. La croissance démographique

La croissance de 1,7 % par an se maintiendra et devrait même augmenter : en 2003, l'Etat a levé les sanctions en cas de dépassement de 2 enfants par couple. Il s'agit donc d'une croissance minimale, qui entraînera l'augmentation des besoins de consommation alimentaire et d'emploi.

#### 1.2. Les déséquilibres de population

Les déséquilibres de population entre zones de montagne et de delta, d'une part, et zones rurales et urbaines, d'autre part, risquent de s'aggraver si l'Etat ne conduit pas une politique volontariste, notamment en matière de crédit et de formation, pour développer l'emploi agricole et extra-agricole dans les zones rurales – à l'image de la démarche menée avec succès à Taiwan.

Quelles que soient les évolutions, la proportion de consommateurs non producteurs de denrées alimentaires par rapport aux producteurs agricoles est amenée à augmenter.

#### 1.3. Le niveau de vie des ménages

Le niveau de vie des ménages détermine la valeur des débouchés alimentaires et le type de produits consommés. L'augmentation du niveau de vie s'accompagne d'une baisse de la consommation de riz et d'une hausse de celle de fruits et légumes, viande, produits laitiers, produits transformés. Elle entraîne également une demande pour des produits de qualité spécifiée (par exemple, riz parfumé et porc maigre). Enfin, elle favorise le recours à la grande distribution.

Le niveau de vie est lié à la croissance de l'économie vietnamienne. Ces dernières années, le taux de croissance a atteint 7 %.

#### 1.4. Exigences de qualité et crises sanitaires

Les contrôles de qualité étant aujourd'hui peu nombreux et les médias étant sensibilisés aux crises sanitaires, il est à craindre que ces dernières se multiplient comme par le passé (scandale de la soupe au formol, intoxications au liseron d'eau, etc.). Les produits les plus exposés sont les légumes, du fait de l'ampleur de leur consommation et des conditions de production, mais aussi la viande et le poisson.

Les crises sanitaires augmentent la méfiance des consommateurs à l'égard des produits locaux et peuvent affecter la consommation pendant plusieurs années. Elles incitent les entreprises commerciales, la grande distribution notamment, à recourir aux importations d'Australie, de Nouvelle-Zélande, etc. Ce phénomène peut s'amplifier si le Vietnam intègre l'organisation mondiale du commerce, selon le souhait du gouvernement. Mais si la profession se montre réactive et organisée, elle peut en tirer profit, en mettant en œuvre des démarches qualité crédibles.

#### 1.5. La concurrence du marché international

Les conséquences de la mise en place progressive des accords de l'AFTA (ASEAN Free Trade Agreement) sont encore mal connues, car il existe peu de documents clairs relatifs à la réglementation commerciale des produits agricoles.

L'ouverture des marchés de l'ASEAN peut offrir de nouveaux débouchés aux produits pour lesquels le Vietnam est compétitif. Cependant, pour beaucoup d'entre eux (riz, café, caout-

chouc), les marchés sont saturés et concurrentiels. De plus, avec l'élévation du niveau de vie, les coûts de production vietnamiens seront amenés à augmenter. Or, selon des études citées par le rapport sur le développement humain (CNSSH, 2002, p. 84), le Vietnam est moins compétitif que les autres pays de la région et que les économies en transition (cinquante-deuxième rang mondial, alors que la Thaïlande est au vingt-septième rang et la Chine au quarante-sixième rang). Cependant, l'agriculture ayant été moins protégée que les autres secteurs de l'économie (en particulier l'industrie de biens de consommation), la libéralisation du commerce devrait y avoir moins d'effets négatifs.

Dans le même temps, le Vietnam aura à faire face à des stratégies d'exportation plus agressives de la part de ses voisins (Chine, Taiwan) et de pays plus éloignés (Australie, Etats-Unis). Parmi les produits menacés à court terme se trouve le maïs – donc les aliments pour bétail et, de manière dérivée, le porc – et, à moyen terme, les fruits et légumes de type tempéré. En effet, s'ils réussissent à assurer un approvisionnement plus régulier que les producteurs locaux, l'Australie et les Etats-Unis peuvent gagner la clientèle ayant un niveau de vie élevé et qui s'approvisionne dans les supermarchés.

Cependant, l'ouverture au marché international peut représenter une opportunité pour le développement de filières de qualité avec des indications géographiques protégées.

### 1.6. L'accès au foncier

L'accès au foncier est particulièrement complexe au Vietnam. Les terres sont très morcelées et exiguës surtout dans le nord du pays. La taille des exploitations ne peut être augmentée que de manière informelle. L'information sur les prévisions d'aménagement urbain n'est disponible que pour quelques-uns. Un marché foncier souterrain se développe. Cette absence de transparence ne permet pas aux agriculteurs d'agrandir leurs terres et n'est pas favorable à la protection des terres agricoles en zone périurbaine.

Si un marché du foncier s'officialise, il est à craindre que des propriétaires absentéistes acca-

parent le foncier et que les paysans n'aient pas les moyens d'accéder à la propriété.

Récemment, l'Etat a favorisé les échanges de parcelles entre agriculteurs, un premier pas vers le remembrement et l'augmentation de la taille des exploitations. Un marché du foncier agricole régulé par l'Etat, couplé à la sécurisation des débouchés, serait favorable à l'augmentation de la taille des transactions, et à une agriculture professionnelle et spécialisée. Dans le delta du fleuve Rouge, à la différence des autres régions, la taille des exploitations risque cependant de rester limitée par la pression démographique actuelle et la faible absorption de la main-d'œuvre par l'industrie.

### 1.7. L'instabilité du secteur alimentaire

La production vivrière locale a montré sa capacité à répondre à l'augmentation de la demande en quantité, grâce à des politiques favorables. Cependant, l'offre alimentaire demeure instable en quantité, en prix et en qualité. Cette instabilité est une caractéristique du secteur alimentaire vietnamien.

Les agriculteurs doivent faire face aux aléas du climat et de l'accès à l'eau d'irrigation, qui pèsent sur la production. L'instabilité des prix qui en découle est renforcée par le manque d'information et d'organisation des producteurs sur les marchés, ainsi que par des moyens et des infrastructures de transport déficients (zones de montagne enclavées, transport dominé par les deux-roues, véhicules à moteur non réfrigérés). Pour minimiser les risques, les producteurs diversifient leur production. Mais ces stratégies contribuent à renforcer l'instabilité du marché : les producteurs sont peu enclins à investir temps, compétences et capital dans une de leurs productions, et les commerçants ont des difficultés à trouver des fournisseurs réguliers. Apparaissent cependant des formes de contractualisation, voire d'intégration verticale, entre producteurs et commerçants. C'est le cas dans les filières légumes et dans la filière du porc de qualité. Ces tentatives sont toutefois limitées, car il n'existe pas de mécanismes de recours à l'autorité publique, en cas de désaccords entre les deux parties par exemple.

### 1.8. Nécessité d'organisation de la profession et des consommateurs

Pour gagner des marchés en quantité et en qualité, les producteurs devront s'organiser. Ils pourront ainsi mieux communiquer sur leurs efforts en matière de qualité, négocier les prix avec les commerçants et organiser le contrôle de la qualité, en interne ou en externe.

Afin d'anticiper les crises sanitaires et, éventuellement, les gérer, les acteurs des filières devraient instituer des interprofessions à même de communiquer avec les consommateurs et les autorités publiques.

Les associations de consommateurs peuvent également jouer un rôle moteur pour orienter la production vers leurs exigences en termes de qualité et de diversité des produits.

Sans cette organisation, la production intérieure risque d'être substituée en partie par les importations.

## 2. La nécessaire intervention régulatrice de l'Etat

Si l'Etat est intervenu pour favoriser les exportations, il n'en a pas été de même pour le développement du marché intérieur, mis à part la planification des marchés de gros. Par ailleurs, l'agriculture a bénéficié de beaucoup moins d'investissements publics – et privés – que les autres secteurs de l'économie (CNSSH, 2002). Cette situation, classique dans les pays en développement, est peu efficace : en effet la modernisation du secteur agricole présente plus d'effets d'entraînement sur le reste de l'économie que celle du secteur industriel. Elle devrait donc être prioritaire dans la séquence des interventions publiques (Lipton, 1977). C'est ce qui a été réalisé avec un certain succès à Taiwan (Kay, 2001).

L'intervention de l'Etat est nécessaire pour orienter les évolutions, compenser les défaillances du secteur privé, diminuer les risques, investir dans les biens publics. En effet, dans les filières alimentaires, les risques sont de nature différente : nutritionnels et sanitaires pour les consommateurs ; pertes quantitatives pour les producteurs ; tricheries sur la qualité pour les commerçants ; risques économiques liés aux

problèmes de transport pour les producteurs et commerçants. Face à ces risques, les acteurs développent des stratégies, individuelles et collectives, dont l'efficacité est limitée. L'Etat peut intervenir dans plusieurs domaines :

- les infrastructures – irrigation, drainage, stockage ;
- le transport, en désenclavant les zones de production de montagne et en identifiant des systèmes adaptés aux produits alimentaires et à la configuration des zones de production ;
- le crédit, en mettant en place des programmes pour que producteurs, commerçants et transformateurs de produits alimentaires satisfassent leurs besoins (acquisition de terre notamment pour les paysans, de points de vente, d'unités de conditionnement et de transformation, de véhicules) ; en créant des mutuelles d'épargne et de crédit pour des groupes de producteurs ou de commerçants ;
- la formation technique, notamment aux pratiques d'intensification raisonnée des systèmes de production (fruits et légumes, porc, maïs) ; ainsi que la formation à la gestion et à la mise en marché ;
- l'appui technique pour la production vivrière et horticole de contre-saison ;
- l'appui à l'organisation – pour la concertation entre les opérateurs, notamment pour l'aménagement des nouveaux marchés ; pour renforcer les procédures de contractualisation et de recours en cas de désaccords entre les parties au contrat ;
- le contrôle de qualité, en organisant des inspections inopinées et en accréditant des organismes de contrôle privés ;
- l'information des consommateurs sur les sources de risque sanitaire et des producteurs sur les prix ;
- l'appui aux populations à risque par des programmes de complément nutritionnel ciblés.

## 3. Quel rôle pour la recherche ?

Comme nous venons de le voir, des politiques volontaristes sont nécessaires pour que la production locale puisse efficacement répondre



aux évolutions de la demande intérieure. Toutefois, les données manquent pour fonder ces politiques sur des éléments solides. La recherche a un rôle important à jouer pour rassembler ces données et les analyser.

### **3.1. Observatoire des changements du secteur alimentaire**

Ce document donne des éléments pour comprendre l'évolution des débouchés des produits alimentaires. Il est fondé sur une approche intégrée des dimensions de l'ajustement de l'offre et de la demande que sont la quantité, les coûts et les revenus, la qualité, la coordination des acteurs aux différents stades de la consommation et des filières d'approvisionnement.

Ce bilan est cependant incomplet. Il manque des études sur la consommation et l'approvisionnement des villes du centre et du sud du pays. Les informations quantitatives sur la formation des prix et des revenus dans les filières, collectées sur un faible échantillon, devraient être confirmées sur un plus large échantillon. L'évolution de la réglementation commerciale et son impact sur les importations et les exportations nécessitent un travail en macro-économie. Les niches de marché pour les produits de diversification agricole (par exemple, produits laitiers, chèvre, fleurs, etc.) doivent être identifiées avec précision.

Par ailleurs, il est nécessaire d'actualiser régulièrement ce type de bilan. Pour cela, nous recommandons la mise en place d'un observatoire de la consommation et des marchés.

Un observatoire des changements alimentaires permettra d'informer régulièrement et en temps utile les acteurs économiques de la filière sur les évolutions des quantités consommées, des attentes de qualité, mais aussi des pratiques d'approvisionnement (lieux d'achat, fréquences...) et de consommation (modes de préparation, lieux de consommation...). Il doit aussi être un outil pour les services de santé publique, qui œuvrent à la réduction des carences alimentaires et font face en même temps aux nouvelles maladies dites « transitionnelles » (obésité, maladies cardio-vasculaires...). En suivant les pratiques (anti-risques...) et les représentations des con-

sommateurs (image diététique des produits...), l'observatoire pourra orienter efficacement les actions de communication nutritionnelle et sanitaire.

Un observatoire des marchés doit fournir régulièrement des informations sur les quantités et les prix des principaux produits alimentaires, dans les zones de collecte, de vente en gros et au détail. Il doit suivre les variations de la provenance des produits au cours de l'année pour cartographier les flux d'approvisionnement. Il doit aussi comprendre un suivi d'exploitations agricoles, afin d'appréhender les contraintes à la mise en marché. Il actualisera régulièrement les informations sur l'organisation et l'efficacité des filières, en termes de compétitivité par rapport aux marchés extérieurs, de distribution des revenus, de formation de la qualité.

Un panel d'opérateurs de la consommation, du commerce et de la production pourrait être créé pour suivre l'évolution des paramètres qualitatifs – préférences des consommateurs en matière de produit et de lieu d'achat, perception des risques, réaction aux changements de prix – et pour évaluer l'organisation, l'information et le pouvoir de négociation dans les filières. Des enquêtes sur un échantillon représentatif permettraient d'estimer les quantités consommées et échangées et d'identifier comment se forment les prix, les revenus et les quantités.

### **3.2. Recherches sur le foncier**

La différenciation foncière suggère d'étudier de plus près les modes de transfert de la terre, largement informels (la loi foncière n'étant pas encore finalisée), les règles et les pratiques en matière de cession temporaire (location, métayage, etc.) ou définitive (vente, héritage). Par exemple, les parcelles sont-elles fragmentées ou l'un des fils bénéficie-t-il de l'héritage afin de maintenir la viabilité de l'exploitation ? Les modalités différentes selon les régions ou les zones (proximité urbaine, dynamique des systèmes de production, etc.) ? Existe-t-il des problèmes d'insécurité foncière ? Comment les transferts de droits sont-ils actés ou officialisés à l'échelle locale ? Un marché foncier est-il en train d'émerger ? Quels sont les liens entre différenciation foncière et

concentration foncière, diversification/spécialisation et différenciation économique ?

### 3.3. Recherches sur la coordination au sein des filières

La recherche en sciences sociales a un rôle important à jouer pour identifier les dispositifs d'information et de coordination dans les filières qui seront les plus efficaces pour réguler qualité et quantités. Ces dispositifs devront :

- permettre de réaliser des économies d'échelle, en regroupant les ventes au sein de groupes de producteurs et de marchés de gros ;
- donner des incitations pour améliorer la qualité, en mettant en place des systèmes de contractualisation ou d'intégration, des paiements différenciés selon la qualité, des sanctions et des primes ;
- communiquer sur les pratiques de qualité – étiquetage des produits, organisation de la traçabilité ;
- augmenter le pouvoir de négociation vis-à-vis des acheteurs en s'entendant à l'avance sur les prix, les quantités et le moment de la vente ;
- gérer les crises au sein d'interprofessions (mutualisation des risques, communication au consommateur).

Pour chacune de ces fonctions, plusieurs dispositifs, publics ou privés, peuvent être proposés, testés, évalués. Si le dispositif est privé, il doit être accompagné d'une intervention publique pour crédibiliser les engagements pris et prévoir des arbitrages en cas de différend.

La recherche en sciences sociales sur la qualité devrait être couplée à un travail plus technique sur les sources de risques sanitaires et les incidences en termes de santé : mesure des éléments contaminants (produits chimiques, microbes, métaux lourds, etc.) aux différents stades des filières, suivi épidémiologique des conséquences en termes de santé sur les consommateurs.

### 3.4. Recherches sur l'intensification raisonnée des systèmes de production

Pour être compétitives sur le marché intérieur, certaines filières – maïs, porc, légumes de contre-saison – doivent diminuer leurs coûts de produc-

tion et utiliser de façon optimale les produits chimiques, afin de garantir la qualité sanitaire des produits et la protection de l'environnement. La recherche doit proposer des itinéraires techniques utilisant moins de produits nocifs et évaluer leur rentabilité économique. Elle a aussi un rôle de compilation des savoir-faire locaux sur les produits de qualité spécifique.

### 3.5. Des réponses pour lutter contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté est une priorité pour le gouvernement vietnamien comme pour les bailleurs de fonds. Ce document donne des pistes pour augmenter la distribution de richesses aux populations pauvres, dans un contexte de forte croissance économique.

Les populations pauvres sont majoritairement localisées en zone rurale, mais également, et de manière croissante, en milieu urbain, où les possibilités d'emploi sont rares pour les populations peu qualifiées.

A l'heure actuelle, on compte 60 millions de personnes en zone rurale et 20 millions en zone urbaine. En 2020, la population rurale devrait être inchangée (60 millions), tandis que la population urbaine aura doublé pour atteindre 40 millions de personnes. Pour augmenter les opportunités de création de richesses en zone rurale, les agriculteurs devront tabler sur l'ensemble des options disponibles, agricoles et non agricoles, pour le marché intérieur comme pour les exportations. Le marché des villes est un réservoir de création de richesses pour les populations agricoles parce qu'il existe encore des débouchés insatisfaits. En témoignent les fortes variations de quantités et de prix au cours de l'année (surtout pour les produits frais), ainsi que la demande pour des produits de qualité (fruits et légumes sains, porc maigre, riz parfumé), qui ne se traduit qu'imparfaitement par des achats faute d'une offre satisfaisante.

Plus concrètement, les opportunités apportées par les marchés intérieurs doivent être déclinées pour chaque zone géographique. Ainsi, chaque zone rurale peut être considérée comme le bassin d'approvisionnement, actuel ou potentiel,

d'une agglomération (rurale ou urbaine). L'originalité de la démarche proposée réside dans le diagnostic de la demande en biens de consommation de ces agglomérations, afin d'identifier de nouveaux débouchés, en termes de produit, période de l'année, qualité (l'approche adoptée pour les biens alimentaires pouvant être transposée aux produits non alimentaires). Le diagnostic de la demande est suivi de l'analyse des flux d'approvisionnement actuels des agglomérations. Cette analyse spatiale permet de révéler le positionnement particulier de zones rurales et périurbaines en termes d'avantages comparatifs pour des produits ou des périodes spécifiques, puis d'appréhender les moyens de renforcer ces avantages : par exemple, la zone de Son La possède un avantage dans la production de tomates en saison des pluies pour alimenter le marché de Hanoi, qui connaît toujours des déficits à cette période. Augmenter la production de ce bassin à cette période peut apporter un complément de revenu aux habitants. Pour y parvenir, il est nécessaire d'identifier pourquoi l'offre n'est pas plus abondante (infrastructures de transport, réfrigération) et d'y remédier.

La réduction des inégalités agricoles passe par un rééquilibrage des ressources indispensables pour tirer parti des opportunités du marché, parmi lesquelles les infrastructures de transport, l'information sur les marchés, le crédit, et la formation technique.

En zone urbaine, le marché intérieur crée des emplois pour toute une chaîne de services de commercialisation et restauration. Mais beaucoup de ces emplois sont menacés par les initiatives publiques et privées de « modernisation » ou centralisation de la distribution alimentaire. La

préservation de ces emplois passe tout d'abord par la reconnaissance de l'utilité sociale de la distribution de proximité, et également par la correction de ses effets négatifs, en particulier le manque d'hygiène. Des programmes de formation et de crédit adaptés aux projets personnels de ces petits entrepreneurs permettraient également une reconversion vers des emplois plus rémunérateurs.

En tant que consommateurs enfin, les populations les plus pauvres sont pénalisées par la mauvaise qualité sanitaire et les prix élevés périodiques. Les actions visant à améliorer la qualité et la disponibilité des aliments auront donc un effet positif sur ces populations si elles ne se traduisent pas par des sur-coûts trop élevés. L'Etat doit garantir au minimum que l'alimentation proposée n'est pas toxique, en organisant des contrôles inopinés suivis de sanctions. En parallèle peuvent se développer des filières privées de qualité spécifiée avec des prix plus élevés correspondant à un service supplémentaire en termes d'itinéraires techniques, de contrôle et de communication.

Des opportunités d'emploi dans le secteur de la transformation alimentaire, encore embryonnaire, doivent être identifiées par des études de marché, ainsi que par l'appui à l'organisation de l'approvisionnement en matières premières.

Ainsi, le développement du marché, intérieur et extérieur, sera une force motrice pour créer des richesses mieux réparties, si les pouvoirs publics, avec l'appui des chercheurs, favorisent les liaisons physiques et institutionnelles entre les producteurs, les consommateurs et l'ensemble des entreprises intermédiaires.

## Annexe - En quelques chiffres...

République socialiste du Vietnam

Surface : 330 900 km<sup>2</sup>

### Démographie

(d'après le dernier recensement de 1999)

Population	76,3 millions d'habitants
Croissance annuelle de la population (entre 1989 et 1999)	+ 1,7 %
Croissance annuelle de la population urbaine (entre 1989 et 1999)	+ 3,6 %
Croissance annuelle population rurale (entre 1989 et 1999)	+ 1,2 %
Espérance de vie	67,8 ans
Taux d'alphabétisation des adultes	93,1 %

### Main-d'œuvre

Main-d'œuvre agricole, 2000 (GSO, 2001)	62,5 %
Revenu horaire du travail, 1998 (Haughton <i>et al.</i> , 2001)	0,15 dollar
Salaire minimum dans les entreprises d'Etat, 2002	520 000 dong/mois

### Pauvreté, malnutrition

PIB/hab, 1999	305 dollars
Classement PIB/hab, 1999 (PNUD, 2000)	114 <sup>ème</sup>
Classement IDH, 1999 (PNUD, 2000)	104 <sup>ème</sup>
Croissance du PIB, 2001	+ 6,8 %
Taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans, 2000 (NIN, 2003)	36,5 %
Taux de pauvreté, 1998 (VLSS, 1998)	37 %

### Consommation alimentaire

(Figuié et Bricas, *infra* d'après VLSS 1998)

Valeur du marché intérieur alimentaire	5 milliards de dollars
Part du marché urbain dans le marché alimentaire	40 %
Valeur de la consommation alimentaire hors du domicile	0,7 milliard de dollars
Part des dépenses alimentaires dans la consommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 39 % (urbains)</li> <li>● 53 % ( ruraux)</li> </ul>
Part de l'autoconsommation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 4,7 % (urbains)</li> <li>● 36,4 % (ruraux)</li> </ul>

Grande distribution, 2001

(communication du Département du Commerce, GSO)	3 hypermarchés, 70 supermarchés
---	------------------------------------

### Production agricole

(GSO, 2001; MARD 2002)

Surface agricole par exploitation, 1998	9 000 m <sup>2</sup>
Part de la production agricole dans le PIB, 1996-2000	23,95 %
Part de la production agricole dans le PIB rural, 2001	70 %
Part de la production alimentaire dans la production agricole	80 %

**Principales productions vivrières**

	surface (1 000 ha)	production (1 000 tonnes)
riz (2000)	7 700	32 550
patate douce (2000)	258	1 660
maïs (2000)	713	1 930
légumes (1998)	401	5 150
fruits (1999)	485	4 160
viande (2000)	-	1 900
lait (2000)	-	350
produits aquatiques (2000)	-	1 700

**Exportations agricoles**

(MARD, 2002 et les statistiques du RIFAV)

Valeur des exportations agricoles (hors poisson), 1997- 2001:

2 à 2,5 milliards de dollars /an

**Principaux produits alimentaires d'exportation**

produits (2001)	volume des exportations (1 000 tonnes)
riz	3 800
manioc	1 220
thé, café	999
produits de la mer	392
fruits	134
sucre, miel	79
arachide	78
porc	73
noix de cajou	44

**Importations alimentaires**

(MARD, 2002)

Valeur des importations agricoles alimentaires

(hors produits aquatiques), 1995-2000 :

0,4 à 0,5 milliards de dollars /an

**Principaux produits alimentaires importés**

produits (2001)	volume des importations (1 000 tonnes)
blé	823
produits laitiers	630
huiles végétales	260
sucre	87
fruits	41

## Bibliographie

- Ambassade de France au Vietnam, 2002. Action de la France pour le développement urbain au Vietnam. Les cahiers de la coopération française au Vietnam, 34 p.
- Auriac F., Vu Chi Dong, 1997. Villes et organisation de l'espace au Vietnam. Montpellier, Maison de la géographie, GIP RECLUS.
- Barbieri M., Allman J., Pham Bich San, Nguyen Minh Thang, 1995. La situation démographique du Vietnam. *In* Revue Population, N°3, pp. 651-652.
- Bergeret P., 2002. Paysans, Etat et marchés au Vietnam. Paris, Karthala-Gret, 291 p.
- Bergeret P., Pham Hoang Ha, 1997. Dynamiques comparées de trois filières dans le delta du fleuve Rouge : riz, porc, ail. *In* Cahiers Agricultures - Agriculture et Développement, Numéro commun : Spécial Vietnam, (sept-oct 1997), pp. 19-25.
- Bridier E., 2000. Etude de la perception de la qualité des légumes par les consommateurs de Hanoi (Vietnam). Cas particulier de la qualité sanitaire. ESAT Développement agricole tropical. Option: Valorisation des productions. Montpellier, CNEARC, 149 p. + ann.
- Bui Quang Toan, 2000. Mot so ket qua nghien cuu thuc nghiem tao mo hinh hop tac xa kieu moi thoi gian qua o mot so vung nong thon nuoc ta. Ha noi, CECI.
- Bui Thi Gia, 1999. Vegetable production and marketing in Hanoi. Hanoi Agricultural University and HAU-JICA ERCB project, Agricultural products marketing in Japan and Vietnam. *In* Proceedings of the first joint workshop at Faculty of Economics and Rural Development, pp. 37-47.
- Bui Thi Gia, 2002. Vegetable marketing in Hanoi. Presentation to the methodological workshop: "Market appraisal of peri-urban food commodities", CIRAD/RIFAV, Hanoi, 26/02-05/03, 5 p.
- Bui Thi Thai, 2000. Commercialisation des légumes d'hiver dans la zone de Bac Hung Hai. Programme fleuve Rouge, Projet INCO, INSA/ GRET, 42 p.
- Bui Thi Thai, 2001. Tinh hinh hop tac xa o Dong bang song Hong. Hanoi, DSA-VASI, 55 p.
- Cadilhon J., Feame A.P., Moustier P., Poole N.D., 2003. Modelling vegetable systems in South-East Asia: phenomenological insights from Vietnam. *In* Supply Chain Management: an international journal, (8), pp. 427-411.
- Chu Thai Hoanh, 2002. Modelling of rice production in Vietnam. Working paper, Los Banos, IRRRI.
- CNSSH, 2002. Rapport sur le développement humain au Vietnam 2001 : Le Doi moi et le développement humain au Vietnam. Hanoi, Editions politiques nationales, 149 p.
- Conroy M.E., Murray D.L., 1996. Central America's lost decade and non traditional agricultural export strategy. *In* Conroy M.E., Murray D.L., Rosset P.M. (eds.): A cautionary tale: failed US development policy in Central America. Boulder, Colorado, USA, pp. 1-25.

- Cour J.-M., 2001. Migrations, urbanisation et transformation du monde rural au Vietnam. Paris, Ministère des affaires étrangères, ISTED, 43 p.
- Dang Xuan Duong, Le Hong Ke, 2000. La population de Hanoi. *In* Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam. Paris, Karthala-Ceped, pp. 243-162.
- Dao Duc Huan, Vu Trong Binh, Dao The Anh, Lecoq J.-F., 2003. Maize commodity chain in the North of Vietnam. Presentation to the seminar "2010 trends for animal production in Vietnam", Hanoi 24-25th of October 2002. Hanoi, CIRAD-Prise.
- Dao The Anh, 1997. Approche micro-économique de la différenciation des exploitations agricoles dans le delta du fleuve Rouge au Nord Vietnam. *In* Cahiers Agricultures - Agriculture et Développement, Numéro commun : Spécial Vietnam, (sept-oct 1997), pp. 27-34.
- Dao The Anh, 2003. Réformes socio-économiques et adaptation des choix d'activité des ménages ruraux dans le delta du fleuve Rouge au Vietnam. Thèse de doctorat au ESR Montpellier. Montpellier, ENSAM, 300 p.
- Dao The Anh, Jésus F., 1995. Différenciation des exploitations agricoles du delta du fleuve Rouge dans le contexte de transition économique actuel. Développement et transition vers l'économie de marché. Hanoi, AUPELF-UREF.
- Dao The Anh, Jésus F., 1998. Les réformes au Vietnam depuis 1979 et leurs effets sur les ménages agricoles. Paris, URPA-CIRAD, 82 p.
- Dao The Anh, Le Thi Chau Dung, Jésus F., 1997. Challenges and opportunities for the Red River Delta, Vietnam. A tool for measuring policy impact in rural area: the multilevel analysis tool for agriculture (MATA). Bangkok, CGPRT.
- Dao The Tuan, 1997. Les transformations rurales récentes au Vietnam. *In* Cahiers Agricultures - Agriculture et Développement, Numéro commun : Spécial Vietnam, (sept-oct 1997), pp.13-18.
- Dao The Tuan, 1999. Problèmes agricoles actuels. *In* Etudes vietnamiennes, Numéro spécial : Où en est l'économie du Vietnam ? (N2), pp. 44-80.
- Dao The Tuan, Dao The Anh, 1997. The diversification of agriculture in the Red River Delta. Hanoi, VASI, 14 p.
- Dao The Tuan, Le Thi Chau Dung, 2000. La diversification de l'agriculture dans le delta du fleuve Rouge. *In* VASI/GRET/PFR, Appui à l'organisation de la production agricole dans le Nord du Vietnam, t.XXXIX, n°153, janv-mars, pp. 161-174.
- Dao The Tuan, Molle F., 2000. The Chao Phraya delta in perspective: a comparison with the Red River and Mekong deltas, Vietnam. *In* The Chao Phraya delta: historical development, dynamics and challenges of Thailand's rice bowl, symposium Kasetsart Univ, IRD, Chulalongkorn Univ. And Kyoto Univ, Bangkok, dec. 2000.

- De Bon H., 2001. Safe vegetable production. Hanoi-CLV peri-urban agriculture project. *In* AVRDC report 2001, pp. 114-115.
- Dini L., 2002. La gestion de la qualité sanitaire dans la filière des légumes à Hanoi. Mémoire de master. Montpellier, CNEARC, 121 p.
- Donadieu P., Fleury A., 1997. L'agriculture, une nature pour la ville ? *In* Annales de la recherche urbaine, 74, pp. 31-39.
- Durand F.B., Le Van Anh, 1996. The case of study of Can Tho city, Vietnam. *In* The management of secondary cities in Southeast Asia. United Nation Centre for Human Settlement, Nairobi, pp. 60-86.
- Durand P., 1998. Kim Giang: mutations foncières et stratégies socio-économiques dans un village de la périphérie de Hanoi. T.E.R. en géographie tropicale. Bordeaux, 183 p.
- Ellis F., Sumberg J., 1998. Food production, urban areas and policy responses. *World Development*, 26, pp. 213-225.
- Erwidodo Prajogo U. Hadi, 1999. Effects of trade liberalisation on agriculture in Indonesia: commodity aspects. Working paper n°48. CGPRT Centre, Bogor, 126 p.
- Fanchette S., 2002. Le delta du fleuve Rouge (Vietnam) : étude des densités de population et de l'urbanisation des campagnes. *In* Espace, Populations, Sociétés, pp. 189-202.
- Figuié M., 2003. Vegetable consumption behavior in Hanoi. FSP project 2000-56, SUSPER: Sustainable development of peri-urban agriculture in South-East Asia (Kingdom of Cambodia, Lao PDR, Vietnam RS). Hanoi, RIFAV, 23 p.
- Fleury A., 2002. Le rôle de l'agriculture périurbaine dans d'autres régions : cas de la France et de l'Europe. *In* Quertamp F., de Bon H., Baudoin N. (eds.), Le développement périurbain à Hanoi. Nouveaux enjeux. Les cahiers de la coopération française au Vietnam. Hanoi, Ambassade de France en République Socialiste du Vietnam, pp. 59-62.
- Fontenelle J.P., Dao The Anh, Defourny P., Dao The Tuan (eds.), 2001. Atlas of the Bac Hung Hai Polder (Vietnam). Hanoi, Agricultural Publishing House.
- Gendreau F., Dô Tiên Dung, Pham Dô Nhật Tân, 2000. Les migrations internes. *In* Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam. Paris, Karthala-Ceped, pp. 194-217.
- Ginhoux V., 2001. Etude de la sensibilité des consommateurs urbains de viande porcine (Hanoi et Hai Phong, Vietnam). Hanoi, GRET, VASI, VSF, CIRAD, Programme fleuve Rouge.
- Gironde C., 2001. Réhabilitation et transformation de l'économie familiale au Nord-Vietnam : systèmes d'activités villageois et réseaux de relations dans le delta du Fleuve Rouge. Thèse de doctorat. Genève, IUED, 437 p.
- Goletti F., Rich K., 1998. Policy Simulation for Agricultural Diversification. Washington DC, IFPRI, 232 p.
- GSO, 1994. Vietnam Living Standards Survey 1992-1993. Hanoi, Statistical Publishing house.



- GSO, 2000. Vietnam Living Standards Survey 1997-1998. Hanoi, Statistical Publishing house.
- GSO, 2001. Statistical Yearbook. Hanoi, Statistical Publishing House.
- GSO, 2001. Thống kê nông lâm thủy sản 1975-2000. Hà Nội, Nhà xuất bản thống kê.
- GSO, 2002. Thống kê hàng năm 2001. Hà Nội, Nhà xuất bản thống kê.
- GSO, 2002. Tình Hình Kinh Tế- Xã Hội, Năm 2002. Hà Nội, Nhà xuất bản thống kê, 57 p.
- Gubry P. (ed.), 2000. Population et développement au Vietnam. Paris, Karthala-Ceped, 607 p.
- Gubry P., Vu Thi Hồng, Le Van Thanh (eds.), 2002. Les chemins vers la ville. Paris, Karthala-Ceped, 343 p.
- Ha Huy Khoi, 2002. Thừa cân và béo phì, một vấn đề sức khỏe cộng đồng mới ở nước ta. Thừa cân và béo phì với sức khỏe cộng đồng. Hanoi, NIN.
- Ha Minh Trung, 1999. Etude de l'influence des produits chimiques toxiques utilisés en agriculture sur la santé humaine. Recommandations (traduction française). Hanoi, Institut national des Plantes, 49 p.
- Haughton D., Haughton J., Bales S. et al., 1999. Hộ gia đình Việt nam nhìn qua phân tích dinh dưỡng. Hanoi, Nhà XB Chính trị quốc gia.
- Haughton D., Haughton J., Nguyen Phong (eds.), 2001. Living Standards during an Economic Boom. The Case of Vietnam. Hanoi, Statistical publishing House.
- Ho Thanh Son, Bui Thi Thai, Moustier P., 2003. Strategies of stakeholders Participating in the commodity chain of vegetables supplied to Hanoi markets. AVRDC/SUSPER regional project. Hanoi, RIFAV, 44 p.
- Hoang Bang An, Vagneron I., Le Nhu Thinh, Moustier P., Dang Dinh Dam, Ngo Van Nam, Le Thuy Hang, Trinh Quang Thoai, 2003. Spatial and institutional organization of vegetable markets in Hanoi. AVRDC/SUSPER regional project. Hanoi, RIFAV, 43 p.
- Hoang Vu Quang, 1997. Evaluation des formes de microcrédit en milieu rural. Document de travail. Hanoi, VASI/Programme Fleuve Rouge.
- Hoang Xuyen, 2000. La transition démographique. In Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam. Paris, Karthala-Ceped, pp. 61- 82.
- Hollist W.L., Tullis F.L., 1987. The politics of hunger in Brazil. In Hollist W.L., Tullis F.L. (eds.). Pursuing food security. Strategies and obstacles in Africa, Asia, Latin America and the Middle East. International Policy Economy Yearbook, Lynne Rienner Publishers, Inc., Boulder, Colorado, USA, vol.3, pp. 230-246.
- Institute of Economics (IE), 2001. IDRC/CIDA project. An overview of Vietnam trade policy in the 1990s: the changes and impacts. Hanoi, Institute of Economics, 36 p.

- International Food Policy Research Institute (IFPRI), 2002. Vietnam's fruit and vegetable sector: raising rural incomes by improving post-harvest activities. Washington DC, IFPRI, 18 p.
- Jésus F., Dao The Anh, 1997. L'agriculture du delta du fleuve Rouge face aux réformes économiques. *In Cahiers Agricultures - Agriculture et Développement Numéro commun : Spécial Vietnam*, (sept-oct 1997), pp. 67-73.
- Jésus F., Dao The Tuan, Le Thi Chau Dung, Le Thi Nham, Dao Kim Mien, 2000. CIRAD-Ecopol/VASI, Reports of Phase I. Hanoi, VASI, 50 p.
- Kay C., 2001. Asia's and Latin America's development in comparative perspective : landlords, peasants and industrialization. The Netherlands, the Hague, Institute of Social Studies, Working paper series, n°336.
- Krowolski N., 1993. Entre pénurie et "abondance": pratiques alimentaires en milieu urbain (Da Nang, Vietnam). *In Krowolski N. (ed.), Autour du riz. Le repas chez quelques populations d'Asie du Sud-Est*. Paris, L'Harmattan, pp. 121-164.
- Lacoste Y., 1988. A l'angle de l'Asie, le problème Vietnam-Cambodge. *In Hérodote n°49, Géopolitique en Asie des moussons*, pp. 3-20.
- Langlet-Quach Thanh Tâm, 2000. La répartition spatiale de la population. *In Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam*. Paris, Karthala-Ceped, pp. 167-194.
- Lautent C., 2001. Cours sur les activités commerciales dans les supermarchés. Montpellier, CNEARC, France, Option VALOR (valorisation des productions agroalimentaires).
- Le Bris E., Taillard C., 1998. Régionalisation et urbanisation au Centre-Vietnam : les dimensions scientifiques du débat sur l'aménagement du territoire. *In Espace géographique*, n°2, pp. 97-110.
- Le Goulven K., 2000. Dispositifs institutionnels et intégration des marchés. La commercialisation du porc au Vietnam. INRA-ESR Montpellier. Montpellier, ENSAM , 400 p.
- Le Thi Huong, 2000. La population de Ho Chi Minh-ville. *In Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam*. Paris, Karthala-Ceped, pp. 263-284.
- Le Van Thanh, 2000. L'urbanisation. *In Gubry P. (ed.), Population et développement au Vietnam*. Paris, Karthala-Ceped, pp. 219-242.
- Lecostey N., Malvezin C., 2001. Analyse diagnostic de la commune de Trung Trac en zone péri-urbaine de Hanoi, Vietnam. Mémoire de diplôme d'agronomie approfondie. Paris, INAPG/ENGREF, 32 p.
- Lipton, M., 1977. Why poor people stay poor: urban bias and world development. London, Temple Smith, 467 p.
- Mai Thi Phuong Anh, 2002. Développement de l'agriculture péri-urbaine de Hanoi: résultats, difficultés et orientations pour 2010. *In Quertamp F., de Bon H., Baudoin N. (eds.), Le développement péri-urbain à Hanoi. Nouveaux enjeux. Les cahiers de la coopération française au Vietnam*. Hanoi, Ambassade de France en République Socialiste du Vietnam, pp. 49-58.

- Mai Thi Phuong Anh, Hoang Lan Anh, Hoang Bang An, To Thi Thu Ha, Ali M., 2003. Urban and peri-urban agriculture in Hanoi: resources and opportunities for food production. SUSPER project document. Hanoi, RIFAV, 35 p.
- Malassis L., Ghersi G., 1997. Economie de la production et de la consommation. Paris, Editions Cujas, 393 p.
- MARD, 2001. The state of food security in Vietnam progress since the 1996 world food summit. Key indicators. Hanoi, Ministry of Agriculture and Rural Development, Department of Planning and Projection, 16 p.
- MARD, 2002. Food balance Sheets Vietnam, 1997-2001. Hanoi, Department of Planning and Projection, Ministry of Agriculture and Rural Development.
- Midmore D.J., Jansen H.G.P., 2003. Supplying vegetables to Asian cities: is there a case for peri-urban production? *In Food Policy*, 28, pp. 13-27.
- Minot N., Goletti F., 1997. Impact of rice export policy on domestic prices and food security: further analysis using the Vietnam agricultural spatial equilibrium model (VASEM) a report for the World Bank, July 9. Hanoi, World Bank.
- Minot N., Goletti F., 1998. Export liberalization and household welfare: the case of rice in Vietnam. *In American Journal of Agricultural economics* 80(4), pp. 738-749.
- Minot N., Goletti F., 2000. Rice market liberalization and poverty in Vietnam. Washington DC, IFPRI.
- Moati P., 2001. L'avenir de la grande distribution. Paris, Editions Odile Jacob, 392 p.
- Mougeot L., 2000. Urban agriculture: definition, presence, potentials and risks. *In Bakker N. et al (eds.), Growing Cities Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda.* Germany, Feldafong, DSE, pp.1-43.
- Moustier P., 2003. L'agriculture dans le projet urbain et la gouvernance territoriale. Points de conclusion de l'atelier INRA/CEMAGREF/CIRAD, 27- 28/08/2003. Montpellier, CIRAD, 2 p.
- Moustier P., Bridier E., Nguyen Thi Tan Loc, 2002. Food safety in Hanoi vegetable supply. Some insights from a consumer survey. *In Hanak E., Boutrif E., Fabre P., Pineiro M. (eds.). Food safety management in developing countries. Proceedings of CIRAD/FAO international workshop* CDRom.
- Moustier P., Mbaye A., 1999. Introduction générale. *In Moustier P. et al. (eds.), Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne: Actes de l'atelier international, 20-24 avril 1998, Montpellier, France, CIRAD, CORAF, Montpellier, France, CIRAD, Colloques.* pp. 7-13.
- Moustier P., Ngo Van Nam, Bui Thi Thai, 2002. Apports de l'économie institutionnelle et spatiale à la régulation des marchés alimentaires au Vietnam. Communication au séminaire Sciences Sociales organisé par l'Ambassade de France à Hanoi, 23-24/05/2002.
- Moustier P., Nguyen Thi Tan Loc, Figuié M., 2003. Organisation and management of vegetable safety in Hanoi supplying chains. Paper presented to "Stakeholder meeting on vegetable safety", Hanoi, RIFAV, SUSPER and MALICA projects, 17/06/2003, 8 p.

- Moustier P., Vagneron I., Bui Thi Thai, 2003. Some insights on the organization and efficiency of vegetable market supplying Hanoi. Montpellier, INRA, UMR MOISA, working paper, 14 p.
- Ngo Van Nam, 2002. Vegetable supply in Haiphong Province. Presentation to the methodological workshop "Market appraisal of peri-urban food commodities", CIRAD-RIFAV, Hanoi, 26/02-05/03, 3 p.
- Nguyen Dinh Quang, Argenti O. 1999. Pre-case study of food supply and distribution to Hanoi. Presentation to the workshop "Food Supply and Distribution in Hanoi". Hanoi, 17-18 sept 1999. FAO, Feeding the cities. AC/22-99 E. <http://www.fao.org/org/sada.htm>.
- Nguyen Duc Nhuan, 1992. Le district rural vietnamien ou l'Etat en campagne. *In* Matras-Guin J., Taillard Ch. (eds.), Habitations et habitat d'Asie du Sud-Est continental. Paris, Harmattan, pp. 343-378.
- Nguyen Duc Nhuan, 1997. Vietnam : un demi-siècle de chassé croisé urbain (1946-1996), Conférence Euroviet, Amsterdam.
- Nguyen Duc Truyen, 2003. Alimentations et productions paysannes. Le cas du village de Mong Phu dans la région péri-urbaine de Hanoi. Document de projet, MALICA : CIRAD/IOS. Hanoi, CNSSH, 77 p.
- Nguyen Ngoc Que, 2002. La production rizicole au Vietnam. Document interne MALICA. Hanoi, MALICA/ICARD.
- Nguyen Van Cat, 2000, Rapport d'enquête sur les tendances de développement de l'élevage. Hanoi, VASI.
- Nielsen C.P., 1996. Social accounting matrixes for Vietnam 1996. IFPRI. TND discussion paper n°86.
- Pham Kim Anh, 1997. Changements des modes alimentaires au Vietnam, en milieu urbain (Hanoi) sur une période de dix ans (1988-1997). Montpellier, Université de Montpellier II, 41 p.
- Porter D. J., 1995. Economic liberalization, marginality, and the local state. *In* Kerkvilet B. J. T., Porter D. J. (eds.), Vietnam's Rural transformation. Singapore, Westview Press, Institute of Southeast Asian Studies, pp. 215-246.
- Reardon T., Berdegue J.A., 2002. The rapid rise of supermarkets in Latin America: challenges and opportunities for development. *In* Development Policy Review, 20 (4), pp. 371-388.
- Saada E., Valentin J., 1997. Petit commerce et grande surface : structure de marché et bien-être social. Communication au colloque SFER « Grande distribution alimentaire », 22-23/05/1997.
- Sikor T., 1996. Vietnam's agricultural miracle: A Preliminary analysis of its causes. *In* Vietnam's Socio-economic Development (6).
- Socialist Republic of Vietnam, 2000. Interim Poverty Reduction Strategy Paper. Hanoi, World Bank, 30 p. Draft.
- Socialist Republic of Vietnam, 2002. The comprehensive poverty reduction and growth strategy (CPRGS). Hanoi, Government of Vietnam, 141 p.

- Taillard C., 1995. Le Vietnam, émergence d'un nouveau dragon. *In* Géographie Universelle. Paris, Belin-Reclus, pp. 188-211.
- Thuy Phuong, 2003. Les producteurs de café face à de grands défis. *In* Courrier du Vietnam, 12/03/2003.
- Tin-Yin Liu, 1999. Development and constraints of food industries in Taiwan. *In* Proceedings of the 5<sup>th</sup> JIRCAS international symposium on postharvest technology in Asia, pp. 179-189.
- Toscano-Gil, 2000. Vegetable production during hot wet season in peri-urban area. Hanoi, CIRAD-RIFAV, 41 p.
- Tran Cong Thang, 2003. Aperçu sur la filière porc au Vietnam. Document interne MALICA. Hanoi, MALICA/ICARD.
- Tran Khac Thi, 1999. Study on some environmental factors and solutions on safe vegetable development. Paper presented at National workshop on safe and year round vegetable production in peri-urban areas, CIRAD/RIFAV, Hanoi, 15-16 December, pp. 33-47.
- Tuyen Le Danh, Bricas N., et al., 2000. Trend in food consumption and the nutritional status in urban Vietnam. Paper prepared for the FAO seminar, Feeding Asian Cities, 23-27/11/2000, Bangkok (Thailand), <http://www.fao.org/ag/ags/AGSM/SADA/Asia/pages/papers.htm>.
- UMR "Regards", VTGEO, 2002. Péri-urbanisation dans la province de Hanoi. Atlas infographique de la province de Hanoi. Hanoi, 379 p.
- U.S. Department of Agriculture, 1998. Agriculture Fact Book 1998. USDA, 11/1998.
- Vernin X., 1998. La distribution des fruits et légumes frais. Paris, CTIFL, 255 p.
- Vietnam Central Census Steering Committee, 2000. 1999 population and housing census: sample results. Hanoi, The Gioi Publishers, 238 p.
- Vietnam Investment Review, 2003. Tea exports take a tumble as Iraq conflict brews. N° 3.
- Vu Trong Binh, 2002. La qualité des porcs, facteur d'organisation des producteurs dans le delta du fleuve Rouge. Mémoire de thèse de doctorat, INA Paris-grignon. Programme fleuve Rouge. Paris, INA-PG, 300 p.
- Weissberg D., 1999. Réformes économiques, investissement étranger et mutations du territoire au Viêt-nam. *In* Annales de Géographie, n° 605, pp. 65-85.
- Winters A., 2002. Trade liberalisation and poverty dynamics in Vietnam. University of Sussex.
- Witton R., Browett J, Gertzel C., Leaver L. (eds.), 1988. The constraints of export-oriented growth and the possibilities of agriculture led industrialisation with special reference to Indonesia. Conference Paper Series. Centre for Development Studies, Flinders, University of South Australia.
- World Bank, 2002. Implementing reforms for faster growth and poverty reduction. Vietnam development report 2002. Hanoi, World Bank.

## Liste des sigles

AFTA	ASEAN Free Trade Agreement
ASEAN	Association of South-East Asian Nations
AVRDC	Asian Vegetable Research and Development Centre
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research
CIDSE	Coopération internationale pour le développement et la solidarité
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNSSH (NCSSH)	Centre national des sciences sociales et humaines du Vietnam
CRDI	Centre de recherche pour le développement international
DSA	Département des systèmes agraires
ETC	Consultants in Development Programmes
FAO	Food and Agriculture Organisation
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
GSO	General Statistical Office
GTZ	German Agency for Technical Cooperation
ICARD	Information Centre for Agriculture and Rural Development
IDH	Indicateur de développement humain
IDRC	International Development and Research Center
IFPRI	International Food Policy Research Institute
INRA	Institut national de recherche agronomique
IOS	Institute of Sociology
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRRI	International Rice Research Institute
MADR (MARD)	Ministère de l'agriculture et du développement rural
NZE (NEZ)	Nouvelles zones économiques
NIN	National Institute of Nutrition
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD (UNDP)	Programme des nations unies pour le développement
RIFAV	Research Institute on Fruits and Vegetables
RUAF	Centre d'information sur l'agriculture urbaine (Resource Center on Urban Agriculture and Forestry)
SAM	Social Accounting Matrix
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
SIDA	Swedish International Development Agency
SIUPA	Strategic Initiative on Urban Agriculture
SUSPER	Sustainable Periurban Agriculture
VASI	Vietnamese Agricultural Science Institute
VLSS	Vietnam Living Standard Survey

---

Document réalisé pour le Service de coopération et d'action culturelle  
de l'Ambassade de France au Vietnam



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelles sont les opportunités de création de richesses au Vietnam pour les populations pauvres des villes et des campagnes, en dehors des exportations ? Le marché intérieur représente le double en valeur des exportations agricoles, pourtant considérées comme la priorité pour le développement économique. Il connaît actuellement un fort développement, qui s'explique par la croissance démographique, l'urbanisation, et l'augmentation des revenus. L'alimentation se diversifie au profit de la viande, des fruits et légumes. La restauration de rue se développe. La qualité, visuelle, gustative et sanitaire, préoccupe de plus en plus les consommateurs.

La production vivrière locale a démontré sa capacité à répondre à la croissance de la demande en quantité, grâce à des politiques favorables. Cependant, l'offre vivrière est souvent instable en quantité (déficits et surplus périodiques) comme en qualité. Par ailleurs, les inégalités de revenus se creusent entre régions, et la main-d'œuvre, excédentaire en milieu rural, se redéploie difficilement dans d'autres secteurs (l'agro-alimentaire, par exemple, est toujours peu développé). En zone périurbaine, l'agriculture est très réceptive aux opportunités du marché, et elle est multifonctionnelle. Mais sa durabilité est menacée par la pression foncière et les pollutions d'origine agricole et non agricole.

L'organisation actuelle des filières, caractérisées par leur caractère concurrentiel et atomisé, est favorable à un faible coût final des produits. Mais faute de groupements de producteurs à vocation commerciale, de contrats entre producteurs et commerçants, et de systèmes d'information et de contrôle, la qualité et la régularité de l'approvisionnement ne sont pas garanties. Ainsi, les opportunités économiques du marché intérieur peuvent être accrues par un appui à l'information (technique et commerciale) et à l'organisation des acteurs des filières agricoles.

Contact : MALICA  
19, Han Thuyen, Hanoi, Vietnam  
Tel. : (84) 4 972 06 31  
Fax : (84) 4 972 06 24  
Courriel : malica@fpt.vn

